

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
DE NIMES

VII^e SERIE

TOME LXV

Année 1986



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée
NIMES (Gard)

1987

TABLE DES MATIERES

Séance publique du 1 ^{er} février 1987	7
Allocution prononcée par M. le docteur Camille Lapière, conseiller général du Gard, adjoint au Maire de Nîmes	11
<i>Compte rendu de l'activité de l'Académie de Nîmes en 1986</i> , par M. le docteur Jean Lauret, membre résidant, président sortant	17
<i>La propagande nationale-socialiste et le 150^e anniversaire de la Révolution française d'après les « Cahiers franco-allemands » (1939)</i> , par M. Robert Debant, membre résidant, président	25
<i>De la Provence aux Cévennes avec le lion Suffren</i> , par M. le général Henri-Pierre Cothias, membre non résidant	37

LETTRES, SCIENCES, ARTS

<i>La création des musées de Nîmes</i> , par Mme Christiane Lassalle-Guichard, membre résidant	61
<i>Le musée de Nîmes de 1830 à 1881</i> , par M. Victor Lassalle, membre résidant	103

L'ANNEE ACADEMIQUE

Le professeur Louis Leprince-Ringuet de l'Académie française, membre non résidant de l'Académie de Nîmes, à la réception de M. Georges Sapède	135
Réception de M. le président Léopold Sédar Senghor de l'Académie française	137
Les deuils de l'Académie en 1986	141

L'ACADEMIE DE NIMES AU 31 DECEMBRE 1986

Bureau de l'Académie	145
Bienfaiteurs de l'Académie	145
Membres honoraires	146
Membres résidants	147
Membres non résidants	150
Correspondants	152
Académies, sociétés savantes et organismes correspondants	157

SÉANCE PUBLIQUE DU 1^{er} FÉVRIER 1987

La séance publique de l'Académie de Nimes de 1987 s'est tenue dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, salle mise à la disposition de la Compagnie par le député-maire M. Jean Bousquet.

A 16 heures, M. Robert Miguet, préfet, commissaire de la République du département du Gard, président d'honneur de l'Académie ouvrait les travaux. Autour de lui avaient pris place M. le docteur Jean Lauret, président en 1986 ; M. le docteur Camille Lapiere, adjoint au Maire, le représentant ; M. Robert Debant, directeur des Archives départementales, président de l'Académie pour l'année 1987 et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Un grand nombre d'académiciens participaient à cette assemblée traditionnelle, cependant que, dans la salle, on pouvait noter la présence de hautes personnalités, et notamment celles de Madame Challes, premier président de la Cour d'Appel de Nimes, de M. Prouhet, procureur général, de Mgr Cadilhac, évêque de Nimes, accompagné de M. le chanoine Dalverny, son vicaire général, de M. le pasteur Odier, président du Consistoire, de Madame Georgina Dufoix, député, ancien ministre.

M. Robert Miguet ayant déclaré ouverte la séance publique pour 1986, prirent successivement la parole M. Camille

Lapierre, au nom du député-maire ; M. le docteur Jean Lauret qui présenta le compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1986 ; M. Robert Debant, président en exercice, qui prononça une allocution ayant pour thème : « La propagande nationale-socialiste et le 150^e anniversaire de la Révolution française d'après les Cahiers franco-allemands (1939) » et enfin M. le général Pierre-Henri Cothias qui donna une réédition très appréciée d'une de ses communications faite en cours d'année : « De la Provence aux Cévennes avec le lion Suffren. »



On reconnaît (de gauche à droite) : M. le docteur Camille Lapierre, adjoint, M. Robert Miguet, préfet, M. Robert Debant, président, M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

sont décédés, parmi eux le sénateur Edgar Tailhades et



Une vue partielle du public lors de la séance publique du 1^{er} février 1987.

MEMOIRES DE L'ACADEMIE DE NIMES 1898

ALLOCUTION PRONONCEE

par M. le docteur Camille LAPIERRE,

Conseiller général du Gard,
adjoint au Maire

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Académie de
Nimes,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités
religieuses, civiles et militaires,

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Je vous souhaite, au nom du Conseil municipal la très
bienvenue en mairie. Je vous prie de bien vouloir excuser
l'absence de notre député-maire Jean Bousquet qui, à son
grand regret, ne peut être parmi nous ce soir.

La tenue de la séance publique annuelle de l'Académie de
Nimes permet de consolider régulièrement les liens de réci-
proque estime qui existent entre nos deux institutions. Respec-
tueuses de leur indépendance, elles ne se considèrent pas
moins comme complémentaires, agissant dans leur domaine
propre, au bénéfice de la culture à Nimes.

Durant les mois écoulés, plusieurs parmi vos confrères
sont décédés, parmi eux, le sénateur Edgar Tailhades et

M. Pierre Hugues. Maître Tailhades, éminent juriste, marqua de son empreinte l'entrée de notre ville dans l'époque contemporaine. Ce ne fut pas chose aisée que d'assumer ce tournant sociologique de la vie d'une agglomération qui prenait rang parmi les grandes villes de la France moderne, ce fut, son action municipale achevée, votre président.

M. Pierre Hugues nous est cher à plusieurs titres. Il inculqua aux élèves du Lycée Daudet, dont il fut le censeur, les notions de justice et d'ardeur au travail. Ces notions fondamentales, les potaches d'alors s'en souviennent encore à l'âge d'homme, même si d'aucuns ont un peu trop vite oublié que l'honnêteté intellectuelle qu'il incarnait ne suppose aucune défaillance pour demeurer crédible. Pierre Hugues était un fin connaisseur de notre langue d'Oc, il était passionnément attaché au Félibrige dont la cigale de majoral ornait son revers le jour, proche encore, où Nîmes reçut solennellement sa reine, Odyle Rio. Je suis heureux que nous lui ayons donné cette joie, souvenons-nous qu'il nous encouragea chaleureusement à solliciter des fils spirituels de Frédéric Mistral la tenue à Nîmes des prochains Jeux floraux. Pierre Hugues fut votre secrétaire perpétuel. Il se voua dès lors à l'Académie, en organisant la vie, marquant de sa courtoisie connaissance des us et coutumes chaque instant de votre compagnie. Pierre Hugues fut toujours très attentif aux projets établis pour Nîmes. Ne se départissant jamais de l'exquise courtoisie qui est l'apanage des seuls esprits généreux, il présentait son avis avec mesure, laissant toujours place au débat et à l'échange d'idées. Ce dialogue qu'il ne cessa jamais d'entretenir autour de lui nous fait encore plus regretter son absence. Qu'il soit pour nous un exemple.

J'adresse à M. Robert Debant, directeur départemental des Archives, président pour l'année, et à M. Jean-Charles Lheureux, nouveau secrétaire perpétuel, mes vœux sincères et chaleureux pour l'activité académique qui va être la leur. Soyez assurés, Messieurs, ainsi que l'ensemble de vos consœurs et confrères, de l'attention et de la considération que nous apportons à votre institution et à ses travaux.

Si le mandat présidentiel ne s'étend que sur une courte période de douze mois, la mission du secrétaire perpétuel, mémoire et guide de l'Académie, nécessite une présence constante. J'assure M. Lheureux de la collaboration municipale lorsqu'il la sollicitera.

La traditionnelle séance solennelle publique annuelle de l'Académie de Nimes retrouve cette année l'Hôtel de Ville qui est une fois l'an, sa salle des séances. Cela est un honneur pour ces vénérables salons.

Vous avez été accueillis par une façade totalement rénovée qui, grâce à l'art et à l'amour de leur métier qu'architectes et entrepreneurs ont prouvé, a retrouvé la chaleureuse beauté de ses créateurs.

Le rez-de-chaussée et les deux vastes ailes qui le complètent ont été rendus à leur aspect d'origine. La sobre décoration qui les pare leur confère l'ampleur que leur histoire leur vaut.

Enfin, nous sommes à même de juger des impérieuses nécessités des travaux en la maison commune lorsque, comme nous le pouvons ce soir, il nous est loisible de comparer en levant les yeux.

Dans quelques semaines, ce lieu, qui est celui de tous les nimois, sera enfin digne du passé et, surtout, de l'avenir de notre ville.

Le souci et la volonté constante qui déterminent en ce sens notre action correspondent à l'ambition qui nous guide pour Nimes.

Dérisoire et stérile est la pseudo-querelle des anciens et des modernes à laquelle d'aucuns voudraient enfermer la capitale du département, dont la vitalité, notamment culturelle, est porteuse des plus grands espoirs.

Il importe — et je le ferai sans détour ayant ici le privilège de m'adresser à vous — que je vous parle, avec simplicité et directement, de la réalisation de la médiathèque et du musée d'art contemporain.

Evoquons le lieu, il est l'un des très rares espaces libres de la ville. Il voisine avec ce chef-d'œuvre de pureté qu'est la

Maison Carrée. Durant plus de trente ans, les successives incuries ont refusé l'évidence et se sont cachées derrière une colonnade après que des idées, par ailleurs novatrices, aient été émises. Hélas, l'hésitation paralysa les projets.

Face à la Maison Carrée, témoignage du génie culturel d'une époque, la diversité de la culture contemporaine apparaît digne de trouver l'espace qui n'avait jamais ici été le sien.

Je récuse les nostalgies, et, dans le respect des opinions j'engage chacun à souhaiter ardemment voir s'ouvrir à l'ensemble des nimois les richesses diverses et complémentaires de la culture universelle.

Jeunes et moins jeunes et je n'en doute pas, l'ensemble des membres de l'Académie, fréquenteront, au cœur de Nimes, les ressources infinies de ce que l'esprit humain a créé et réalisé en tous domaines.

Les richesses de la bibliothèque Séguier — en partie invisibles et conservées dans des conditions déplorables à cause de l'inaction passée — seront à nouveau accessibles à tous, suivant des modalités étonnamment simplifiées et offrant les meilleures garanties. Je sais ce que notre bibliothèque municipale doit à l'Académie puisque vos collections en constituent la base. Je suis convaincu que votre savante compagnie saura reconnaître les mérites des efforts déployés. Nos 800 manuscrits, souvent admirablement enluminés ; nos 60 si précieux incunables et les 270 000 ouvrages que recèlent nos rayonnages seront enfin dignement conservés, et disponibles.

Dans cette médiathèque, les arts graphiques seront à la portée de chacun, n'est-ce pas ici la meilleure preuve de démocratisation culturelle que l'on puisse donner ?

La mission du musée d'art contemporain, sera de faire connaître toutes les formes d'art plastique françaises aussi bien qu'étrangères qui se manifestent depuis 1960, et d'en rassembler dans les collections permanentes, des exemples majeurs.

La collection se constitue par des dons, des donations, des legs, des dépôts et des achats.

A cette collection, s'associeront des expositions temporaires d'art contemporain ; l'une et l'autre s'enrichiront mutuellement.

Les expositions contemporaines seront, dans certains cas, l'occasion d'acquisitions pour la collection.

En attendant la construction du bâtiment de Norman Foster, des travaux de rénovation ont été entrepris au musée des Beaux-Arts, rue Cité Foulc et à la Galerie des Arènes. Ces travaux se termineront en février 1987.

Le musée des Beaux-Arts abritera au 1^{er} étage, la collection d'art classique ; certains tableaux devant être restaurés, cette collection sera installée en novembre 1987.

L'étage inférieur permettra d'exposer parallèlement la collection permanente ainsi que des expositions temporaires, thématiques, ou monographiques. Ce programme d'expositions temporaires sera complété par d'autres expositions à la Galerie des Arènes.

L'accueil, en ce nouveau lieu, permettra à chacun de vivre harmonieusement sa vie culturelle. 12 000 m² seront disponibles.

N'éludant aucun aspect, je préciserai, une fois encore, que si l'on compare la future médiathèque de Nimes au Centre Pompidou, je dirai qu'elle en est tout à fait proche quant à l'esprit de complémentarité des services offerts. Mais que l'on soit convaincu — et il suffit en cela de se souvenir des plans et maquettes tant de fois exposés — que la réalisation n'offensera en rien l'environnement prestigieux dont elle fera désormais partie.

Notre ville fut l'un des plus brillants phares de la civilisation gallo-romaine. Elle abrita l'une des plus remarquables universités, dès la Renaissance. Elle s'enorgueillit d'une Académie tricentenaire dont la mesure et la clairvoyance en firent un modèle parmi les Sociétés savantes.

Elle donna le jour à des esprits éclairés : de Séguier à Rabaud Saint-Etienne, de Guizot à Jean Paulhan, la plupart d'entre eux figurent parmi vos prédécesseurs.

Les turbulences de cette fin de siècle rendent encore plus indispensables le recours au fait culturel. Nîmes sera exemplaire à cet égard, elle aura su aménager l'antique forum afin que, dans une communion d'harmonie architecturale, les valeurs du passé et l'espoir que sont les potentialités créatives de sa jeunesse notamment, fusionnent et se fécondent.

Je souhaite qu'à la lumière de ce que représente de richesses intellectuelles la future médiathèque, tous les nimois et parmi eux l'Académie, mesurent l'importance de l'enjeu, et se reconnaissent dans cette légitime ambition qui illustre, au seuil du III^e millénaire, l'humanisme de notre cité.

MEMOIRES DE L'ACADEMIE DE NIMES 1986

COMTE RENDU DE L'ACTIVITE
DE L'ACADEMIE DE NIMES EN 1986

par M. le docteur Jean LAURET,

Membre résidant,
Président sortant

« C'est au président périmé de l'année défunte »..., c'est ainsi que commençait son propos un de mes estimés prédécesseurs, le professeur Latzarus, il y a un demi siècle ; c'est au président périmé de l'année défunte de présenter aux Nimois... et aux Gardois un miroir fidèle de l'activité de l'Académie durant l'année écoulée.

La séance publique le lui permet et c'est, en cela qu'elle est solennelle.

..

Alors, comme aujourd'hui, le monde avait des préoccupations sérieuses, mais notre Compagnie conservait son activité de recherche, de réflexion, d'expression et de rencontre. Elle avait aussi ses peines et ses joies.

**

On reproche souvent à l'Académie de Nimes d'être secrète, parce qu'à ses deux séances mensuelles, rares sont les auditeurs privilégiés.

Si elle a la primeur d'une vingtaine de communications chaque année, elle n'en a pas l'exclusivité. De nombreuses asso-

ciations font appel aux intervenants qui y répondent volontiers.

D'autre part, toutes ces communications sont colligées dans des Bulletins et des Mémoires qui sont en vente en librairie, adressés à la centaine de sociétés savantes, françaises et étrangères associées et déposés dans les bibliothèques et les archives régionales ou nationales.

♦♦

L'année 1986, la trois cent quatrième de son existence fut une année cruelle. Cinq confrères nous ont quitté.

Le 21 février j'eus à prononcer l'éloge funèbre d'un de nos plus anciens membres non résidants, le professeur Hervé Harant qui venait de décéder à Montpellier.

Je connaissais ce naturaliste médecin, comme il se nommait lui-même, depuis l'année de mon P.C.N. où, jeune chef de travaux pratiques, il m'initia à la dissection animale.

Ancien directeur du Jardin des Plantes de Montpellier, professeur honoraire de parasitologie à la Faculté de médecine, il fut le pionnier de l'implantation des études médicales à Nimes.

Nous le retrouvions avec plaisir à nos séances du vendredi qu'il suivait avec autant d'assiduité que celles de l'Académie de Montpellier dont il fut le président il y a cinq ans.

♦♦

Le 22 juin, nous avons perdu Edgar Tailhades, notre confrère depuis 1952.

Je ne rappellerai pas les nombreux hommages qui lui ont été rendus, que la presse a mentionnés et auxquels de nombreux confrères ont participé, tant à son domicile nimois de la Costette qu'à son village natal de Riols où trois d'entre nous l'ont accompagné jusqu'à sa tombe.

♦♦

Après plus de vingt années de fructueuses et cordiales relations, la mort nous a enlevé le duc René de Castries, membre non résidant.

C'est au château de Castries que j'eus le 22 juillet dernier, le triste privilège d'apporter à Madame la Duchesse et à ses deux filles, les condoléances des confrères nimois du duc et d'assister à la cérémonie funéraire célébrée par Monseigneur l'Evêque de Montpellier, en présence des hautes autorités régionales et d'une délégation de dix membres, de l'Académie française, conduite par le secrétaire perpétuel, Maurice Druon.



Depuis plusieurs mois, André Bernardy n'assistait plus à nos réunions. Nous savions que, comme tous les étés, il séjournait à Saint-Jean du Gard, dans sa villa des bords du Gardon.

Un jour, nous apprîmes qu'il avait été hospitalisé. C'était le temps des vacances et l'éparpillement de chacun de nous. C'est avec stupeur que j'appris et sa mort et son ensevelissement dans la plus grande intimité.

N'ayant pu lui rendre un hommage public, permettez-moi de rappeler ce que représentait pour l'Académie cet homme jovial, cette force de la nature, qui avait mis à profit une longue retraite pour parcourir notre région, l'interroger et la décrire.

Depuis « Euzet mon pays » édité en 1958, jusqu'aux « Artistes Gardois », en 1980, sans oublier « Remontons la Gardonnenque » et les « sobriquets collectifs », c'est une dizaine d'ouvrages qu'il fit paraître chez son ami Henri Peladan, d'Uzès.

Communicatif, il fut un de nos plus féconds intervenants. Les tableaux, les collections et les objets de notre maison, tout comme nos finances qu'il avait gérées habilement, lui étaient sujets d'études.

Nous sommes tous affligés de ne plus l'entendre et de ne plus revoir sa fière silhouette arpenter les boulevards de notre cité.



Pendant trois décades, secrétaire perpétuel, Pierre Hugues s'en est allé le 29 octobre, à 18 heures.

Si je précise l'heure c'est que nous avons été plusieurs à le voir ce jour-là.

La maladie l'avait obligé, depuis plusieurs mois, à garder la chambre, mais jusqu'à son dernier souffle il s'est préoccupé de ce qui était devenu sa seule raison de vivre, l'Académie de Nimes.

Son service funèbre à l'église Sainte-Perpétue fut honoré par les autorités de la ville, du département et de l'Etat. Il fut enterré à Manduel, accompagné de ses confrères et des membres du Félibrige dont il était Majoral.

Son absence nous fera à tous défaut ; personnellement, je l'évoque comme excuse si j'omets de signaler les peines ou les joies concernant l'un ou l'autre de la centaine des membres de notre grande famille.

♦♦

Venons-en à nos joies.

Le 11 avril, nous eûmes le plaisir d'accueillir un nouveau membre, Georges Sapède, ingénieur, passionné d'Histoire, vivant dans le sillage de Voltaire.

Il allait occuper le fauteuil de Jean Paradis, mon collègue et ami, dont il fit un chaleureux éloge.

Cette cérémonie fut rehaussée par la présence de notre confrère, Louis Leprince Ringuet, académicien français. Alésien comme le récipiendaire et membre comme lui du Jury du prix du Cabri d'or, il nous entretint d'anti-matière et des derniers acquis de la physique.

♦♦

Durant l'année écoulée, neuf correspondants firent leur entrée parmi nous ; le 5 mars : Madame Georgette Tailhades, le docteur Aimé Tempier et Pierre Nègre, agronome.

Le 20 juin : Lucien Ruby, officier de marine en retraite, Raymond Aubaret d'Alès, Eric Favaron de Montpellier, André Guillaume, architecte, le professeur Hans Lindenmann de Brunswick et Jacques Daudin, directeur de l'Agence de *Midi Libre* de Nimes.

♦♦

Nous eûmes l'honneur de recevoir le 23 mai, l'académicien français, Léopold Sédar Senghor.

Hôte de notre ville, il nous fut amené par Maître Bernard Durand, conseiller municipal délégué à la Culture.

Notre président d'honneur, Monsieur le Préfet, avait délégué pour le représenter Monsieur Le Hénaff, secrétaire général.

L'ancien président de la République du Sénégal, l'agrégé de grammaire nous entretint de la Langue française, dont nous avons le devoir de maintenir et l'usage et la qualité. Ce fut un prélude à la conférence qu'il donna le soir au théâtre, sur la Francophonie.

♦♦

Avant d'énumérer nos travaux, je dois mentionner que la réunion du 20 juin, la dernière avant les vacances eut lieu, comme chaque année, suivant le vœu de notre bienfaiteur, le conseiller Davé, dans son hôtel de la rue Fénelon, propriété de l'Académie, comme le mentionne une plaque de marbre apposée sur l'immeuble.

Il me faut aussi remercier tous les auteurs qui nous ont envoyé leurs œuvres en hommage, dont les titres s'inscriront dans l'Index de notre bibliothèque.

♦♦

Parlons maintenant de nos travaux ou comme les qualifiait un vieil académicien, des spéculations d'amateurs qui ont le temps et le goût de satisfaire leur curiosité.

Des dix-huit communications que nous écoutâmes cette année, la plupart portèrent sur l'Histoire.

Guy Dupré nous parla du temps où le christianisme cherchait son dogme en nous faisant connaître celui qu'il considère comme le Père de l'Histoire religieuse : « Eusèbe de Césarée. »

Marcel Decremps évoqua un évêque du V^e siècle : « Salviens de Marseille devant les Barbares. »

Le 8 mars, Jean Groffier, correspondant de Saint-Hippolyte-du-Fort nous amena dans la « France méridionale au temps des Wisigoths. »

Nous passâmes ensuite au dix-septième siècle avec le pasteur Bonifas qui nous apporta le fruit de ses recherches sur le « Refuge huguenot à Berlin et en Brandebourg », région qu'il connaît bien.

« Le Protestantisme français au XVIII^e siècle », fut commenté par Claude Lauriol, professeur à la Faculté Paul Valéry et fils de notre regretté confrère, le pasteur Elie Lauriol.

Enfin nous entrâmes au XX^e siècle avec la communication de Joachim Durand sur la « Décennie contentieuse de 1919 à 1929. »

L'Histoire locale ne fut pas négligée puisqu'elle fut choisie par sept auteurs.

Le 7 février, Jean-Marc Roger, professeur au Lycée Alphonse Daudet, nous exposa les « Nouvelles données sur l'architecture chalcolithique en Vaunage » et en particulier de l'usage de la pierre sèche, durant la Préhistoire récente.

Le 21 février, Marcel Argenson nous parla de « Sénéchas, petit village des Cévennes sous la Révolution. »

Victor Lassalle évoqua « Le musée de Nimes de 1830 à 1881 », c'est-à-dire avant qu'il ne trouve son hébergement actuel.

Fidèle à ses origines, Aimé Vielzeuf traita des « Cévennes d'hier, d'aujourd'hui et de demain. »

Le bâtonnier Fontaine, suivant son exemple, nous amena en Camargue pour déplorer la « disparition de la Faune », ce qui lui permit de mettre en cause les digues du Rhône.

Le docteur Lucien Simon nous fit part de l'étude qu'il vient de terminer avec Madame Duport sur « Les Juifs du Pape à Nimes du Royaume à l'Empire. »

Le 7 novembre, le général Cothias lut la communication que nous avons retenue pour vous être présentée aujourd'hui : « Le lion de Suffren, de la Provence aux Cévennes. »

Des quatre exposés restants, deux traitaient de sociologie. Celui de Lucien Frainaud sur : « Deux capitaines d'industrie au XIX^e siècle : les frères Pereire » et celui de Maître Jean Roger : « Autour de la pensée de Robert Schuman, père de l'Europe. »

Un autre, de littérature, intitulé : « Gaston Boissier et Louis Bertrand », que nous avait envoyé de Meurthe-et-Moselle où il habite, son auteur, Michel Courty ; il a été lu par Lucien Frainaud.

Quant au quatrième, que je ne saurais classer, sachez que c'était le vingt-septième qu'André Nadal élaborait en vingt-huit années d'académisme.

Il avait pour titre : « Astronomie, origine de certains mots français ».

Je m'excuse d'avoir été si long. Je l'aurais été bien davantage si j'avais analysé chaque exposé comme beaucoup l'auraient mérité et rappelé les commentaires que tous ont suscités.

Mais il me faut conclure et puisque j'ai emprunté à Bernard Latzarus la première phrase du compte rendu des travaux de l'Académie de 1937, je terminerai en citant comme lui Voltaire, ce libre penseur, qui invoquait Dieu, le Dieu de tous les êtres, de tous les mondes et de tous les temps, en ces

termes : « Tu ne nous as point donné un cœur pour haïr et des mains pour nous égorger. Fais que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère, que les petites différences entre les vêtements qui couvrent nos corps débiles, entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos lois imparfaites, entre toutes nos opinions insensées, entre toutes nos conditions si disproportionnées à nos yeux et si égales devant toi ; que toutes ces petites nuances qui distinguent les atomes appelés hommes, ne soient pas des signaux de haine et de persécution.

Puissent les hommes se souvenir qu'ils sont frères. »

LA PROPAGANDE NATIONALE-SOCIALISTE
ET LE 150^e ANNIVERSAIRE
DE LA REVOLUTION FRANÇAISE
D'APRES LES « CAHIERS FRANCO-ALLEMANDS » (1939)

par Robert DEBANT,

Membre résidant,
Président

Entre les deux guerres mondiales, un nombre important d'intellectuels français d'origines, de formations et d'inclinations très diverses se sont penchés avec angoisse sur le problème éternel des rapports entre l'âme de la France et celle de l'Allemagne. Portant leurs regards bien au-delà des simples relations diplomatiques et évoluant tour à tour dans le sillage ou à contre-courant des politiques, dont la plupart entendaient rester indépendants, ils ont tenté de renouer avec la vieille tradition de germanophilie qui s'était manifestée dans notre pays au temps du romantisme, chez Michelet ou chez le jeune Edgar Quinet et plus tard dans la pensée syncrétiste de Renan, de raviver cette affection révérentielle que le militarisme wilhelmien n'était pas parvenu à éteindre, de poursuivre cette communion idéaliste qui avait trouvé une expression pathétique et provocante au début de la Grande Guerre dans *l'Au-dessus de la mêlée*, de Romain Rolland.

Parmi eux se distingue, à l'époque où l'esprit de concorde prêché par Briand semble vouloir envelopper l'Europe de son souffle, un groupe de jeunes journalistes ou d'essayistes, échappant pour beaucoup aux classifications politiques cou-

rantes, qui accomplissent une étape notable en liant des contacts directs avec des Allemands de leur génération, épris de culture française et partageant avec eux le goût de la nature et des vastes horizons, dont beaucoup ont été gagnés par le national-socialisme ou sont tout près de succomber à ses séductions. L'un des plus actifs d'entre eux est Jean Luchaire, qui a naguère milité au sein du parti radical et vient de fonder, avec l'aide financière du président du conseil, une revue appelée *Notre temps*. Il a pour principal interlocuteur un professeur de dessin issu de la bourgeoisie aisée du pays rhénan, Otto Abetz, un esprit quelque peu fumeux et un caractère romantique, qui concilie son admiration pour Adolf Hitler, dont il se juge d'ailleurs capable de modérer les emportements, avec un amour fervent et éclectique pour la plupart des composantes qui se sont fondues dans le génie français, même et peut-être surtout pour l'humanisme socialiste et laïque. En 1930, Luchaire et celui qui deviendra en 1940 l'ambassadeur d'Allemagne à Paris fondent au Sohlberg, dans la Forêt Noire, un « Comité d'entente de la jeunesse pour le rapprochement franco-allemand », qui va mettre sur pied pendant trois ans des camps d'été surveillés par la Jeunesse hitlérienne et publier jusqu'en 1935 une revue mensuelle et bilingue de fort bonne tenue, les cahiers du *Sohlbergkreis*. Sans doute ces rencontres ne sont-elles pas un cas unique dans l'histoire des relations des deux jeunesses entre 1919 et 1939 et sans doute une large fraction de ceux qui participent à leur lancée ne sont-ils pas à proprement parler des germanophiles, mais de simples amis de la concorde internationale. Leur succès n'en est pas moins révélateur de l'ampleur que le courant où elles ont puisé l'un de leurs principaux aliments est en train d'acquérir à l'aube tourmentée de la quatrième décennie. Celui-ci se grossit en effet, d'une manière sans doute indirecte mais certaine, des thèses d'écrivains de droite, ou qu'il nous est permis de situer déjà à droite, comme Drieu La Rochelle, qui, dans son *Europe contre les patries* (en 1931), exalte l'unité du vieux continent comme le seul moyen de prévenir l'emprise des nouvelles puissances d'airain, les Etats-Unis et l'Union soviétique, mais il s'enfle

peut-être encore davantage des messages éclatants d'esprits de gauche que tout semble éloigner de la moindre tentation de complaisance envers un totalitarisme brun, mais chez lesquels le pacifisme endort ou assouplit le sens critique des réalités politiques, dont ils sont au demeurant assez mal avertis : Alain, Giono, et surtout Jules Romains, dont l'essai nommé *Le couple France-Allemagne*, de 1935, saura recueillir l'approbation de l'un des fascistes français les plus ardents, Lucien Rebatet.

La prise du pouvoir par le nazisme, en 1933, va donner un nouvel élan à cet avatar de la germanophilie française, même si plusieurs de ses adeptes les plus lucides en viennent à concevoir quelques inquiétudes sur les lointaines applications pratiques de l'idéologie triomphante et même si de grands spécialistes de la culture allemande, comme Robert d'Harcourt ou Edmond Vermeil, en ont aussitôt décelé avec douleur le caractère intrinsèquement pervers. Tandis que certains milieux conservateurs et de tradition cocardière, aveuglés par leur crainte du bolchevisme et leur mépris du parlementarisme, ne veulent guère entrevoir dans le nouveau régime que son culte de l'ordre et se refusent à tenir l'Autrichien Adolf Hitler pour un pangermaniste, une grande partie de la gauche non-communiste s'éveille à un sentiment de culpabilité et de pitié envers un pays que seule une crise économique venue du pourrissement du capitalisme a pu asservir au fascisme. D'assez nombreux germanistes ou germanisants, comme Henri Lichtenberger, professeur à la Sorbonne, plus riches de culture littéraire que de méthodologie sociale, interprètent l'hitlérisme selon les critères abstraits qu'ont forgés en eux leurs longues réflexions sur la substance de la nation voisine : d'aucuns estiment qu'il représente simplement une sorte de parenthèse fantasque dans l'histoire d'outre-Rhin, d'autres qu'il réincarne au contraire un ensemble de valeurs germaniques fort importantes, que le rationalisme des Français est inapte à saisir, mais dont leur sensibilité a comme le devoir de subir l'empreinte magique ; ces deux écoles s'entendent cependant pour prêcher que des considérations politiques ne sauraient de toute manière attiédir l'exigence du rapprochement des esprits et

que l'Allemagne nazie est d'ailleurs assez respectueuse de la culture pour en autoriser la poursuite. A côté de leurs représentants, des écrivains de haut talent, dépassant le stade de la tolérance ou de la compréhension, s'abandonnent à admirer la doctrine du III^e Reich, qui leur paraît avoir réconcilié le nationalisme de la droite avec le socialisme de la gauche, à s'éprendre de sa mystique de régénération de l'homme, à revivifier leurs forces spirituelles dans son néo-paganisme, à ériger le Führer en idole. Robert Brasillach découvre dans le visage d'Hitler « un sourire presque enfantin » et Drieu La Rochelle écrit au retour d'un congrès de Nuremberg : « Cela me fait éclater le cœur. C'est ce que j'ai vu de plus beau depuis l'Acropole » (1).

En 1935, ces mouvements de sympathie paraissent être devenus assez puissants pour que la propagande allemande favorise la naissance d'un nouveau groupement de liaison entre les deux pays, le *Comité France-Allemagne* (à Paris), jumelé à la *Deutsch-französische Gesellschaft* (à Berlin), qui est appelé à s'étendre aux milieux de la politique et des affaires. Cette association, qui offre des possibilités exceptionnelles de rencontres sous le couvert de la culture, recueille la bienveillance du gouvernement français et conservera, au moins jusqu'en 1938, celle de ses successeurs. On trouve parmi ses fondateurs un député parisien de la droite autoritaire, Georges Scapini, et un journaliste conservateur, Fernand de Brinon, mais aussi, en second plan, des membres de familles d'esprit très diverses et, dans son comité d'honneur, à côté de Jules Romains ou de Pierre Benoit, des illustrations de la science et de l'art comme Maurice de Broglie et Florent Schmitt, qui semblent vouloir demeurer plus que jamais à l'écart de la mêlée. Leurs principaux partenaires sont le président des victimes de guerre du Reich, Oberlindober, Otto Abetz, et deux intellectuels d'assez grande notoriété, le juriste Friedrich Grimm, dit le professeur Grimm, et le S.A.-Oberführer Professor Achim von Arnim, l'héritier d'un des noms les plus prestigieux de l'Allemagne littéraire. Les deux sociétés reprennent, à la suite des cahiers du Sohlberg, une publication mensuelle et bilingue, les *Cahiers*

franco-allemands, édités à Karlsruhe, qui se recommandent, comme leurs prédécesseurs, par la qualité de beaucoup de leurs études sur la vie de l'esprit ou sur l'actualité.

Le nazisme, et particulièrement l'officine de diplomatie parallèle que dirige Ribbentrop (2), va tout naturellement utiliser cette tribune pour tenter de donner aux Français une image séduisante de lui-même, mais en procédant de deux manières difficilement conciliables et finalement contradictoires : d'une part, en dissimulant certains de ses traits propres qui pourraient choquer le plus vivement ses voisins et en soulignant qu'ils offrent peu de relief au regard des affinités profondes des deux peuples ; de l'autre, en se servant du réseau de correspondants et de messagers qui se trouve désormais à sa disposition pour plaider la supériorité de ses thèses. Bien que la politique d'annexions pratiquée par le Führer et ses mesures racistes finissent par dissiper les illusions d'une partie du comité France-Allemagne et que Georges Scapini lui-même en vienne à dissoudre sa fondation au printemps de 1939, les *Cahiers* continuent à paraître jusqu'à la guerre, assurés que beaucoup d'esprits, accrochés à l'espoir de conjurer la catastrophe menaçante par la conciliation, leur accorderont envers et contre tout leur audience.

La difficulté pour les *Cahiers* d'exalter l'idéologie du III^e Reich tout en cherchant à rassurer les Français sur les intentions qu'il nourrit à leur égard éclate d'une façon particulière dans le numéro spécial qu'ils consacrent en juillet 1939 au cent-cinquantième anniversaire de la Révolution française afin, nous disent-ils, de préciser « l'influence exercée par les idées de 1789 sur les rapports franco-allemands du moment présent ». Les nazis se sont avisés d'attaquer de front le sujet autour duquel s'ordonnent par excellence, et depuis si longtemps, les lignes directrices des principales philosophies politiques françaises et, en masquant de leur mieux la haine globale qu'ils portent au grand mouvement et au pays qui lui a donné naissance — celle qu'exprimait notamment *Mein Kampf* — de présenter à leurs lecteurs une analyse d'apparence objective. Ils ont saisi l'opportunité de la commémoration pour

tenter de dresser un parallèle entre notre Révolution et leur propre conquête du pouvoir, qu'ils prennent bien soin d'appeler « la Révolution de 1933 » afin de confondre les Français qui la jugent d'essence réactionnaire et de réchauffer l'ardeur de nos compatriotes qui aspirent à une « révolution nationale » (3).

La revue comprend deux pièces maîtresses, un éditorial synthétique et bilingue appelé « Révolution française-Révolution allemande » et un article du ministre du Reich Hans Frank, l'un des meilleurs spécialistes nazis des questions de droit et le futur gouverneur général de la Pologne, sur « L'aspect juridique de la révolution allemande », qui sont en partie rédigés l'un et l'autre dans ce style que l'on raille familièrement de nos jours sous le nom de « langue de bois ». Elle les accompagne toutefois avec habileté de plusieurs notes de qualité, d'auteurs allemands et français, afin de laisser planer chez ses lecteurs une incertitude sur l'unité ou la diversité du mouvement français et de pouvoir le définir ainsi tantôt d'après ses douceurs, tantôt d'après ses violences, parfois d'après ses rayons, parfois d'après ses ombres. Avec une rigueur de déduction qui semble inspirée par la lecture de Jacques Bainville, Jacques Benoist-Méchin montre comment l'engrenage des événements a conduit la dilution du pouvoir instaurée en 1789 à se rétrécir peu à peu pour aboutir à la monarchie impériale et comment Napoléon a mis fin à la Révolution pour en sauvegarder les valeurs essentielles. Le Docteur Max Liebe fait ressortir que si la France et l'Angleterre peuvent fonder à bon droit leur entente actuelle sur une idéologie commune, celle de l'empirisme britannique où la « philosophie bourgeoise » de 1789 a pris sa source, la formation assez récente de l'axe Rome-Berlin ne traduit pas l'existence d'une Internationale fasciste, puisque les régimes italien et allemand sont nés indépendamment l'un de l'autre : si le premier s'est fondé sur le principe d'Etat, le second nie la valeur absolue de l'Etat et ne justifie chez lui que « le résultat d'une originalité populaire tout à fait particulière et l'incarnation de valeurs très précises », lesquels postulent bien entendu sa subordination à un parti unique. Edouard Herriot, l'incarnation de l'humanisme radical sur le-

quel le nazisme a toujours concentré l'une de ses aversions majeures, célèbre de son côté la manière dont notre révolution a été la vraie créatrice de l'unité spirituelle de notre pays autour des idées d'égalité et de souveraineté populaire, et comment celles-ci n'en ont pas moins promptement rayonné au-delà de nos frontières, gagnant à leur cause, tout au moins pour un temps, les élites de l'Italie et de l'Allemagne, Beccaria, Klopstock, Kant, Gœthe et Schiller.

Les doctrinaires nationaux-socialistes affirment d'abord que les deux révolutions offrent à quelques égards des différences assez sérieuses, bien qu'on les ait souvent exagérées, mais qu'elles sont en partie complémentaires, comme les génies des nations qui les ont enfantées.

La première opposition est la suivante : « La Révolution française », lit-on dans l'éditorial, « a décrété l'émancipation des Juifs et des hommes de couleur et l'a exaltée comme le principe d'un Etat libre et juste », tandis que l'allemande voit « dans la sauvegarde de la pureté raciale une condition *sine qua non* de l'épanouissement et de la sauvegarde d'un peuple », et Hans Frank de préciser : l'influence exercée par les Juifs sur le destin de notre communauté avait atteint une ampleur si disproportionnée à leur nombre qu'Adolf Hitler a dû l'étouffer par des lois spéciales, en attendant pour solution finale que les fanatiques partisans de ces soi-disant persécutés trouvent dans les espaces inhabités de leurs empires un moyen d'en libérer le Reich. Mais cette divergence s'explique par le fait que les pensées française et allemande ne suivent pas le même versant pour atteindre la vérité : la première est de nature juridique, la seconde d'essence biologique. De même, si la législation de 1789 a choisi pour point de départ le droit de l'individu et si le nazisme met avant tout l'accent sur l'intérêt de la communauté, sur celui du peuple, qui n'est pas la somme des citoyens, mais l'ensemble des hommes réunis par les liens du sang, « les caractères nationaux et les riches héritages des histoires » empêchent que règnent pour autant en France un individualisme effréné, en Allemagne un collectivisme niveleur. Les Français,

qui se sont montrés centralisateurs avant et pendant la Révolution, doivent être en mesure de saisir que le III^e Reich a retrouvé l'ancienne notion germanique du chef, émanation directe et maître suprême de la vie ethnique.

Un autre contraste réside dans le fait que les hommes de 1789 ont prétendu suivre les lumières de la raison tandis que ceux de 1933 accordaient confiance à l'intuition, mais on se tromperait fort si l'on en déduisait que la France est dépourvue d'âme — *seelenlos* — et que l'anti-intellectualisme du III^e Reich est un combat contre l'esprit. Sans doute les *Cahiers* reconnaissent-ils que le national-socialisme condamne ceux qu'ils nomment « les intellectuels de grandes villes privés d'instinct », c'est-à-dire les adeptes de l'idéalisme despotique hérité de Kant ou les imitateurs glacés des grands rationalistes français du XVIII^e siècle, mais c'est pour exalter aussitôt l'importance des « forces claires de l'entendement », phares de la vie individuelle et sociale qui gisent, selon la doctrine constante d'Adolf Hitler, au sein de la paysannerie germanique, détentrice des sources de la régénérescence (4). Au demeurant, la manière dont s'est déroulée la Révolution française n'a-t-elle pas offert d'éclatants exemples d'infidélités à la pure logique et d'explosions de l'irrationnel ? Elle a su revêtir en 1793 la forme d'un gouvernement qui ne se proclamait révolutionnaire que pour paralyser les conséquences des principes mêmes de la Révolution. Elle a déclaré la paix au monde pour voir ce dernier se dresser promptement contre elle. Elle a dévoré ses propres enfants, et notre publication d'en suggérer le tragique en insérant quelques pages d'une célèbre confession fataliste écrite par un fervent de la *Jeune Allemagne* francophile des années 1830, *La mort de Danton*, de Georg Büchner, un cri de colère contre l'absurdité de la tyrannie exercée par Robespierre au nom de la raison et de la vertu.

Les *Cahiers* relèvent ensuite les grands points communs qui unissent les deux mouvements. Si celui de 1789, disent-ils, a proclamé les droits de l'Homme sans négliger d'indiquer ses devoirs, celui de 1933 a d'abord mis l'accent sur une nouvelle formulation de ses devoirs, mais sans omettre une nouvelle

interprétation de ses droits (5). En second lieu, les deux révolutions ont su créer par la dynamique de leur instinct une mystique de la nation, qui n'exclut pas le droit à des accroissements territoriaux mais à la condition qu'ait été réalisée au préalable l'unification sociale et morale des peuples. La génération de 1789, assure-t-on enfin, s'est montrée capable d'organiser un Etat moderne, comme les Allemands d'aujourd'hui mènent avec succès une « tentative géniale » pour intégrer l'idée nationale et socialiste dans un nouvel ordre de la communauté populaire : la revue esquivée, il est vrai, en accomplissant ce dernier rapprochement, la préférence que les nationaux-socialistes accordent à la primauté du groupe racial sur celle de l'Etat et qu'elle avait évoquée, nous venons de le voir, dans ses remarques sur l'Italie.

Du reste, poursuivent les chroniqueurs nazis, les temps sont venus où les Allemands et les Français peuvent porter sur la révolution de leurs voisins un jugement équitable et qui ne soit pas déformé par des considérations de politique intérieure. Les premiers ne sauraient plus accorder leur seule hostilité méprisante aux idées de 1789 sous le prétexte qu'elles auraient inspiré une législation qui fut imposée à leur pays par la domination française et défendue par des « cercles de défaitistes » puisque le III^e Reich, affranchi de la servitude dans laquelle le traité de Versailles avait enfermé l'Allemagne, a stoppé toute leur influence, réelle ou potentielle. Ils se trouvent maintenant placés dans les conditions politiques, et donc dans les conditions mentales requises pour discerner leur authenticité, pour négliger les déclarations des révolutionnaires qui en ont altéré la pureté initiale et, à titre d'exemple, pour ne plus se souvenir avec crainte de la philosophie de Marat qui voyait dans les besoins de l'homme la justification de tous ses actes, même celle du crime. De leur côté, les Français, dont quelques meneurs d'opinion s'étaient hâtés d'applaudir l'événement de 1933 par seule comparaison avec la situation de leur pays, bénéficient désormais du recul nécessaire pour découvrir avec sérénité la valeur spécifique du national-socialisme.

Cet examen critique des idéologies paraît s'achever par une conclusion syncrétiste, pragmatiste presque et sentimentale. Si la révolution de 1933 a renversé la démocratie de Weimar, écrit Hans Frank, ce n'est assurément pas parce que ce régime était une démocratie, c'est seulement parce qu'il s'avérait incapable d'assurer au peuple allemand « l'unité, [...] le travail et la sauvegarde de sa race », tant il est vrai « qu'une prescription juridique n'a de valeur que si elle favorise le développement du peuple pour lequel elle a été rédigée » et se soumet « à la loi naturelle que Dieu a imposée à notre destinée terrestre ». De toutes manières, renonçons les uns et les autres à apprécier nos mouvements selon nos sympathies, ne retenons que leurs œuvres concrètes et la grandeur d'âme de ceux qui les ont lancés. L'éditorial emprunte ainsi à Goethe le mot de la fin : « Les hommes sont divisés par les opinions, mais rapprochés par le caractère ».

Cette manifestation d'irénisme s'accompagnait dans les colonnes de la revue, au prix de quelques exceptionnelles remarques désobligeantes envers nos compatriotes, de l'affirmation que le national-socialisme était un phénomène purement allemand et qu'à l'opposé du chauvinisme français dont la dictature jacobine de 1793 avait fourni l'un des plus redoutables exemples (6), il n'entendait nullement chercher à susciter des révolutions à l'étranger pour y propager sa doctrine : il se bornait à exiger des autres qu'ils respectassent en lui sa parfaite adaptation au caractère germanique (7).

Les diverses remarques que nous venons d'évoquer et notamment la dernière, mettaient en contradiction avec eux-mêmes les milieux français de sympathie fasciste qui attendaient de l'Allemagne hitlérienne qu'elle fût le fédérateur d'une Europe nouvelle gagnée à son idéologie (8). En outre, si l'on en pesait bien les mots, le laborieux effort de séduction auquel s'étaient livrés les *Cahiers franco-allemands* laissait transparaître le mépris de fond dans lequel les nazis tenaient la France contemporaine. Pour eux, notre pays demeurait à la fois faible et corrupteur dans la mesure où il restait fidèle à l'idéal de 1789 ; l'Allemagne s'était grandie en tirant les leçons de la

Révolution de sa voisine, en supprimant ses effets pervers, mais aussi en partant de certaines des valeurs qu'elle avait exaltées pour mieux accomplir sa propre révolution (9), un mouvement qui méritait d'être confronté au premier sur ses propres terrains, mais qui était d'une essence et d'une portée infiniment supérieures (10). Les protestations de francophilie de notre revue donnaient ainsi à penser que leurs auteurs voulaient concéder un pur rôle de second plan à une nation enfermée dans l'archaïsme de ses idées politiques et minée par les éternelles contradictions internes de sa mentalité collective, à une communauté indigne de s'opposer au Reich dans son légitime désir de rassembler l'ethnie germanique et seulement capable de faire bénéficier le monde à venir de la partie saine de son riche héritage culturel. Cette propagande devait pourtant abuser encore certains esprits généreux de notre pays, victimes de la manière hypocrite et ambiguë dont ses porte-parole usaient du vocabulaire ou du glossaire du pacifisme et de la révolution, de la façon dont ils savaient envelopper les difficultés dans la brume des mots imprécis. En mettant en parallèle nuancé leur propre conquête du pouvoir avec 1789, les nationaux-socialistes étaient sans doute parvenus à les conforter quelque peu dans leurs illusions. L'idée même de recourir à cet exercice montrait en échange qu'ils ne pouvaient faire table rase de notre Révolution, qu'ils en demeuraient malgré eux tributaires sur plusieurs points d'importance et que leur doctrine n'était pas exempte d'illogisme, à supposer qu'elle méritât le nom de doctrine.

NOTES

(1) Cité dans : D. Desanti, *Drieu La Rochelle* (Paris, 1978), p. 316.

(2) La section diplomatique du parti, appelée la *Ribbentrop-Dienststelle*. Son chef ne deviendra ministre des affaires étrangères qu'en février 1938.

(3) Il convient d'ajouter que les *Cahiers* cherchaient à faire pièce aux nombreuses revues françaises qui avaient publié d'importants

articles sur le cent-cinquantième et notamment avec le concours d'exilés politiques allemands.

(4) Et d'une paysannerie à laquelle le nouveau régime a redonné sa noblesse. Cette glorification des valeurs rurales, notons-le en passant, se retrouve de façon curieuse dans les colonnes de la revue, sous la plume d'E. Herriot, qui présente le petit cultivateur français, affranchi des contraintes féodales par la Révolution, comme le plus sûr adepte de ses maximes de sagesse démocratique.

(5) Des devoirs et des droits d'un homme que le III^e Reich ne considère plus comme un individu, à la manière des démocraties libérales, mais comme une personne à laquelle il a donné les moyens de vivre une vie spirituelle au sein d'une communauté et de découvrir une « mesure commune » entre la pensée et l'action (Voir : M. Hieronimi et H. Rheiner, « Der Personalismus, eine geistige Erneuerungsbewegung in Frankreich » dans *Cahiers*, 2/ 1937, p. 58-63 ; remarques sur le personnalisme d'Emmanuel Mounier et sur le *Penser avec les mains*, de Denis de Rougemont).

(6) Les *Cahiers* (p. 499-500), rendant compte de *Der französische Nationalismus*, de Karl Heinz Bremer, relèvent toutefois que l'auteur fait une distinction judicieuse entre les jeunes nationalistes français, qui sont respectueux de l'unité allemande, et les chauvins, prêchant dans la tradition jacobine l'annexion de la rive gauche du Rhin et étrangers à toute pensée raciale, dont on a trouvé des représentants à droite comme à gauche, Maurras et Barrès ou Clémenceau.

(7) Les *Cahiers* précédents n'avaient cessé de porter leur critique contre les prétentions successives de l'Eglise puis du « soi-disant libéralisme humanitaire » à façonner « une civilisation [...], une économie [...] et même une république mondiale » qui faisaient fi des différences entre les races et les caractères des peuples (Voir : Alfred Rosenberg, « La situation spirituelle et politique », *Cahiers*, 10-11/ 1937, p. 313-322).

(8) Les *Cahiers* des années précédentes avaient cependant exalté d'une manière assez vague l'idée d'une régénérescence et d'une solidarité européennes que pouvait désormais favoriser l'Allemagne, enfin libérée de sa condition de « paria », grâce au renouveau antirationaliste qu'elle avait mis en mouvement, à la « découverte » qu'elle avait faite de l'importance des racines ethniques, à sa capacité à mettre les valeurs du *Germanentum* en contrepoids à la latinité (Voir : allocution d'A. von Arnim, 29 novembre 1935, *Cahiers* 1/1936, p. 6-7 ; compte rendu de *Ringens um Europa*, d'Eugen Diesel, 2/1936, p. 64 ; « Hier liegt das ganze Missverständnis », *ibid.*, p. 76).

(9) Les *Cahiers* de 1938 notent que l'Allemagne opprimée par la domination napoléonienne avait déjà emprunté aux idées de la Révolution française l'exaltation du concept de nation pour forger un nationalisme dressé contre la France de l'époque, mais que ce dernier, notamment grâce à l'enseignement de Fichte, contenait en germe le racisme en lequel il devait ultérieurement se convertir (Voir : Hans Eberhard Friedrich, « La France devant l'opinion publique allemande », janvier 1938, p. 5-11).

(10) A titre d'exemple, la Révolution française, selon les nationaux socialistes, a cherché à créer « l'égalité du Tiers Etat ». Il appartient à la Révolution allemande « de trouver des droits de vivre » pour toutes les classes de la société (Voir compte rendu de *Ringens um Europa*, cité plus haut).

*DE LA PROVENCE AUX CEVENNES
AVEC LE LION SUFFREN*

par M. le général Henri-Pierre COTHIAS,

Membre non résidant

Touchant pour la première fois les Cévennes — il y a maintenant vingt ans — j'avais relevé quelques vagues souvenirs des séjours qu'y fit, en sa retraite, un provençal fameux.

Le vice-amiral de Suffren-Saint-Tropez (1729-1788) plus connu quelquefois sous le titre bailli de Suffren. Et je me suis toujours promis d'en apprendre un jour davantage.

J'ai dû, pour ce faire, me plonger dans diverses relations dont Suffren a été l'objet et j'ai fait alors bien d'autres découvertes.

En effet, si toutes ces relations s'accordent pour reconnaître le grand marin et son admirable campagne des Indes pendant la guerre d'Indépendance Américaine, certaines ne cachent pas ses troublants comportements, sa grossièreté coutumière et son extrême sévérité, son arrivisme et sa recherche effrénée de la gloire. Autant de clefs, peut-être, des énigmes qui ont marqué sa vie et sa mort tragique à la veille de la Révolution.

Ainsi, embrassant l'entière vie du bailli vais-je tenter de le faire revivre devant vous. L'épisode des Cévennes apparaîtra en son temps comme de source. Mes propos différeront sensiblement de la légende du gros Suffren héros pittoresque. Mais après deux siècles, ne peut-on dire l'exacte vérité ?

Profane en la marine à voile, je vous épargnerai de ce fait tous détails sur les opérations auxquelles le personnage a participé et saisirai seulement l'ensemble de sa campagne des Indes. A cette fin, j'ai adressé pour mémoire une grossière carte de l'Océan Indien et une autre de la région Dekkan-Ceylan. Vous pourrez vous y reporter le moment venu. Quant aux attitudes de notre homme, souvent choquantes, j'en ai atténué la crudité.

PREMIERE PARTIE : PREMIERES EXPERIENCES

Les origines

Les Suffren d'origine lucquoise étaient installés depuis le XIV^e siècle à Salon-de-Provence où grâce à leurs succès dans les affaires, ils parvenaient à la bourgeoisie puis à la noblesse.

Issue des comtes de Saint-Tropez, une branche des Suffren accédait au marquisat de Saint-Cannat au XVII^e siècle. Et c'est à Saint-Cannat sur la route d'Aix-en-Provence à Avignon que naquit en 1729 Pierre-André de Suffren Saint-Tropez. Mais alors que les Suffren avaient surtout compté des gens de robes, le futur bailli aura, outre cinq sœurs, deux frères aînés qui seront l'un maréchal de camp, l'autre évêque, et un cadet qui sera comme lui marin.

A l'école des Gardes-Marines

Conduit à l'âge de 8 ans par son père à Malte qui, depuis La Valette, grand maître de l'Ordre des Hospitaliers au XV^e siècle, s'identifia, vous le savez, avec cet Ordre jusqu'à Bonaparte, il y fut reçu chevalier de minorité, choix à confirmer plus tard sous conditions. Nous verrons lesquelles.

Puis, à 14 ans, il était admis à Toulon dans l'une des trois vieilles écoles de gardes-marines fondées par Colbert pour les jeunes nobles se destinant à la marine de guerre.

Suffren a gardé de très mauvais souvenirs de cette école de gardes-marines où l'on n'apprenait, a-t-il dit, que l'habituelle ligne de bataille, jamais la manœuvre, ajoutant : « Je me suis fait à l'expérience sans maître ni livres ». Ce qu'il n'a pas dit, mais que ses camarades ont rapporté, est que corpulent (il sera obèse avant la quarantaine), hautain, violent, bagarreur, il se battait à l'École aux poings et aussi au compas et que quand fut distribué aux élèves l'uniforme rouge du Grand Corps de la Marine, il provoquait les officiers de Terre et les passants dans la rue. De ce moment, il acquit une réputation, jamais démentie, de mauvais coucheur.

Cependant, ce diable d'adolescent n'était pas insensible à tout. Et c'est dans cette période qu'il rencontrait pendant ses vacances dans les propriétés de sa plus grande famille près de Salon et de Draguignan, quelques jeunes filles dont une certaine Marie-Thérèse de Perrot, de 3 ans son aînée, un peu sa parente, que nous retrouverons bientôt et ne perdrons pas de vue. Ces séjours agréables mettaient enfin en joie le pénible garde-marine.

La guerre de Succession d'Autriche (1744-1748)

Première captivité

Une de ses premières opérations pendant son temps d'application fut, en 1747, pendant la guerre de Succession d'Autriche où la France n'avait rien à faire n'étant pas menacée et dont on a pu dire qu'elle avait travaillé pour le roi de Prusse. Le garde-marine Suffren était en l'escorte d'un lourd convoi à destination de l'Amérique. L'arrière garde attaquée sur la côte de Galice par une flotte anglaise supérieure tint sous un feu d'enfer, mais fut capturée. Prisonnier à Londres, le jeune Suffren méditera sur les circonstances de ce combat. Le point le plus vulnérable d'une escadre était l'arrière de la formation. C'est donc là qu'il fallait attaquer. Suffren était libéré au Traité d'Aix-la-Chapelle (1748) où Louis XV, magnanime, abandonnait nos conquêtes aux frontières.

*Suffren à Malte**Premier séjour dans l'île (1748-1751)*

Mais quelles raisons ont bien pu pousser l'enseigne de vaisseau Suffren, 20 ans, apparemment épris de sa cousine, à partir à Malte pour s'y faire confirmer Chevalier de l'Ordre, donc y prononcer ses vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté ? Timidité de Marie-Thérèse ? Ou piété de Pierre-André ? Il y a là une première énigme de la vie de Suffren.

L'homme a expliqué son option par le souci qu'il avait de s'employer pendant une période de paix à quelque chose d'utile. Mais ses exégètes ne l'ont pas entendu ainsi.

Les conditions de réception comme chevalier de Malte se sont progressivement assouplies depuis la Révolution. Aujourd'hui, outre qu'aucun titre nobiliaire n'est exigé, il suffit de s'engager à la pratique d'une parfaite vie chrétienne ce qui n'est pas déjà si facile. Déjà, à partir du milieu du XVIII^e siècle, l'Ordre amorçait un déclin : assouplissement des références nobiliaires (il fallait en principe huit quartiers de noblesse, quatre paternels et quatre maternels), diminution de la pratique religieuse, apparition de réunions mondaines chez les dignitaires et multiplication des cabarets populaires. Mais restaient ces engagements personnels que j'ai rappelés, les soins aux lépreux pendant un an et pendant deux ans la chasse aux pirates en Méditerranée sur les galères de l'Ordre, pratique qui, celle-là durera jusqu'à la fin du siècle. Ce n'était pas rien.

Suffren en s'engageant vis-à-vis de l'Ordre n'avait-il pas de visées plus lointaines ? Malte avait les meilleures relations avec Sa Majesté très Chrétienne et dans l'île fonctionnait une véritable école de navigation et du combat rapproché. « Les Maltais », entendez les chevaliers de Malte, bénéficiaient généralement d'un avancement rapide et, nous le verrons plus tard, de dignités et avantages matériels. Ce qui d'ailleurs ne manquait pas d'entraîner des jalousies notamment de la part des Bretons qui ont souvent la tête près du bonnet. Suffren n'était-il pas venu se faire sacrer à Malte pour s'assurer toutes ces chances ? Du reste, la dévotion personnelle de l'homme était

douteuse. Un témoin de sa vie a déclaré : « Il ne s'est pas usé les genoux ». Et ces exégètes d'affirmer : avec l'indépendance, l'amour de la vie, de la gloire et même de l'argent qu'on lui connaîtra, Suffren ne pourra que s'affranchir de ses vœux.

En attendant, le plus sûr était que l'harassante chasse aux pirates, exercice du marin, du matelot, avant ceux du tacticien puis du stratège, allait endurcir un peu plus un jeune homme déjà très rude.

Mais du fait de son engagement pris à Malte, Suffren renonçait à convoler avec Marie-Thérèse. Elle le comprit et un an après le départ à Malte, elle épousait un certain Comte de Saillans, capitaine au Royal-Orléans, d'une famille originaire de Provence, fixée à Alais depuis le XVII^e siècle mais sans prérogative territoriale. Puis, bientôt veuve, elle se retirait au château de Garigaille de sa propre famille près de Draguignan où elle devait retrouver son premier soupirant.

Ce n'est donc pas à ce moment que Suffren vint en Cévennes. Patientons !

L'ami et l'amie ne se rencontreront pas aussi souvent qu'ils le désireront en raison : lui de son fréquent éloignement, elle de la charge d'un enfant. Mais ils échangèrent toute leur vie leurs plus intimes confidences. De toutes les lettres de Suffren à Mme de Saillans, on n'a eu que des extraits. Assez cependant pour qualifier ces lettres de véritables missives d'un mari à sa femme ainsi que vous pourrez le constater plus avant.

La guerre de sept ans (1756-1763)

Deuxième captivité

Revenu en France en 1751, Suffren observait la conjoncture. En pleine paix, les Anglais arraisonnaient nos navires dans toutes les mers. Quand, enfin, le roi se décida à réagir, renversant nos alliances (Marie-Thérèse d'Autriche au lieu de Frédéric II), Suffren était avec La Gallissonnière en appui du corps du duc de Richelieu à Minorque, enlevé par les Anglais aux Espagnols en même temps que Gibraltar à Utrecht (1713).

Port-Mahon était conquis et Richelieu allait être couvert de fleurs au théâtre de Montpellier. Mais Suffren avait relevé que si la flotte anglaise n'avait pas attaqué (son amiral sera pendu), la nôtre ne s'était pas non plus engagée. Et, revenu à terre, il répétait à la cantonade : « Tant qu'on n'a pas détruit la flotte adverse qui veille, on n'a rien fait. Il ne fallait pas confondre prestige et efficacité ». Mais en 1759, Suffren lieutenant de vaisseau était d'un renfort pour le Canada. Il y voyait plus grave : un chef d'escadre qui ne devait sa place qu'à une favorite et trop fidèle aux instructions de Versailles d'éviter tous affrontements inutiles, s'esquiver aux approches de Gibraltar laissant ses subordonnés libres d'agir chacun pour son compte. Le vaisseau de Suffren était capturé sur la côte Sud du Portugal à Lagos. Nouvelle épreuve mais qu'il n'oubliera pas non plus. Les Anglais avaient violé la neutralité portugaise. Il en tirera un jour argument et vengeance.

Traité de Paris (1763)

Retour de Suffren à Malte

Mais arrivait 1763. Ayant entretenu en Europe les guerres de Succession d'Autriche et de Sept ans pour s'en prendre plus facilement à nos possessions d'Outre-mer, l'Angleterre, au traité de Paris nous arrachait le Canada, la vallée de l'Ohio, nos territoires des Indes ; aux Antilles, La Dominique, Sainte-Lucie, Tobago, La Grenade, enfin le Sénégal. Elle était devenue l'arbitre en Europe et maîtresse du commerce maritime.

Dans cet effacement de la France, Suffren retournait par deux fois à Malte. Au total, il y aura servi huit ans. Mais peut-être y avait-il là-bas, en dépit de services très éprouvants, quelques bons moments, les escales méditerranéennes et les fêtes organisées à Malte au retour des grandes prises où accourait le peuple de l'île.

Suffren était fait capitaine de vaisseau en 1772 et en même temps commandeur de Malte.

DEUXIEME PARTIE :

LA GUERRE D'INDEPENDANCE AMERICAINE (1778-1784)
SUFFREN DANS SA CAMPAGNE DES INDES (1781-1784)

Mais apparaissaient avec la Déclaration d'Indépendance de l'Amérique du 4 juillet 1776, les années cruciales.

A l'occasion du bicentenaire de cet événement, j'ai retracé ici principalement, la manœuvre combinée qui devait conduire les corps de Rochambeau, de Washington et de Lafayette au rendez-vous donné par De Grasse sur la côte de Virginie et à la victoire de Yorktown le 21 octobre 1781.

Aujourd'hui, mon projecteur sera braqué uniquement sur Suffren :

- capitaine de vaisseau dans les malheureuses opérations du vice-amiral d'Estaing sur la côte Est de l'Amérique et aux Antilles (1778-1780) ;
- puis chef d'escadre dans la campagne des Indes (1781-1784) où le bailli, nonobstant des attitudes fâcheuses, a atteint le génie.

Avec l'amiral d'Estaing (1778-1780)

Vous savez avec quelle satisfaction Vergennes accueillit la déclaration américaine de l'Indépendance, occasion pour la France d'affaiblir l'Angleterre, après l'humiliant traité de Paris, mais aussi avec quelle prudence il s'engageait. Ne fallait-il pas en particulier s'assurer de la préparation de notre Marine ? Or, si notre flotte avait été reconstituée par Sartine, elle restait avec de graves lacunes, notamment l'absence d'un enseignement supérieur porteur d'une doctrine, la dualité des officiers rouges et des officiers bleus, entendez nobles et roturiers, la condition lamentable des équipages.

Vous savez aussi les hésitations de d'Estaing à s'engager contre les flottes britanniques dans les baies de New York puis de New Port, enfin, aux Antilles, sa propension à débarquer

sur les îles avant de s'attaquer aux flottes ennemies qui veillaient. D'Estaing était un officier de Terre depuis peu de temps dans la marine. Suffren qui l'appelait « le pouce-caillou » démolissait son chef devant tout le monde.

Après cette campagne on formulait, comme d'usage, des propositions de récompense. A cause de ses continuelles critiques de d'Estaing, la proposition d'avancement de Suffren était annotée par le roi : « Ne se peut ». Suffren ne recevait qu'une pension. Du moins, à 52 ans, était-il fort connu.

A 52 ans un personnage redoutable

Son obésité, qui ne lui enlevait pas toute agilité (il se dandinait ou trottinait sur ses courtes jambes) le rendait reconnaissable à tous. En mer, il était affreusement négligé : chemise sans jabot, gilet déboutonné, culotte relâchée aux genoux, et, au lieu du tricorne de ses officiers, un grand feutre, qui deviendra légendaire, qu'il avait chipé à l'évêque son frère.

Avec ça, une voix rauque et nasillarde comme il s'en entend encore en Provence, un langage vert, salé, un appétit d'ogre, la posture d'un goinfre.

Enfin, d'un abord effrayant, s'ingéniant à faire peur avant toute conversation.

On aurait pu douter de ses origines et se demander où il avait contracté toutes ces habitudes, bien qu'il sache, quand il le voulait, paraître et représenter, de même que parler et écrire.

Au total, un homme avide d'autorité, grossier et redouté, pressant, pesant, omni-présent. Mais un chef de guerre à l'instinct, au flair infaillibles, à l'imagination toujours en mouvement, pressentant l'événement, un marin au tempérament de corsaire répétant à qui voulait l'entendre :

- un seul objectif : l'escadre (ou l'armée) adverse ;
- un seul but : la détruire ;
- une seule tactique : l'offensive.

En route pour les Indes (1781)

Feu le duc de Castries nous a dit, ici, en 1979, comment son ancêtre, le lieutenant-général de Castries, nouveau ministre de la Marine en 1780, avait réussi, dans la stagnation de la guerre d'Indépendance américaine, à débloquer cette situation. De Castries était un officier de Terre, mais qui s'était entouré de conseillers avisés. Il constituait deux nouvelles formations à destination l'une des Antilles, l'autre de l'Océan Indien, qu'il confiait la première à De Grasse, la deuxième à Suffren.

Les deux formations partant de Brest en mars 1781 faisaient route ensemble jusqu'à Madère où elles se séparaient. On pouvait être sûr que Suffren, maintenant libre, allait faire parler de lui.

Suffren, sur « le Héros », 74 canons, chef d'une division de 5 vaisseaux de ligne, avait pour mission d'accompagner un convoi au Cap puis se porter à l'Ile de France (c'est depuis 1815 l'île Maurice) pour y renforcer une escadre, relever son chef malade, et de là porter la guerre aux Indes.

La Praia (16-4-1781)

Pourquoi, au lieu de gagner de vitesse l'anglais Johnstone qu'il savait le précéder, Suffren s'est-il arrêté au Cap Vert, en fait un site de noirs basaltes ? Fortuitement, parce qu'un de ses navires avait oublié de faire sa provision d'eau ! Quelle ne fut pas sa surprise de trouver, le 16 avril 1781, précisément, ce Johnstone au mouillage de la Praia ! Une aubaine ! Sans s'arrêter à l'argument de la neutralité du Portugal (on sait qu'il avait été pris en 1757 à Lagos dans cette situation) il virait, prescrivant la simple ligne de bataille et sans plus attendre fonçait sur l'Anglais, mais seulement imité par un deuxième vaisseau, les autres paraissant ne pas comprendre et restant en arrière. Il écrira à Mme de Saillans : « Ah, pourquoi tous n'ont-ils pas attaqué ? Avec mes 5 vaisseaux, je pouvais faire la paix et une paix glorieuse. Ton ami eut été digne de toi et l'Europe l'eût célébré ! » Mais rien qu'avec 2 vaisseaux, il avait mis l'Anglais hors de combat pour plusieurs semaines,

l'obligeant même à rentrer en Angleterre. De Castries félicitera Suffren sans réserves.

Au Cap, les Hollandais qui tournaient le dos aux Anglais depuis la concurrence marchande et la colonisation, le ravitaillaient et réparaient.

Vers l'Ile de France

Mais que croyez-vous que notre homme faisait pendant ses longs cours ? Dans cette marine à voile, tout était conçu pour le service de l'artillerie. Et dans les cales où les hommes étaient entassés, un hamac pour deux à tour de rôle, et voisinaient avec les vivres, l'étable, la porcherie, les volailles et l'hôpital, régnait une odeur pestilentielle. Devant cette situation, Suffren avait pris l'habitude de s'intéresser aux équipages, s'arrangeant avant le départ pour leur procurer un peu plus d'air et de lumière. Maintenant, sur « le Héros » entre le Cap et l'Ile de France, il allait tous les jours passer un moment avec ses hommes, leur parlant gaillardement, dans leur langue, le provençal, du pays et des gens, les gratifiant de quelques galéjades, bourrades ou coups de pieds au derrière. Il n'en fallait pas davantage pour mettre tout le monde en joie. Louable souci de la part du Commandeur ? Certes ! Et tous ces censeurs ont rendu hommage à la constance de cette attitude même s'il y entrait une part de calcul. Ne recommandait-il pas les accouplements, persuadé, disait-il, que ces hommes, à deux, montreraient plus de courage à l'instant du branle-bas ?

Enfin, dans la logique de son action, il passait d'un navire à l'autre et bavardait ainsi avec tous les équipages. Ses capitaines l'accusaient de démagogie.

Pourquoi Suffren n'a-t-il pas tenté aussi de mettre ses officiers dans son jeu ? Enigme encore ? L'opinion de ses censeurs est que les considérant comme inférieurs, ce qui était en partie vrai, il ne les aimait pas, n'avait pas fait d'efforts pour s'en rapprocher. Viendront les jours où il en pâtira.

On touchait l'Ile de France, le 25 octobre 1781, à Port-Louis. Suffren voyait le chef d'escadre mourant qu'il devait

relever puis les officiers en place qui allaient être les siens. Ils forniquaient avec des femmes de l'île. Il leur reprochait véhémentement, non sans que lui revint aux oreilles leur ricardement : « M. de Suffren, Commandeur de Malte, a, il est vrai, de bonnes raisons pour s'abstenir ! » Il aurait pu objecter qu'il n'avait qu'un amour, celui-là de qualité, caché sur la terre de Provence. Mais était-il si sûr de lui ? De sa fidélité ?

Pour l'heure, commandant d'escadre, il se rappelait les malheureuses Indes françaises. Dupleix d'abord gouverneur de Chandernagor, s'était taillé dans le Dekkan un empire de 30 millions d'habitants. Puis, fait gouverneur général à Pondichéry et nabab par le Grand Moghol de Delhi, il avait pris Madras, siège des Etablissements anglais avec La Bourdonnais, mais dont il se séparait avec fracas, celui-ci ayant lâché la place contre rançon. La Bourdonnais puis Dupleix avaient été rappelés en France pour rendre des comptes. Le premier était enfermé à la Bastille, le deuxième finissait dans la misère. Leurs successeurs, Lally-Tollendal devait capituler dans Pondichéry. Il finissait à Paris sous l'échafaud. Voltaire avait fait réhabiliter sa mémoire.

Ainsi, après le désastreux Traité de Paris, la France ne gardait-elle que 5 comptoirs sur les côtes de Coromandel et de Malabar, villes ouvertes sans la moindre garnison. Autant dire le néant d'où n'émergeaient que deux espoirs : le rapprochement que le sultan du Mysore, Hayder Ali dressé contre l'arrogance des Anglais souhaitait avec les Français (ce qui était à vérifier). Et l'arrivée annoncée par De Castries d'une division qu'accompagnait Bussy-Rabutin, ancien diplomate de Dupleix (mais quand ?)

Et la marine à voile était fragile. Il fallait impérativement disposer d'un port, d'une base comme on dit aujourd'hui, pour se refaire. Or, de Port-Louis, les délices de Capoue, où il était encore, Suffren ne voulait à aucun prix. Il était d'ailleurs à un mois de l'Inde. Et sur la côte de Coromandel hors le port de Madras aux Anglais il n'y avait que des plages de sable.

La seule chance du Commandeur était dans les 11 vaisseaux qu'il avait maintenant, autant que l'amiral anglais

Hughes. S'il arrivait à battre celui-ci, il pourrait s'emparer non de Madras qui était fortifié, mais de l'excellente rade de Trincomale sur la côte Est de Ceylan (Sri-Lanka), dont les Hollandais, commerçants, lui avait accordé l'utilisation. En attendant, il ferait prendre aux Mascareignes et sur le pourtour de l'Océan, matelots, soldats, ouvriers et bois, voiles, cordages.

Enfin, fort de ces succès, il pourrait obtenir la coopération d'Hayder et refaire un empire à la France.

Tel était le projet stratégique de Suffren assorti d'un plan de soutien, c'est-à-dire logistique comme on dit aussi aujourd'hui qu'il faut bien qualifier de génial.

Sur le plan tactique enfin et jusqu'à ce que nous disposions d'un port, nous nous tiendrions au mouillage à proximité des ports ennemis pour en surveiller la sortie et l'attaquer.

A cause de l'infériorité de ses officiers et aussi de la lourdeur de ces bâtiments (coque munie de rivets freinant la progression au lieu de doublure lisse en cuivre comme les navires anglais) Suffren, malgré une pratique consommée de la manœuvre, n'obtiendra que des succès incomplets mais qui répétés vont lui permettre cependant de réaliser son projet.

Sadras (17-3-1782)

Tout commençait au début de l'année 1782 où l'on apprenait la victoire de Yorktown en octobre 1781. Très bien ! Mais l'Angleterre n'avait qu'un genou à terre.

Suffren se mettait en surveillance devant Porto-Novo, une plage, huttes et bungalows en planches, pour surprendre la sortie de l'Anglais de Madras. C'était le premier combat à Sadras, entre Madras et Pondichéry. Comme il en avait de bonne heure éprouvé l'efficacité, il attaquait l'arrière ennemi malheureusement avec 2 vaisseaux seulement, les autres, comme à la Praia restant à la traîne. Hughes rompait le combat et allait se refaire à Trincomale.

Une escadre disposait alors d'un corps de débarquement de plusieurs milliers d'hommes qui bien que d'un statut distinct de celle-ci conférait au commandant de l'opération une certaine liberté d'action. Après Sadras, Suffren retournait à



Suffren par Houdon.

Porto-Novo où Hayder, exalté par ce succès, avait déjà poussé 20 000 cipayes. On y débarquait 2 000 Français. Liaison faite, leur chef de corps ramenait 100 000 roupies pour le chef d'escadre (1 roupie : 1 écu) puis restant en contact parvenait à s'emparer de Gondelour, comptoir britannique.

Le Providien (12-4-1782)

Le deuxième combat avait lieu en avril au Providien, îlot à quelques 20 miles à l'Est de Ceylan où Suffren attendait la sortie de Hughes de Trincomale. C'était la même chose qu'à Sadras. Hughes rentrait à Trincomale et Suffren gagnait Batticaloa, un port hollandais minable plus au Sud mais d'où il pouvait guetter les mouvements de son rival et se réparer avec les matériaux qu'il avait racolés.

Mais là, on était bientôt informé que Bussy et la division attendue seraient livrés soit à l'Ile de France (Maurice), soit à l'île Bourbon (La Réunion). Aux îles ? Non ! On n'allait pas retourner à Capoue ! D'ailleurs, cet ordre datait de 3 mois. La conjoncture avait changé. N'en déplaise à certains, l'escadre resterait face à l'Inde, ce que d'ailleurs le gouverneur de l'Ile de France approuvait. Bussy et la division seraient déroutés sur Ceylan.

Nagatapnam (6-7-1782)

Enfin informé qu'Hayder avait fait quarante lieues pour le rencontrer, le chef d'escadre devait coûte que coûte retourner à Porto-Novo. C'était le troisième combat, en juillet, à Nagatapnam. Une nouvelle fois mis à mal, l'Anglais gagnait Madras mais le Commandeur avait maintenant la conviction que certains de ses capitaines refusaient délibérément de s'engager.

Nous avons vu que les officiers du Grand Corps, les rouges, n'avaient pas été initiés à la manœuvre. Plus étonnant était que Suffren n'avait pas la patience de leur enseigner, se contentant de les démolir après coup devant les équipages goguenards. Il n'avait d'indulgence que pour les bleus qui, simples patrons de bateaux dans le civil et seulement commission-

nés pour une campagne, compensaient généralement toute prétention par du dévouement.

Des rouges avaient ainsi conçu pour le « pacha » une véritable aversion et l'on avait vu un jour, affiché sur sa cabine, un placard :

« *CAVE CANEM* »

(*Attention au chien*)

que Suffren avait remplacé immédiatement par un autre :

EGO, NOMINOR LEO

(*Moi, je m'appelle lion*)

Et dressé contre ses blancs-becs et ses chevaux de retour, il tournait sur le pont comme dans une cage, tonnant, tonitruant, puis mâchant son cigare, se rendait auprès de ces chers matelots.

Après Nagatapnam, ce fut pire. On avait vu arriver en mer un parlementaire britannique représentant qu'un navire français avait, au plus fort du combat, amené son pavillon puis, après quelques instants, repris ses tirs. L'affaire était grave. Par principe, Suffren avait commencé par nier puis avait fait une enquête. C'était Cillart de Sauville, capitaine de vaisseau, patron du « Sévère », 64 canons, qui, perdant la tête, avait amené sa couleur. Deux officiers bleus l'avaient rétablie puis repris le combat. Le Commandeur rugissait d'indignation et proposait immédiatement la traduction devant un Conseil de Guerre de Cillart ainsi que de deux obstinés traînards dont un de ses parents, Forbin, un grand nom de Provence. Mais il ne généralisait pas ces incapacités et proposait en même temps 3 de ses capitaines pour l'avancement. Il n'avait pas honte de sa caste. Aussi bien ne lui devait-il pas d'être là, regardé par tous les pays du monde ?

Rencontre avec Hayder-Ali (25-27-7-1782)

C'est alors qu'avait lieu la rencontre du Commandeur avec le nabab du Mysore. Le 25 juillet 1782, on voyait Suffren en perruque et grande tenue rouge, comme à Versailles, débar-

quer à Porto-Novo, puis porté en palanquin, escorté par une fringante cavalerie, se rendre au camp cipaye, 100 000 hommes rassemblés à proximité du camp français. Il était reçu dans le plus grand faste par son hôte, grand, fin, racé, sa famille, dont son fils Tippto-Sahib, les dignitaires coiffés d'aigrettes, enfin 100 jeunes femmes en sari de soie magnifiques. Et tout de suite, Hayder gratifiait le commandeur d'un éléphant, valeur bientôt convertie, selon l'usage en 200 000 roupies. Suffren y allait alors de son propre cadeau, mais qui ne lui avait rien coûté : une horloge à 3 cadrans et 3 carillons destinée à l'Empereur de Chine trouvée sur un navire anglais qu'il avait capturé.

Le lendemain, en tête-à-tête avec son visiteur, Hayder le félicitait mais non sans s'inquiéter de l'inactivité du corps français à Gondelour, son chef étant tombé malade. Suffren, peu habitué à hésiter, rassurait l'hindou : Bussy attendu, remettrait tout en ordre. Alors, à l'instant de la séparation, le nabab enlevait le gros diamant qui fixait son aigrette et l'offrait au chef d'escadre.

Passé ces moments d'euphorie, on regagnait Batticaloa où l'on apprenait les nouvelles les plus diverses. Le chef d'escadre était fait lieutenant-général et grand-croix bailli de Malte. Mais Bussy, malade, restait à Port-Louis et la division qu'il amenait avait été dispersée par l'ouragan ou étrillée par l'Anglais. N'étaient arrivés à Batticaloa que des isolés.

Des isolés ? Qu'à cela ne tienne ! Il avait maintenant 14 vaisseaux, plus de mille canons. On ne pouvait attendre davantage pour s'emparer du port de Trincomale. Après cinq jours de siège pour lequel on avait débarqué 1 000 soldats, les Anglais se rendaient avec leurs approvisionnements.

Trincomale (3-9-1782)

Hughes accourait bientôt et c'était le fameux combat de Trincomale, qui dura cinq heures. On se battait alors au canon à 300 mètres au plus, parfois beaucoup moins, abordage excepté. Le « Héros » démâtait sous les coups ennemis puis dépa-

villonnait. Le bailli réclamait à tue-tête des pavillons blancs pour montrer qu'il était là, toujours là. Il cognait de toutes ses pièces, de toutes ces munitions. Hughes le voyait se démener sur la dunette puis sur le pont jusqu'à ce que lui-même endommagé, allât se réfugier à Madras. Il ira hiverner aux Malabar. Suffren rentrait à Trincomale qui était maintenant sa base.

Il semblait alors que les mauvaises nouvelles conféraient au bailli un supplément d'énergie. Il apprenait que les restes de la division attendue avait touché le nord de Sumatra. Il irait les chercher. La mort subite d'Hayder-Ali piqué par une mouche charbonneuse, mais il presserait son fils Tippto-Sahib de le continuer. Enfin, le désastre de l'escadre de De Grasse, en juin 1782, aux Antilles. De Grasse, un provençal, le vainqueur de la Cheseapeake devant York Town. Cette nouvelle le touchait le plus.

Gondelour (2-6-1783)

Bussy arrivait enfin à Trincomale, mais il était toujours mal en point. On le poussait à Gondelour pour remplacer le chef du corps de débarquement qui était mort. Mais Bussy, bientôt investi, appelait au secours. Il fallait se porter vers lui, même si on devait rencontrer Hughes. Ce qui allait arriver.

C'était alors le cinquième combat, en juin 1783, à Gondelour, le meilleur, grâce aux nouveaux arrivés qui avaient suivi « Le Héros ». Hughes, abimé, abandonnait la partie. Suffren et ses derniers soldats étaient accueillis à Gondelour comme des sauveurs.

On en était là lorsque, fin 1783, un parlementaire britannique apparaissait à Trincomale confirmant une rumeur qui courait depuis quelques mois. A Versailles, un traité avait été signé le 3 septembre. C'était fini. Les premiers succès de Suffren avaient suffi à entraîner la paix. Vergennes n'avait exigé aucun avantage territorial. Aux Indes, c'était le rétablissement du statu quo ante.

TROISIEME PARTIE :

RETOUR EN FRANCE

Nos succès aux Indes n'étaient connus en Métropole qu'après 3 ou 4 mois. Œuvre d'un seul homme, ils allaient le conduire à la gloire qu'il avait tant cherchée.

En route d'abord pour l'Ile de France, il gardait son accoutrement équatorial, espadrilles et flottard et toujours son feutre, pouvait sans crainte d'être dérangé s'empiffrer le jour, la nuit, la cuisine chargée d'épices dont il raffolait, s'abandonner à des siestes épaisses.

C'était le repas du lion.

Il débarquait en novembre 1783 à Port-Louis avec tout son monde en grand apparat.

Un peu plus tard il écrira à Mme de Saillans : « J'ai passé seize jours aux Iles. Je te ferais tourner la tête si je te racontais la façon dont on m'a reçu ». C'était peu de pudeur parce que si on a prêté diverses aventures à Suffren aux Mascareignes, l'une a été confirmée. A l'île Bourbon où une grande fête avait été organisée en son honneur, il n'avait eu de regards que pour une très jeune femme qu'on avait poussée en avant. Le vainqueur s'était attardé avec elle. Et une famille de l'île s'est longtemps flattée de descendre en ligne directe masculine des Suffren-Saint-Tropez.

Au Cap, les Hollandais lui marquaient la même ferveur. Les Anglais s'empressaient de venir voir le vainqueur de Trincomale et de Gondelour.

Il touchait Toulon fin mars 1784 dans le délire populaire. Mais dans quelles dispositions personnelles ?

Loin de la métropole, il n'avait pas prêté attention au lent travail de contestation, du régime qui s'accomplissait ni aux distances que Lafayette et ses amis, de retour d'Amérique, avaient pris vis-à-vis de la famille royale. Il était de ceux pour qui la patrie s'identifiait avec le roi. Et aussi étonnant que cela puisse paraître après avoir entendu ses jugements à l'emporte-pièce, il n'ambitionnait plus maintenant que de jouir sur

un piédestal de la considération qu'on lui devait. Mais il n'en fut pas longtemps ainsi.

Certes, à Versailles où il était introduit par De Castries, le roi l'embrassait, le faisant vice-amiral et lui accordant « les entrées », la reine le recevait au milieu de ses enfants : (« Moi aussi, j'ai fait du beau travail », lui dit-elle), la Cour l'acclamait au théâtre du château, les grands cordons de Saint-Louis et de Malte lui étaient remis dans la plus grande pompe, les Grands se l'arrachaient. L'euphorie dura cependant moins d'un mois. Il attendait en effet autre chose, le bâton de Maréchal. Mais De Castries en avait dissuadé le roi (il aurait fallu aussi l'accorder à d'Estaing qui ne le méritait pas). Suffren l'apprit et rompit avec le Ministre. Et il s'abstint de se rendre au grand lever de Sa Majesté, grave impolitesse qui lui aliéna la Cour. Il n'était plus qu'ambassadeur de Malte. Et de toutes les dignités qu'il avait reçues, il appréciait le plus les cadeaux de l'Ambassade de Hollande, une épée de parade de 50 000 livres et la commande de son buste à Houdon, initiative qui sera largement imitée. Ce qui lui fera écrire à Marie-Thérèse : « Tu m'auras de toutes les façons, excepté de celle que je désirerais que tu m'eusses ».

Il revenait alors à Toulon, puis se rendait à Marseille, à Salon, à Saint-Cannat, reçu partout avec la même chaleur, enfin à Garigaille où Marie-Thérèse marquait quelques signes de fatigue et d'humeur.

De Paris aux Cévennes

La retraite (1784-1788)

Puis, il organisait sa retraite. Nanti de 100 000 livres de rente en pensions, dignités, valeurs, dont il avait été couvert, enfin, autres revenus dont nous allons parler maintenant, il se payait à Paris un hôtel particulier à la Chaussée d'Antin. Maison tenue par sa nièce, où Mme de Saillans apportait quelquefois les spécialités de Provence.

En fait, ayant concouru depuis l'âge de 8 ans pour la jouissance à sa retraite de commanderies de Malte, il avait en

viager dès 1784 les commanderies de Jales, 35 km nord d'Alès en Cévennes vivaroises et de Saint-Christol près de Sommières auxquelles s'ajoutera en 1786 celle, plus riche, de Troyes.

Il s'agit, bien sûr, de ces anciennes commanderies des Templiers qui, convoitées par Philippe le Bel, pour leurs prétendues richesses, furent transférées en 1309 aux Hospitaliers, futur ordre de Malte par le Pape Clément V, venu en France pour arbitrer ce conflit et qui, d'ailleurs, ainsi retenu devant l'insécurité apparue à Rome, fut le premier Pape d'Avignon.

Le bailli partagera donc sa retraite pendant quatre ans entre Paris et les Cévennes. Il fit aménager confortablement la commanderie de Jales (on l'appellera château) qui aujourd'hui au centre d'une riche plaine agricole était alors en pleine forêt, puis celle de Saint-Christol d'où l'on embrasse la basse vallée du Vidourle jusqu'à Aigues-Mortes.

Calme, mais amer, il recevait à Jales les personnalités de la région et d'abord ses plus proches voisins, les Roure, ceux du château de Banne, orgueilleux édifice XVII^e siècle aux 365 fenêtres qui dominait la plaine de Jales, et ceux de Barjac puis les Montalet. Originaires du château féodal de ce nom qui domine Molières-sur-Cèze, les Montalet étaient depuis le XV^e siècle en leur domaine de Potelières près de Saint-Ambroix et depuis le XVII^e siècle à Alais dont ils se partageaient la baronnie avec les La Fare depuis les mariages en 1649 de Jacques de Bérard de Montalet et de François de La Fare respectivement avec Isabeau et Anne de Cambis, co-héritières de ce fief.

Toujours porté sur la table, le bailli recevait royalement ses invités et pour ce faire s'assurait comme toutes les riches maisons les extras du jeune Charles Durand, natif d'Alès, maître en l'art culinaire. Les Durand ont été traiteurs à Nimes de père en fils jusqu'à nos jours.

Le bailli à Alès (septembre 1785)

On voyait particulièrement le bailli à Alès en septembre 1785, où il venait conduire à l'autel son neveu promis à Marie-Charlotte de Montalet-Alais. On ne pouvait avoir oublié la

guerre des Cévennes, l'incendie du château de Montalet par Cavalier ni la liaison de Madame de Soustelle, née Montalet avec Montrevel. Mais en cette fin de siècle, Alais observait une certaine tolérance. Et, la curiosité aidant, il y avait foule pour voir le bailli.

— A Alais qui comptait 10 000 habitants était construit une ville nouvelle, le centre ville d'aujourd'hui, quai du Gardon, entrepris mais non terminé. Le cortège escorté par la jeunesse à cheval parcourait la ville sur un parterre de verdure de la rue Villeneuve, aujourd'hui rue d'Avejan, domicile du parent de la mariée, jusqu'à la cathédrale. Le repas était préparé par le jeune Durand venu tout exprès de Nimes.

En 1777, le lieutenant-général De Castries avait acquis le comté d'Alais du prince de Conti. En 1786, il fondait en la ville l'Ecole de Marine dont nous a parlé en 1972 M. Frainaud. Mais Suffren n'avait cure de son ingrat ministre et de son école hors la mer, installée dans l'étroite Grand' Rue, pour laquelle il n'avait pas été consulté.

En 1787, il était un moment rappelé à Brest pour le commandement d'une grande escadre destinée à soutenir la Turquie contre l'Autriche et la Russie. Mais dans l'état de nos finances, ce projet fit long feu. Le bailli continuait à promener partout ses souvenirs de mer, mais aussi ses craintes de la situation intérieure. Il avait des mots très durs pour le cardinal de Rohan puis pour Calonne et Brienne intérimaires de Necker qui avaient cédé devant le refus des Parlements d'enregistrer la généralisation de l'impôt sans bien se rendre compte qu'il était lui aussi un privilégié. Mais ses excès de table lui créait de plus en plus d'indispositions. On apprenait sa mort à Paris le 10 décembre 1788 à 59 ans.

Mort en duel (10-12-1788)

L'homme en visite à Versailles chez une tante du roi qui lui portait affection avait eu un long malaise. Le médecin habituel de son hôte lui avait pratiqué une saignée, contre-indiquée, paraît-il, aux goutteux. Le bailli était décédé d'hémorragie à

son retour à Paris. Telle était la version officielle que la famille admit.

Les événements de la Révolution ont occulté ceux qui les ont immédiatement précédés. On s'est rattrapé ensuite. En 1832, Jal, historien expert au Ministère de la Marine, puis, en 1845, Cunat, autre historien, recueillaient avec force détails d'un nommé Dehodenq qui avait été maître d'hôtel de Suffren que son maître était décédé après blessure en duel.

Restait à connaître le provocateur.

On a d'abord parlé d'un duel provoqué par le prince de Lévis-Mirepoix qui aurait demandé à Suffren d'intervenir pour faire libérer deux de ses neveux qui, officiers de marine, avaient été condamnés. A quoi Suffren se serait opposé déclarant n'avoir cure de ces J... F... mais on a pas trouvé trace des marins en question dans les registres de la marine.

On cherchait alors partout y compris dans les milieux mal famés. Mais sans pouvoir réunir de témoignages, la présomption d'un duel restait néanmoins très forte et seul, ou presque, en 1902, M. de Balincourt, membre de l'Académie de Nimes s'inscrivait en faux. Mais il était apparenté aux Suffren et ne pouvait connaître la dernière version, parue en 1948.

D'après cette thèse, il s'agissait d'une vengeance de Cillard de Sauville, cet officier qui, au combat de Nagatapnam, avait amené le pavillon et comme tel fait l'objet de la part du bailli d'une proposition de traduction devant un conseil de guerre. Selon une rumeur persistante en Bretagne, suite à la divulgation d'archives familiales entre les deux dernières guerres, Cillard qui se serait évadé de la prison de Port-Louis, puis soustrait à toutes recherches pendant 5 ans aurait suivi son ancien chef de Paris à Versailles pour finalement le provoquer dans le parc du château. Cela semble bien être le dernier mot. Toujours est-il que la plupart des dictionnaires font état d'une mort en duel.

De Saillans 3^e camp de Jales

Pour terminer, je voudrais rappeler que par trois fois en 1790, 91, 92, des royalistes dans l'intention de porter la contre-révolution dans le Vivarais réussissaient à rassembler autour de Jales jusqu'à 20 000 paysans. Mais sans pouvoir passer à l'action. Le chef du 3^e camp de Jales fut le colonel-comte de Saillans, un de ces De Saillans dont un représentant avait épousé quarante ans plus tôt cette Marie-Thérèse de Perrot dont nous avons parlé. Ce rapprochement n'est pas sans curiosité.

Commandant le régiment des Chasseurs du Roussillon, ce nouveau Saillans était dans la région en 1789 pour le maintien de l'ordre monarchique. Il était encore à Alais en août 1791, date à laquelle ayant gardé le contact avec M. de Firmas-Péries, conservateur, ancien premier consul et sévi contre de nouveaux conseillers municipaux républicains, il fut relevé ainsi que son régiment. Les rassemblements de Jales continuaient d'être soutenus par le Comité des Emigrés de Turin et leur chef le comte d'Artois, futur Charles X, Saillans, connu dans la région, en prit la tête au printemps 1792. Mais éventé dans son projet d'insurrection, débordé à Courry par des troupes acquises à la Constituante venues de Nimes et d'Alès aux ordres d'un certain général d'Albignac, cévenol de Mandagout, combattant de Gondelour — autre curiosité —, Saillans fut arrêté et exécuté aux Vans en juillet après sa tentative de résistance au château de Banne.

D'ordre de Paris, d'Albignac avait incendié le château de Banne. Le château Jales sera également détruit. Cela dit, je ne me hasarderai pas à supputer le comportement de Suffren à Jales en 1792, s'il avait survécu. Une chose est certaine : sous la Terreur, ses restes encore reconnaissables ont été exhumés et jetés à la voirie. D'Estaing a fini à l'échafaud.

Ainsi ai-je vu le bailli de Suffren au filtre de l'Histoire. Un lion que rien ni personne n'arrêtait dans sa volonté de domination et n'épargnait que les faibles. Il n'avait de bienveillance que pour eux.

C'est sur ce dernier trait que je voudrais rester. Et je vous propose de ré-écouter ces extraits de la chanson du vieux matelot dans *Mireille* :

Puis quand nous revenions au pays si doux
Avec cent boulets dans nos bordages
Avec vergues en tronçons, voiles en lambeaux
Tout en plaisantant, le bailli affable :
« Allez, nous dit-il, allez camarades !
Au roi de Paris je parlerai de vous.

.....
Mais si tu vas là-haut, souviens-toi
Lorsqu'ils s'inclineront sur ton beau passage
Que nul ne t'aime comme tes matelots !
Car, ô bon SUFFREN, si nous en avons le pouvoir
Avant de retourner dans nos villages
Nous te porterions roi sur le bout du doigt.

C'est Mistral qui a le plus fait pour le souvenir de Suffren.

LA CREATION DES MUSEES DE NIMES

par Mme Christiane LASSALLE,

Membre résidant

Nîmes est une ville où les musées tiennent depuis longtemps dans la vie culturelle une place qui est loin d'être négligeable. On y était naturellement amené à constituer des collections archéologiques, en raison de la fréquence des découvertes effectuées à l'occasion des travaux de construction ou des aménagements entrepris sur le territoire communal, dans le sol duquel subsistent de nombreux vestiges d'une agglomération romaine qui était l'une des plus étendues de celles qui se sont développées en Gaule. La fierté qu'elle tirait de la présence des grands monuments qui ont depuis longtemps contribué à sa renommée a incité ses habitants à entourer d'une particulière sollicitude les autres témoins de son passé antique que le hasard mettait sans cesse au jour et il s'est trouvé, dès la Renaissance, des érudits pour les décrire et les étudier.

Mais on ne s'y est pas contenté de témoigner de l'intérêt pour le legs de l'Antiquité romaine. Dès le XVIII^e siècle, des collections polyvalentes s'y sont constituées à la faveur du développement de l'esprit encyclopédique et, par la suite, on s'est plus encore préoccupé d'ajouter aux collections archéologiques des œuvres représentatives des périodes successives de la création artistique française et européenne, de recueillir des objets évoquant les diverses époques et les aspects variés de la civilisation locale et de constituer des collections en rapport avec les sciences de la nature. Le résultat a été la création à

Nîmes d'un ensemble diversifié de musées, plus complet que celui qui existe dans beaucoup d'autres villes de la même importance.

L'histoire de ces musées n'est pas cependant celle du développement harmonieux et continu que pourraient laisser pressentir les lignes qui précèdent. Elle a, au contraire, été marquée par maintes péripéties. Il a paru intéressant de les relier dans une série de communications qui permettront de décrire les étapes d'une évolution que l'on peut suivre durant plus d'un siècle et demi. L'évocation des préliminaires rendra nécessaire la prise en considération d'une période plus longue encore (1).

♦♦

C'est de celle où se produisit la naissance de ces musées qu'il sera question tout d'abord. On ne saurait l'aborder sans rappeler au préalable la définition du mot musée, telle qu'elle figure dans l'ordonnance 45-1546 du 13 juillet 1945 concernant l'organisation des musées : « une institution publique ou parapublique qui a pour objet la conservation et la présentation au public d'une collection permanente d'objets ». Nous verrons comment les conditions qu'implique cette définition furent d'abord incomplètement réunies sous l'Ancien Régime, avant que survienne la création de l'établissement durable qui parvint enfin à les réunir toutes : le musée Marie-Thérèse, installé à la Maison Carrée en 1823.

♦♦

Les collections à Nîmes sous l'Ancien Régime

Bien avant qu'on ne songe à créer des musées et que les assemblées révolutionnaires n'utilisent le mot qui servira à les désigner, des œuvres d'art ainsi que d'autres objets ont été recueillis et conservés dans des conditions diverses et réunis pour former des collections publiques ou privées.

Ce sont naturellement les objets archéologiques, fragments architecturaux, inscriptions, monnaies, qui furent les premiers à être considérés comme dignes d'intérêt. Certains d'entre eux ont pu avoir été toujours connus depuis l'Antiquité et nous être transmis depuis lors, mais nous n'en n'avons des descriptions qu'à partir de la deuxième moitié du XVI^e siècle, dans l'ouvrage du premier historien nimois connu : le *Discours historial de l'antique et illustre cité de Nismes*, de Jean Poldo d'Albenas, publié à Lyon en 1560.

Les découvertes ont été fréquentes, notamment à l'occasion de grands travaux de terrassement ou de construction. Ce fut le cas, par exemple, lorsque le duc de Rohan établit autour de la ville un important dispositif fortifié. Un témoin, Anne Rulman, conseiller du roi et assesseur criminel de la grande prévôté du Languedoc, auteur d'un *Récit des anciens monuments de la première et seconde Narbonnaise* suivi d'un *Inventaire particulier de l'histoire des antiquités de Nimes*, (manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale) ne s'est pas contenté, dans ces ouvrages, de fournir une description des antiquités conservées, mais il en a donné de nombreux dessins, répartis en 180 planches. D'autres découvertes importantes eurent lieu lors de l'aménagement du Jardin de la Fontaine, de 1739 à 1753, puis, à partir de 1787, lors de la démolition des remparts de la ville et de l'établissement de boulevards sur l'emplacement des anciens fossés médiévaux.

Tout ce qui a été découvert n'a pas été conservé. Déjà Poldo d'Albenas le déplorait : « Je ne veuil plus par ce petit discours de nostre ville faire de complaints de ses ruines, car si à chacune chose qui mérite regret je l'escrivois tel que je le sens, tous mes escrits seraient remplis de tristes élégies » (2). Combien de marbres ont disparu dans les fours à chaux, combien de pierres sculptées ou inscrites ont été réutilisées comme matériaux de construction ! On a pu voir de remarquables exemples de ces emplois dans l'importante muraille de la fin de l'Antiquité ou du début du Moyen Age qui a été découverte récemment sur l'emplacement de l'ancienne Maison d'arrêt. On peut citer aussi une stèle retrouvée il y a une trentaine

d'années dans le mur d'une bâtisse du chemin de Calvas : connue au XVII^e siècle et mentionnée au C.I.L. XII, elle avait été noyée dans la maçonnerie sans aucun souci d'en laisser l'inscription apparente. Quoi d'étonnant à cela, puisque l'on a, sans aucun scrupule, à la fin du XVII^e siècle, utilisé des pierres du Temple de Diane pour la construction de la citadelle et que l'on n'a pas hésité, au milieu du XVIII^e siècle, à prescrire le emploi, après retaille, de celles des monuments romains du sanctuaire de la Fontaine dans les constructions édifiées par Mareschal.

Mais beaucoup de vestiges ont été préservés. Au Moyen Age déjà, les habitants de Nimes, comme ceux de la Provence, avaient respecté, mieux qu'on ne l'avait fait dans d'autres régions de France, les monuments antiques qui ont d'ailleurs souvent servi de modèles aux architectes et aux sculpteurs de l'époque romane (3). Les débuts de l'époque moderne paraissent avoir été marqués par une brutalité qui n'a pas épargné les vestiges nimois antiques et contre laquelle François I^{er} aurait mis en garde les consuls lors de sa visite de 1533, si l'on en croit les historiens locaux qui relatent l'épisode, évoqué, plus tard, par une peinture d'Alexandre Colin (4). Ces érudits, tels que Poldo d'Albenas au XVI^e siècle, Rulman, Guiran, Deyron au XVII^e siècle, Gautier, Léon Ménard et Séguier au XVIII^e siècle, ont pris le soin de décrire, quand ce n'est pas de dessiner, les objets antiques ou médiévaux qu'ils ont recensés, et Léon Ménard, dans le tome VII de son *Histoire de Nimes*, a fait une place non négligeable aux fragments architecturaux, aux inscriptions et même à de petits objets, tels que des statuettes ou des céramiques antiques.

Les documents épigraphiques semblent avoir beaucoup mieux résisté à la destruction que les autres, peut-être en raison du respect du document écrit, par souci de ne pas profaner le souvenir des morts, ou simplement parce que le volume de ces monuments leur permettait une réutilisation facile dans un mur, ce qui était aussi le cas de fragments architecturaux. L'habitude nimoise d'encastrier de façon très apparente dans les murs des maisons des documents épigraphiques, des frag-

ments de sarcophages paléo-chrétiens, ou des sculptures remonte au début du Moyen Age, puisque les trois grandes « réserves » d'inscriptions se trouvaient encore au XVII^e et XVIII^e siècles dans les ruines des églises primitives de Nimes : la vieille église Sainte-Perpétue (rue Salomon-Reinach), le monastère de Saint-Baudile (rue Bonfa) ou situées sur les bords d'importantes voies romaines en direction d'Uzès et d'Arles. Deux sarcophages servent encore d'autels, l'un à la cathédrale, l'autre dans la chapelle des Trois Fontaines et un sarcophage taillé dans une frise antique orné de griffons a longtemps été visible devant la façade de la cathédrale (5).

A l'exemple du clergé, les particuliers adoptèrent cette coutume, et encastrèrent des vestiges sur les murs extérieurs, dans les cours et les entrées des maisons. Certains étaient déjà cités par Poldo d'Albenas et figuraient parmi les curiosités de la ville que signalaient les almanachs et calendriers édités à Nimes, qu'il s'agisse de « l'homme aux quatre jambes », curieux assemblage de six fragments de statues, bases ou chapiteaux, les atlantes, appelés aussi « statues persiques », de la rue Régale ou les multiples fragments de la « frise des aigles » répartis entre diverses demeures : « en la maison d'Arnaud Aguillonnet, en la maison de Arisson et en le jardin du seigneur de Brignon, y a plusieurs aigles que l'on dirait toutes avoir été faictes ou moulées à un moule, et je crois qu'elles, ou la plus part, ont été prises de quelque frize d'édifice haultain, qui estait ainsi ordonné à des aigles et démoly comme les autres » (6). Quelques-uns de ces remplois sont toujours visibles dans différents hôtels particuliers comme l'hôtel Meynier de Salinelles, rue de l'Aspic, l'hôtel de Régis, rue du Chapitre ou l'hôtel Séguier, rue Séguier. Deux peintures de A. Perrin, intitulées « *maison de Nimes* » qui ont été récemment acquises par le musée du Vieux Nimes, rigoureusement semblables, par leur composition, à deux dessins d'Auguste Pelet conservés depuis longtemps dans les collections du musée archéologique montrent sous deux angles différents la cour de l'un de ces hôtels particuliers, celui de M. de Massip, avocat du roi au XVIII^e siècle (ancienne maison d'Aguillonnet, ruelle des quatre jam-

bes), où dix cippes funéraires sont posés sur le sol ou encastés à la partie inférieure des murs, tandis qu'un fragment de frise à rinceaux, deux éléments de la frise des aigles précédemment citée et une corniche antique sont remployés plus haut, un relief roman représentant un combat de monstres étant mis en valeur au départ du mur de l'escalier ; tous ces vestiges, aisément reconnaissables, font aujourd'hui partie des collections des musées de Nîmes. Ne serait-ce pas cet hôtel que décrit, lors de son passage à Nîmes, le jeune étudiant bâlois Thomas Platter, en février 1596 (montrant ainsi que ces collections étaient en place depuis une époque fort ancienne). « Il existe encore un grand nombre de maisons renfermant des antiquités curieuses à voir comme nous le fîmes. Dans une de ces maisons, nous remarquâmes de nombreuses inscriptions funèbres et quelques aigles... » (7). De même, en 1740, Lefranc de Pompignan, dans son « Voyage du Languedoc et de Provence » écrit : « On trouve à chaque pas des bas-reliefs et des inscriptions, les aigles romains se voient partout. Enfin, je ne sais par quel enchantement, on s'imagine, plus de treize cents ans après l'expulsion totale des Romains hors de Gaule, se retrouver avec eux, habiter encore une de leur colonie » (8).

Les vestiges archéologiques trouvés dans le domaine public ont, aussi, comme à Narbonne, été insérés dans les portes et les murs de l'enceinte médiévale. Cette tradition était encore vivace au XVII^e siècle, puisqu'une trentaine d'inscriptions trouvées lors des travaux militaires du duc de Rohan, ont été encastées à l'extérieur de la demi-lune de la porte de la Couronne et, lorsqu'en janvier 1791 la Société des Amis de la Constitution réclama la démolition de cette porte, il fut prescrit « de séparer avec attention et en évitant toute dégradation les inscriptions, statues et autres pierres antiques, lesquelles seront transportées avec soin à l'Académie et seront laissées à sa disposition » (9). Un arrêt du Conseil du Roi, en date du 5 septembre 1786, qui autorisait la démolition du rempart, avait déjà ordonné que « s'il se trouve des antiquités qui méritent d'être recueillies, elles seront déposées dans le museum de cette ville ».

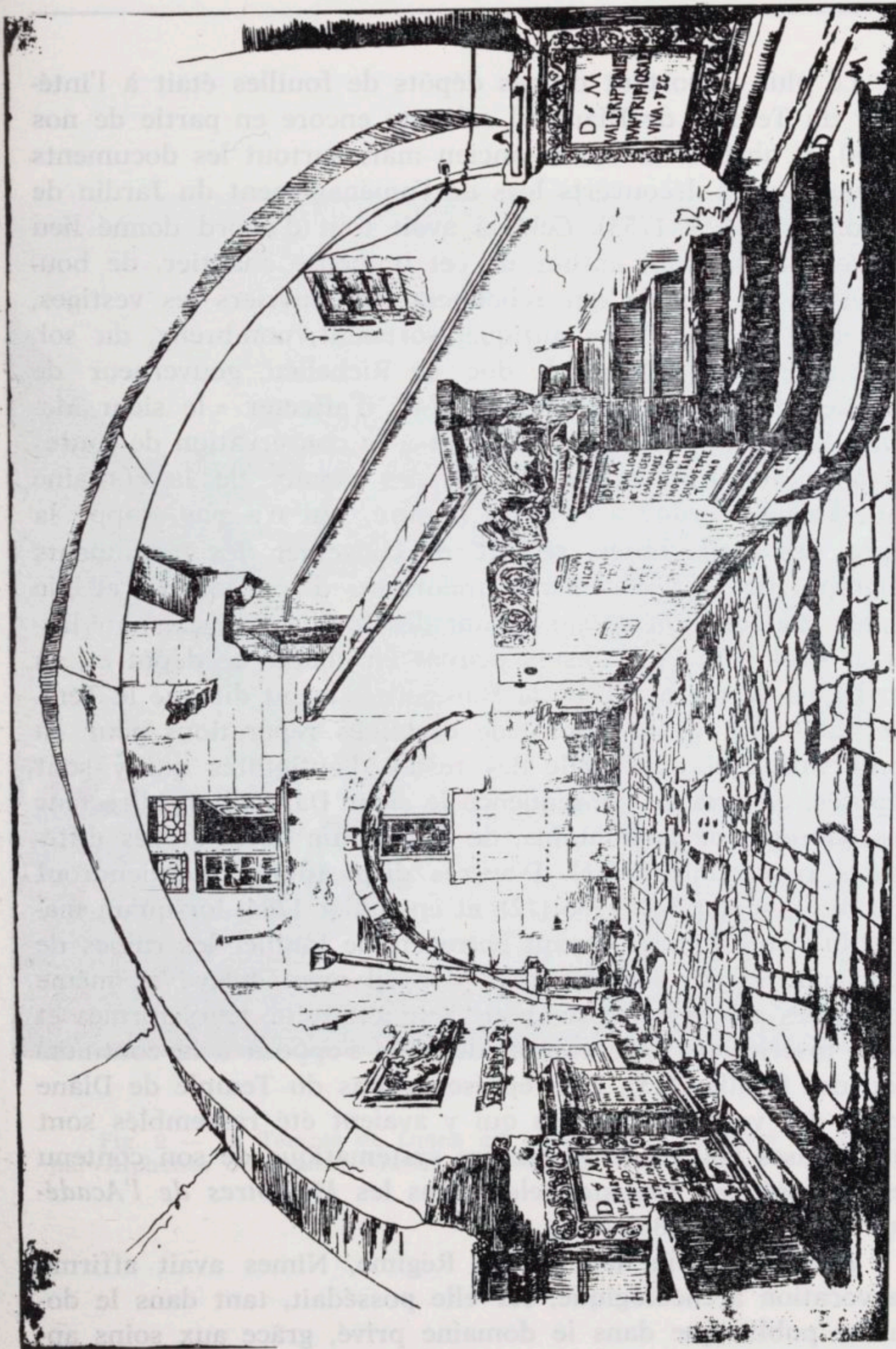


Fig. 1 — La maison de M. de Massip, d'après un dessin de la collection d'Auguste Pelet. Musée archéologique de Nîmes.

Le plus important de ces dépôts de fouilles était à l'intérieur du Temple de Diane (il subsiste encore en partie de nos jours), et abritait un fonds ancien mais surtout les documents archéologiques découverts lors de l'aménagement du Jardin de la Fontaine (1739-1753). Celui-ci avait tout d'abord donné lieu à l'installation, tout autour de cet immense chantier, de boutiques de marchands qui achetaient aux ouvriers les vestiges, qui, dans ce sanctuaire antique, sortaient, nombreux, du sol. Pour arrêter ce pillage, le duc de Richelieu, gouverneur de Languedoc, décida le 6 octobre 1741, d'affecter « le sieur Mathieu, médecin, à la surveillance et à la conservation de toutes les antiquités que le creusement des canaux de la Fontaine pourra faire découvrir ». Cette mesure, qui n'a pas stoppé la vente des petits objets permit de conserver les monuments épigraphiques et les éléments importants d'architecture, et elle a créé une fonction de surveillant des fouilles qui existera jusqu'en 1914 (10). Les consuls prirent en charge ce dépôt et, en avril 1762, le maire, M. de la Boissière, « ayant dit que le Temple de Diane avait besoin de certaines réparations pour sa conservation et pour celle des restes d'antiquités qui y sont déposés, on pria en conséquence le sieur Dardailhon, directeur des ouvrages de la Fontaine, de dresser un devis de ces différentes réparations » (11). D'autres dispositions interviendront encore en septembre 1786 (12), et en juillet 1784, lorsqu'un maçon, le sieur Dumas, « ayant entrepris de fouiller les ruines de l'ancienne église Saint-Baudile, dont il avait enlevé et même vendu des pièces curieuses pour leur antiquité, leurs formes et leurs inscriptions », le conseil de Ville s'opposa à la continuation des fouilles (13). Les représentations du Temple de Diane emplis des vestiges antiques qui y avaient été rassemblés sont nombreuses (14) et un inventaire systématique de son contenu sera dressé par Auguste Pelet, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard* de 1854-1855.

Ainsi, à la fin de l'Ancien Régime, Nîmes avait affirmé sa vocation archéologique, car elle possédait, tant dans le domaine public que dans le domaine privé, grâce aux soins apportés à la conservation des vestiges découverts, des collec-

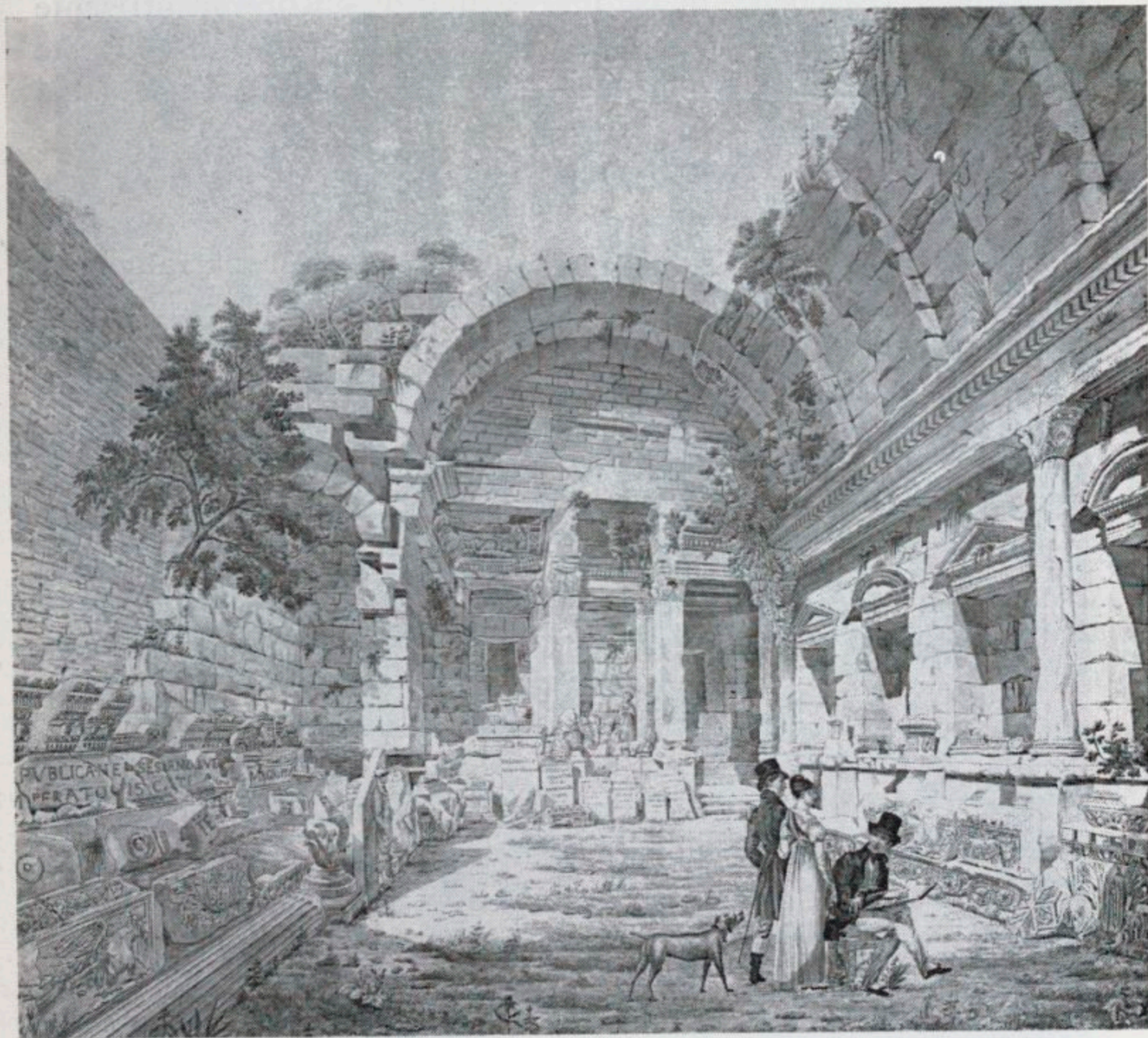


Fig. 2 — Le Temple de Diane en 1809. Dessin rehaussé de gouache par Alphonse de Seynes. Musée archéologique de Nîmes.

tions inestimables de témoins des époques romaine et médiévale. Mais on ne peut encore parler de musée à leur propos : il existe bien déjà des collections visibles au public et un lieu permanent d'accueil, mais une structure encore insuffisante pour assurer la conservation des collections. Si un musée existe à cette époque, c'est de la maison de Séguier qu'il s'agit, ainsi qu'on le verra plus loin.

Il s'était aussi constitué des collections qui n'étaient pas, ou pas entièrement, vouées à l'archéologie. Une des plus importantes, rassemblée au XVII^e siècle, nous est parfaitement connue, c'était celle de François Graverol, (16, rue de l'Horloge) qui comprenait 3 758 ouvrages de bibliophilie et 700 « livres défendus » (livres de controverses et d'histoire religieuse), une centaine de manuscrits (dont ceux d'Anne Rulman, passés ensuite dans la bibliothèque du marquis d'Aubais), 2 848 médailles et monnaies, 74 jetons, 37 pierres gravées, quelques sceaux, quelques lampes et fioles romaines, un petit trébuchet d'argent, une boussole de Dieppe dans sa boîte, et deux petits tableaux de marbre avec cadres dorés... (15).

Au XVIII^e siècle, avec le développement des disciplines scientifiques, les collections furent encore plus diversifiées, et furent parfois même, à la fin du siècle, ouvertes au public. En 1785, il était possible de visiter les cabinets d'amateurs de M. de Labaume, rue des Greffes (physique), de M. Fournier, rue Saint-Antoine (ornithologie), de M. Roustan, rue Dorée (minéralogie), de M. Chabert, rue des Lombards (entomologie), du baron de Gênas, rue des Prêcheurs (bibliophilie et gravures), du baron de Marguerittes, rue de la Maison Carrée : 38 dessins d'Oudry pour l'illustration du Roman comique de Scarron (16).

*Les collections de Séguier
et le « musée » de l'Académie*

Mais de toutes les collections qui existaient à Nîmes, c'est celle de Jean-François Séguier qui, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, fut la plus riche et la plus diverse. Constituée par

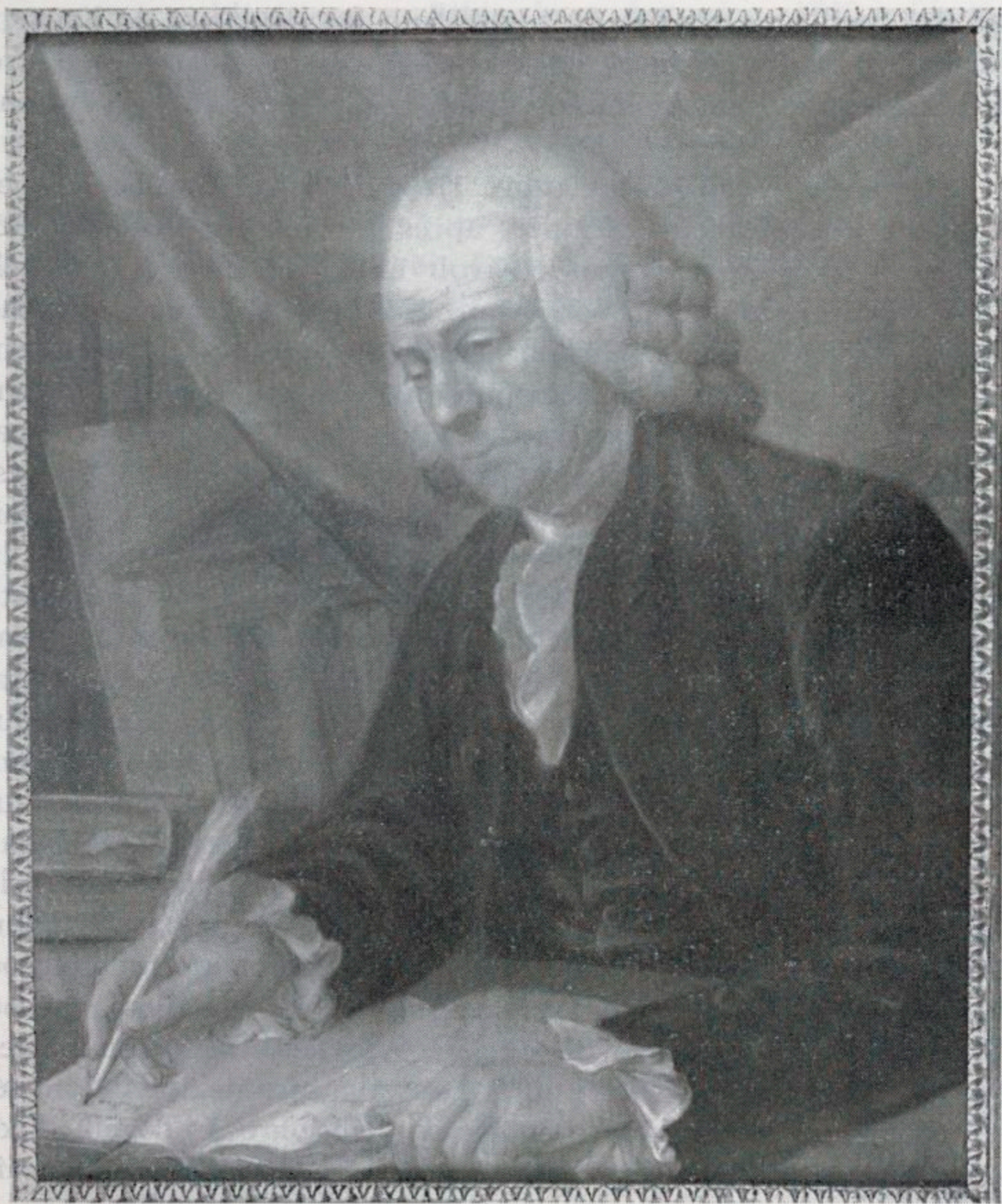


Fig. 3 — Portrait de Jean-François Séguier. Pastel de Pierre Martin Barat. Ce portrait commandé en 1778 par les Académiciens nimois fut exposé dans la Salle de l'Académie (maison de Séguier) à côté de celui du Marquis Mafféi, et par modestie Séguier avait demandé « qu'il soit couvert pendant sa vie ». Muséum d'Histoire Naturelle.

un des meilleurs érudits du temps, qui fut soucieux de l'ouvrir au public et d'en assurer la pérennité, elle fut bien près d'être à l'origine des musées nimois. Mais les circonstances devaient en décider autrement.

Né à Nîmes, le 15 novembre 1703, dans une famille de magistrats, Jean-François Séguier, après avoir été l'élève des Jésuites au Collège de Nîmes et avoir étudié le droit à Montpellier, devait succéder à son père, Dominique Séguier, comme avocat au Présidial de Nîmes. Mais, numismate à 10 ans, « antiquaire » (c'est-à-dire archéologue) dès son adolescence, s'étant adonné très tôt à la botanique avec son ami Pierre Baux, il manifestait une vocation pour les sciences et l'archéologie. Sa destinée fut modifiée par la venue à Nîmes, en octobre 1732 d'un voyageur célèbre, le marquis Scipion Maffei, de Vérone, à la fois poète, critique, antiquaire, historien, physicien, casuiste même et théologien, « autant qu'on peut l'être quand on est tant de choses » qui recherchait les inscriptions antiques dont il établissait le corpus. Séduit par les qualités du jeune homme, qui lui servit d'abord de guide en Arles et à Narbonne, Maffei l'entraîna avec lui dans un long voyage à travers l'Europe, qui dura jusqu'en 1736 et au cours duquel ils entrèrent tous deux en contact avec les collections et les savants les plus réputés de ce temps, à Paris, où Séguier classa les 22 000 plantes de l'herbier du Jardin botanique du roi, en Angleterre, en Hollande où il rencontra à Leyde le botaniste Boernhaave, en Allemagne où il connut les collections du duc de Wurtemberg et du prince de Brunswick, en Autriche où, à l'observatoire de Vienne, il découvrit une comète dont il fit une description qui lui valut l'admiration du prince Eugène et le don du télescope qu'il avait utilisé.

A Vérone, de 1736 à 1755, il s'occupa d'archéologie, aidant Maffei à installer un musée, ouvert au public en 1759, qui était le premier du genre, et recensant les inscriptions grecques et romaines alors connues. Il s'adonna aussi aux sciences naturelles, parcourant les collines de la Vénétie et de la région de Vérone ainsi que les pentes des Alpes à la recherche des plantes, des minéraux et des fossiles, auxquels il consacra d'im-

portantes publications : *Bibliotheca botanica*, 1740 ; *Plantae Veronenses*, 1745 ; *Catalogus plantarum quae in agro Veronensi reperiuntur*, 1754. Il poursuivait également des études d'astronomie, publiant, en collaboration avec le véronais Guglienzi, en 1744 des observations sur la comète de 1744 et en 1750 des observations météorologiques et des observations sur une éclipse de lune. Il n'avait jamais cessé d'enrichir la bibliothèque qui était nécessaire à ses recherches et, lorsqu'il quitta Vérone, le 22 octobre 1755, à la mort de son protecteur, il emporta avec lui « 5 caisses de livres et 21 énormes caisses de curiosités » (17).

Revenu à Nîmes, avec laquelle il n'avait jamais perdu le contact, Séguier y entreprit des recherches archéologiques, s'intéressant aux inscriptions, aux antiquités et aux divers monuments de la ville, et particulièrement à la Maison Carrée dont il parvint à restituer la dédicace en août 1758, au terme de travaux décrits dans sa *Dissertation sur l'ancienne inscription de la Maison Carrée* (1759) et appliquant aussi sa curiosité à des inscriptions monumentales analogues de Vienne (Temple d'Auguste et de Livie) et d'Arles (Temple du Forum). Il devint le 10 janvier 1765 secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes et il contribua certainement beaucoup au renouveau de cette compagnie dont la Révocation de l'Edit de Nantes (1685), survenue trois ans après sa fondation, avait créé pour assez longtemps un climat défavorable à son épanouissement. Sa réputation lui valut en 1778 et en 1780 d'être chargé par les Etats du Languedoc de surveiller les restaurations entreprises à la Maison Carrée. Elle contribua aussi à attirer à Nîmes « les savants étrangers et les visiteurs instruits » avec lesquels il entretenait de constants rapports épistolaires.

Ses collections restaient cependant au centre de ses préoccupations. Dès son retour à Nîmes, comme nous l'apprend une lettre d'un botaniste turinois, le docteur Allione, datée du 2 décembre 1755 (« l'on a été émerveillé de la quantité et de la beauté des minéraux qu'il a rapportés, ils sont en bon état. Son frère — l'abbé Gabriel Séguier — en avait déjà commencé le classement, mais dans quelques mois, il sera en mesure de

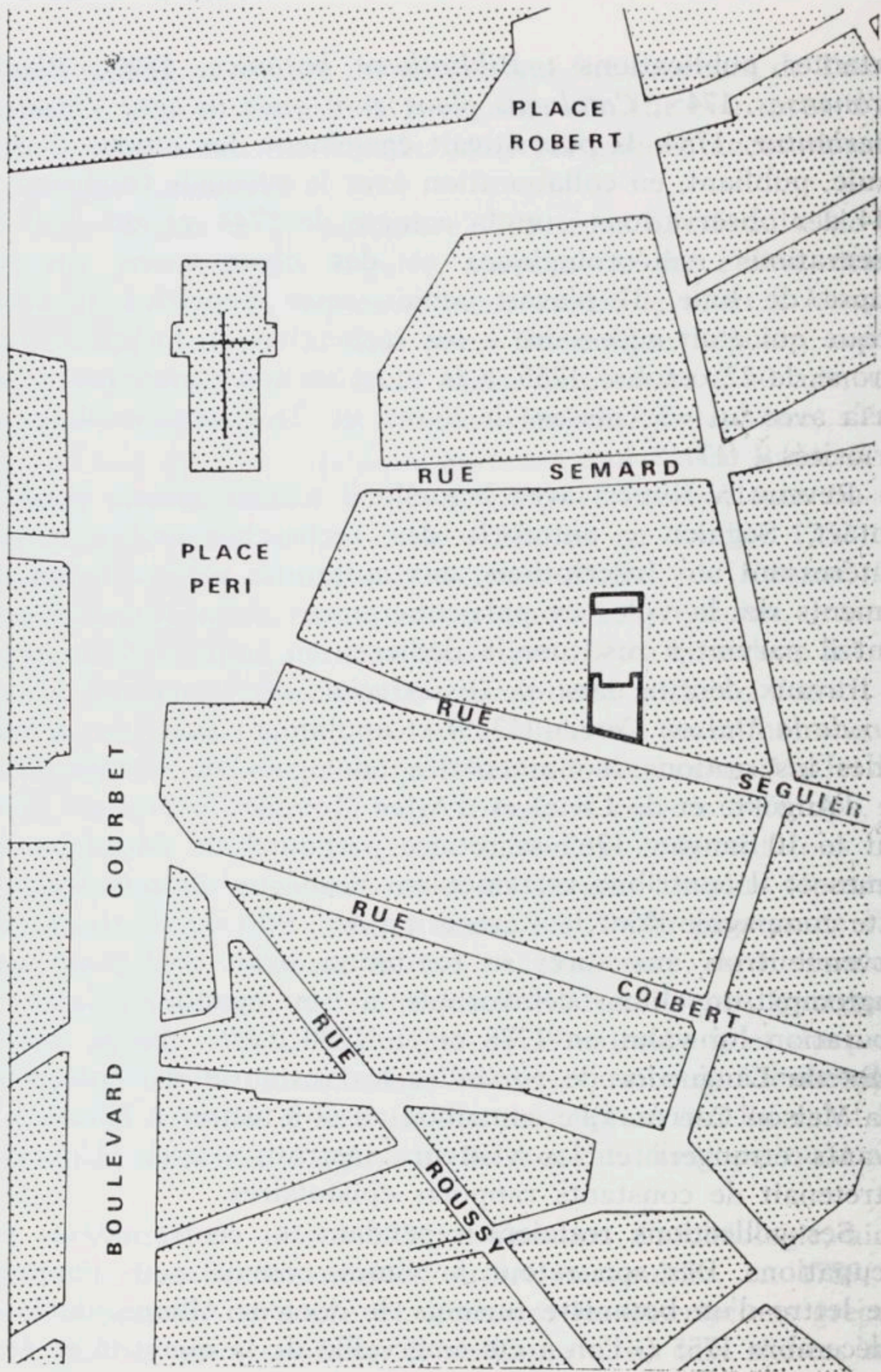


Fig. 4 — La maison de Séguier, plan de masse, dessin de Jean Pey.



Fig. 5 — La maison de Séguier, façade. Photo : Pervenchon.

les disposer dans un local plus spacieux (18) », il en avait entrepris le classement et envisagé de les abriter dans un local digne d'elles. Si l'on manque de renseignements au sujet du lieu où il les installa pendant les quinze premières années de son séjour nimois (ce n'était pas dans son ancienne maison familiale située dans la grand' rue et détruite après 1729 par les Jésuites pour les besoins de l'agrandissement de leur collège (19)), on sait que Séguier fit construire hors des remparts, en 1770-1771, une maison de vastes dimensions grâce à laquelle il put résoudre le problème qui se posait à lui. Elle existe encore et se trouve non loin de la Porte d'Auguste, n° 7 de la rue à laquelle son nom fut donné de son vivant, ce qui montre bien de quelle notoriété il jouissait dans sa ville natale.

Il s'agit d'un immeuble comportant un corps de logis principal de deux étages ouvrant sur la rue, derrière lequel se développe un jardin fermé à l'autre extrémité par une orangerie. Séguier avait prévu de consacrer, au rez-de-chaussée, les trois « chambres » destinées à ses collections (20), une quatrième devant servir de « salle d'assemblée » pour l'Académie, qui n'avait jusqu'alors jamais disposé d'un lieu de réunion permanent. Le jardin et l'orangerie servaient de laboratoire expérimental pour l'étude des plantes. Il s'installa en 1772, mais se plaignait encore en 1774 d'être « loin d'avoir terminé (21) ». Le bâtiment était donc rationnellement organisé en vue de la présentation d'une collection polyvalente et du développement de l'activité d'une société savante.

Il était aussi libéralement ouvert au public et les almanachs de l'époque mentionnent la maison de Séguier comme un des lieux à visiter dans Nîmes. Nombreux furent, en effet, les visiteurs qui frappèrent à sa porte et dont il a consigné, de 1773 à 1783, les noms et les adresses dans un petit calepin, de son écriture fine et serrée (22). L'un de ceux qui y sont mentionnés, J.-J. Oberlin, bibliothécaire à l'Université de Strasbourg, épigraphiste et numismate, a laissé une relation de sa visite, le 31 mai 1776 : « Nous partîmes pour Nîmes où nous arrivâmes le soir. Nous n'eûmes rien de plus pressé que d'aller voir M. de Séguier... Je fus surpris de la quantité de monu-

ments qu'il a rassemblés dans sa maison et son jardin » (de la soixantaine d'inscriptions romaines de la collection, subsistent encore aujourd'hui celles qui sont encastrées dans les murs du hall d'entrée et de la maison côté jardin), « mardi 3 juin, je profitai de l'honnêteté de M. le chef des antiquaires pour feuilleter dans ses recueils et pour faire quelques remarques, par exemple un plan fait à la main par M. Scheinder du Temple de Diane, un recueil de chartes destinés au canal du Languedoc par M. Mathieu,... quantité de mémoires relatifs au canal de Languedoc ». Il est particulièrement prolix en ce qui concerne le cabinet d'antiques « où sont plusieurs petits autels de 6 à 9 pouces avec des titres (qu'il transcrit), le marteau de Vulcain sur 3 petits autels sans titre, une tête de bronze d'un pied de haut jusqu'au cou (Apollon), plusieurs petits autels dédiés à Proxumus et publiés au 1^{er} tome des Mémoires de l'Académie de Dijon, un morceau d'un petit piédestal avec les noms d'Ugernum et d'Ucetia et neuf autres endroits Arécomiques, il est dans Ménard, M. Fléchier, neveu de l'évêque, l'a donné à M. de Séguier, quantité d'urnes, 2 tuyaux de plomb avec E. CANTIVS POTHINVS FAC. et CRISPIVS PRIMIGENIVS, quelques urnes de verre idem de bronze, des petits vases de toutes façons en quantité, un joli laraire, un Jupiter gaulois, quelques figures égyptiennes, plusieurs verres d'Italie, un disque de marbre de 9 pouces de diamètre, d'un côté une figure égyptienne avec un voile, de l'autre 2 masques d'un faune et d'un silène avec un syrinx et un ovale qui servait à la musique, peut-être un tambourin, un tronc d'un prêtre, sans tête ni pied, des autels de toutes façons, un petit bronze avec des bas-reliefs, un sarcophage étrusque de Volterra, de 14 pouces de long et de 8 de large, une figure d'un homme dormant dans une longue cape de pierre, une belle tête de marbre grec, une patère avec anse, le tout de bronze, il y a le nom de l'ouvrier NICERI, un miroir ancien de composition de 4 pouces de diamètre... » Il passa ensuite au cabinet des médailles où il remarqua « un darique », de là au jardin où il releva 16 inscriptions romaines, puis au cabinet d'Histoire Naturelle où il signala : « outre tout cela, M. de Séguier a recueilli une quantité im-

mense de pétrifications, surtout de poissons de toute grandeur qu'on voit avec admiration rangée dans un grand reposoir, quelques ardoises de l'île d'Elbe avec empreintes de feuilles », puis il ajouta : « le cabinet de médailles de M. de Séguier est très bien fourni surtout en médailles grecques. M. le Marquis Maffei légua autrefois à M. de Séguier ses collections qu'il conserve encore... » (23)

Préoccupé d'assurer la pérennité de ses collections, car il était célibataire, ainsi que sa sœur Marianne, il avait décliné des propositions d'achat du cabinet du roi et même de l'impératrice de Russie « qui tenta d'enlever à la France ces riches trésors, mais, aussi désintéressé que zélé patriote, Séguier en fit don à ses confrères de l'Académie de Nimes ». Telle fut en effet la solution qu'il choisit. Attaché à cette compagnie dont il animait les travaux, il prévint Meynier de Salinelles, qui en était le directeur, de ses intentions, et ce dernier convoqua chez lui les académiciens en séance extraordinaire, le 11 septembre 1778, « pour leur faire part d'un événement des plus intéressant ». Ils acceptèrent à l'unanimité et, par un acte passé devant maître Nicolas, notaire royal, le 15 septembre 1778, Séguier offrit « tous ses livres, imprimés ou manuscrits, gravures, cartes et estampes, son entière collection d'antiquités, médailles tant anciennes que modernes, son cabinet d'Histoire Naturelle, avec l'herbier, et généralement tout ce qui forme ses différents cabinets de choses ci-devant énoncées, avec les tablettes servant à icelles ». La valeur de cette donation fut estimée à 25 000 livres (24).

Le bâtiment n'était cependant pas concerné par la donation, car Séguier avait prévu d'affecter à des œuvres charitables le produit de sa vente. Conscients de la difficulté qu'il y avait à trouver un autre local, les académiciens prièrent Séguier, dès le 16 septembre, « de vouloir bien continuer à garder chez lui pendant sa vie les précieuses collections dont il fit hier le don... qu'il en use et jouisse tant qu'il vivra, comme il le faisait avant la dite donation, sans que l'Académie ni aucun de ses membres puissent en user, sous aucun prétexte, qu'avec sa permission... ». La générosité de l'évêque de Nimes, Mgr de

Becdelièvre, qui versa lui-même aux œuvres concernées la somme prévue, permit à Séguier de disposer de sa maison en faveur de l'Académie, par acte notarié du 19 janvier 1780, tout en conservant l'usufruit, pour lui-même et pour sa sœur. Séguier décéda le 1^{er} septembre 1784 : « après avoir été, suivant son usage, visiter le matin les plantes de son jardin, en rentrant dans la salle d'assemblée de l'Académie, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie sérieuse (25) dont il mourut peu d'instants après ». C'est alors que l'Académie, sans doute avec l'accord de Marianne Séguier, prit possession des lieux. Après avoir obtenu les lettres patentes du roi (« Voulons et nous plaît que la dite Académie jouisse à perpétuité de l'effet de la donation et de l'acquisition de la dite maison »), la compagnie se trouvait investie d'un rôle de gestion permanent qui venait se conjuguer avec l'existence d'une collection et d'un local pour créer les conditions permettant l'existence d'un véritable musée.

Propriétaires pour la première fois depuis la création de l'Académie (10 août 1682), les académiciens apportèrent tout le soin et l'application nécessaires à assumer les responsabilités qui venaient de leur échoir. Un responsable fut désigné pour chaque spécialité (26). Le baron de Genas fut commissaire pour la bibliothèque, Meynier de Salinelles commissaire pour les antiquités, Vincens le fils commissaire pour l'Histoire Naturelle, André l'aîné (trésorier) commissaire pour la botanique ainsi que le docteur Granier, qui fut chargé d'habiter l'hôtel et de faire les honneurs des collections aux hôtes illustres de passage ainsi que le faisait Séguier. Des jours fixes d'ouverture furent prévus « le mardi, le jeudi et le samedi de chaque semaine hors les temps de vacance », d'après « l'institution » de Séguier sans qu'on sache si cela correspondait aux habitudes ou au vœu de celui-ci. Nous ignorons si une plaque signalant le musée fut apposée à l'entrée car, si les académiciens rédigèrent en latin ou en français des projets pour une inscription plus ou moins importante (27), seuls subsistent au-dessus de l'entrée les mots « Hôtel de l'Académie ».

Le premier travail scientifique des académiciens consista à dresser l'inventaire des collections, ainsi qu'en témoignent les

brouillons, conservés dans les archives de la compagnie, qui sont intitulés « Catalogue des cartes géographiques du Cabinet de M. Séguier fait ce dit jour 19 septembre 1784 », catalogue des plans théâtres, églises, le 20 septembre 1784, catalogue des estampes inventoriées le 20 septembre 1784 »... (28) et a récupéré les documents prêtés par Séguier. Ainsi, le 18 janvier 1785, un archéologue d'Arles, le père Dumont, écrivait : « j'eus besoin de l'*Ars critica lapidaria* de son ami le savant Maffei, je le priai de me le faire passer à Arles, il me l'envoya sans balancer... Je vous renvoie cet ouvrage en aussi bon état que je l'ai reçu, j'en ai eu le plus grand soin et personne ne l'a touché que moi » (29) et, dans une lettre dont on a conservé le brouillon non daté, André l'aîné chargea un correspondant d'obtenir de Milord Hamilton « les tomes 3 et 4 qui lui manquent de la collection des antiquités étrusques, grecques et romaines que Milord Hamilton et feu M. le comte de Warwick, avaient promis à M. Séguier comme il le verra dans le mémoire cy-joint » (30).

Ils se préoccupèrent surtout d'accroître les collections, et en particulier les collections archéologiques nimoises, répondant ainsi au vœu de leurs devanciers qui, dans une séance du 4 octobre 1684, demandaient au roi « que Sa Majesté rendît l'Académie dépositaire des antiquités de Nismes... » (31) et c'est probablement pour regrouper tous les vestiges nimois que, le 11 mars 1785, « Messieurs de l'Académie Royale de Nismes ont présenté à l'administration consulaire un mémoire pour demander la permission de retirer les fragments antiques déposés au Temple de Diane où ils dépérissent pour les conserver en dépôt pour les citoyens de Nismes et pour les siècles à venir, sur quoi, lecture faite du mémoire signé de MM. les commissaires de l'Académie, l'assemblée consulaire a délibéré à la pluralité des suffrages de ne point se dessaisir de fragments aussi précieux que le sont ceux dont il s'agit, et pour les conserver soigneusement, la commission des travaux publics est priée de s'occuper des moyens à prendre pour y parvenir » (32).

Cet échec ne les découragea pas, car « la collection d'antiquités pourrait être augmentée par tout ce qui se découvre tous les jours dans les environs de Nimes. Il eût été à désirer que l'Académie eût des moyens pécuniaires lors des grandes fouilles qui furent faites, il y a environ cinquante ans, pour découvrir la Fontaine, les monuments qui en furent retirés ne décoreraient pas les cabinets des Princes d'Allemagne et l'étude de l'Antiquité eût gagné à les trouver rassemblés dans le lieu même qui les avait fournis. Il semble que tout se dispose à de nouvelles découvertes si les Arènes de Nimes sont évacuées par des décombres qui en ont élevé le sol, si les murs de la ville sont abattus, il est possible qu'il ne s'offre une récolte très intéressante de fragments d'antiquités enfouis... il se trouve d'ailleurs tous les jours quelques morceaux de ce genre dans la campagne qui environne la ville et qui périssent par l'ignorance des cultivateurs et le défaut des moyens de la part de l'Académie. Un petit fonds annuel pour gratifier ceux qui font des découvertes conserverait bien des choses qui périssent ». (L'auteur de cette lettre, du 27 janvier 1786, le baron de Joubert, prit soin de préciser que cette subvention ne heurterait pas l'administration municipale étant donné le caractère désintéressé de l'Académie et son rôle didactique) (33).

Ils projetèrent aussi « de joindre au Jardin dans lequel M. Séguier cultivait des plantes un terrain suffisant pour rassembler celles qui compléteront l'instruction en fait de botanique ». Et, pour accroître la bibliothèque et stimuler les dons des particuliers, les académiciens, par l'intermédiaire de M. de Joubert, demandèrent le « don d'un exemplaire des livres de sciences, antiquités et histoire que Sa Majesté fait imprimer » faveur déjà accordée à plusieurs académies, dont celle de Lyon.

Parallèlement au développement des collections ils envisagèrent la publication des manuscrits de Séguier. « Deux ouvrages intéressants étaient à peu près en état d'être donnés au public : son dictionnaire des inscriptions grecques et latines (200 000 inscriptions dont 30 000 inédites, accompagné d'une histoire critique des livres cités, suivi d'une notice sur les antiquités étrusques), le tout formera quatre forts volumes in

folio » dont la vente par souscription couvrirait difficilement les frais (aussi font-ils appel au Prince), « n'est-il pas digne du Roy de donner à l'Europe cet ouvrage important en lui-même et qui est le fruit de la très longue vie d'un savant célébré dans tous les pays éclairés » ; le second ouvrage « a pour objet les fossiles du Véronais (80 planches gravées avec une description détaillée « de chacun des morceaux qu'il a recueillis en ce genre et dans ce pays »), et sera financé par « des ressources suffisantes dans la poche de quelques-uns de ses membres et par une souscription ». L'Académie de Nimes se chargera elle-même de faire imprimer quelques volumes des nombreuses petites dissertations faites par Séguier « à mesure que son travail avancera ».

Mais ces projets nécessitaient un financement que les académiciens (qui avaient déjà dû fournir dix mille livres pour prendre possession de ce don) n'avaient pas. Or, ils devaient acquitter les engagements de Séguier pour les souscriptions de livres, entretenir le jardin botanique et l'herbier « connus dans toute l'Europe par les secours que les savants y viennent puiser journellement », ainsi que la maison. Aussi par l'intermédiaire de M. de Joubert, sollicitèrent-ils de M. de Breteuil (27 janvier 1786) un secours annuel de deux mille livres, qu'ils n'obtinrent pas et qu'ils redemandèrent le 17 février 1789 à M. de Calonne, ministre d'Etat et contrôleur général des finances, sans plus de résultat (34).

Le grand musée archéologique ne se fit pas, les manuscrits de Séguier ne seront jamais publiés, mais les académiciens essayeront de rassembler sa correspondance (complétant les 16 volumes formés des lettres de ses correspondants) en obtenant de Madame Schlaager, le 27 mars 1789 quatre vingts lettres qu'il avait adressées à ce savant (35), et c'est dans le jardin botanique que le docteur Granier introduisit de nouvelles espèces, dont celles du cognassier du Japon, qui modifièrent profondément le paysage traditionnel (36).

Mais la Révolution survint. La loi du 6 Thermidor An II (24 octobre 1792) qui mit fin aux sociétés, corporations, confréries et congrégations en confisquant leurs biens, raya d'un trait

de plume le musée de l'Académie ; la maison « composée de 4 caves, rez-de-chaussée, premier, second étage et un observatoire par-dessus appelé vulgairement une tour et un jardin au nord » (8 toises, 1 pied, 4 pouces quarrés, y compris le jardin avec les pièces qui servent d'orangerie), fut vendue le 3 messidor An IV au sieur Sigismond Descole, homme de paille d'un administrateur du département, mais aussi académicien, Jean Pieyre, qui la racheta deux jours après, par devant M^e Gide, notaire à Nimes (37) ; les collections furent transportées à la chapelle des ci-devant Jésuites, lieu de rassemblement de toutes les œuvres d'art confisquées du département, et elles furent placées, à partir de l'An III, sous la responsabilité de la commission administrative de l'Ecole Centrale nouvellement créée (7 ventôse An III) qui en dressa un catalogue (38).

Un mémoire sur l'Ecole Centrale du Gard nous apprend « que les plus belles salles de l'édifice affecté par la loi au service de l'école (ancien collège des Jésuites) ont été appropriées pour l'emplacement de la bibliothèque et des cabinets d'Histoire Naturelle, d'antiquités et de médailles. Là sont réunis les livres et autres objets précieux légués à la ci-devant Académie de Nimes par le célèbre Séguier dont la naissance honore cette ville et dont les libéralités ont enrichi notre museum ; là ont été recueillis les restes des bibliothèques de quelques émigrés et des maisons ci-devant religieuses. Il nous manque un catalogue exact de toutes ces richesses littéraires. Nous l'avons réclamé souvent depuis notre organisation ; le bibliothécaire (Trélis) voulant attendre que quelques dépôts éloignés eussent opéré leurs versements et complété le dépôt général mais depuis 4 mois le dernier versement s'est effectué et nous ne tarderons pas sans doute à connaître l'étendue de nos ressources en livres, antiquités, médailles, gravures, objets d'Histoire Naturelle... » (15 floréal An VIII).

Elles bénéficièrent de la vigilance constante des anciens académiciens et surtout du bibliothécaire de l'Ecole Centrale, Jean-Julien Trélis (futur secrétaire perpétuel de l'Académie reconstituée), qui évita qu'elles ne soient dispersées dans les bibliothèques des lycées, et facilita leur affectation à la biblio-

thèque publique dont la direction lui fut confiée. « Un récolement de divers objets déposés à la Bibliothèque de la ville de Nîmes », en présence du marquis de Vallongue, maire de Nîmes, de trois commissaires nommés par lui (Aubanel, membre de l'Académie du Gard, Charles Cadet, Bazile, avocat à la cour, « contradictoirement » avec J.-J. Trélis, ex-conservateur (il fut révoqué en 1815) et Thomas de Lavernède, l'actuel conservateur, eut lieu du 16 au 20 avril 1816, et ses résultats furent consignés dans un rapport daté du 23 avril (39). Ils constatèrent que le médaillier de Séguier, qui s'était accru de celui des Chartreux de Villeneuve-les-Avignon et de quelques acquisitions, était complet ainsi que le cabinet d'antiquités. « Comme il y a beaucoup d'augmentation de cette partie tant par l'effet des dons de divers particuliers que par le produit des fouilles publiques et notamment lors du déblaiement des Arènes, nous serions d'avis que ce catalogue fût refait » (ce récolement fut effectivement complété par l'inventaire des antiquités, dressé par Alexandre Vincens et Vincens Saint-Laurent). Mais le cabinet des gravures et dessins « était dans le plus grand désordre, Monsieur Trélis nous a dit à ce sujet qu'à l'époque de l'établissement du lycée, les professeurs de dessin venaient y puiser tout ce qui pouvait leur servir... Au reste, d'après le catalogue existant, ce gaspillage ne doit inspirer le moindre regret, puisqu'il n'y avait rien de précieux » (44 dessins de Natoire, 142 planches de botanique, etc !...); que les collections de manuscrits étaient intactes à l'exception de l'index de Séguier, et des pièces annexes (2 volumes grand in folio, 4 volumes annexes, et 2 cartons d'inscriptions) prélevés par Chardon de la Rochette, commissaire du gouvernement, par ordre du ministre de l'Intérieur (3 prairial An XIII) pour enrichir la bibliothèque impériale (l'œuvre magistrale de Séguier), « en échange de leur publication dont un exemplaire devait être offert à la Ville, ainsi que celui du grand ouvrage sur l'Égypte. Ces promesses sont restées jusqu'à ce jour sans effet ». C'est le docteur Granier qui fut appelé pour le pointage du cabinet d'Histoire Naturelle « qui nous paru avoir été tenu avec beaucoup de soin et de goût augmenté de celui de M. l'abbé des

Roches... » ; il reconnut les principales pièces, et ne signala pas de disparition. « A l'égard des livres, nous avons décidé d'en suspendre le récolement jusqu'à la confection du catalogue général des livres dont s'occupe M. Thomas de Lavernède, conservateur actuel ; ce nouveau catalogue confronté avec celui qui existe donnera plus de facilité pour sortir du labyrinthe où nous jetterait la collation de plus de 20 000 volumes ».

Ainsi, grâce au dévouement des académiciens nimois, les collections de Séguier traversèrent sans dommage la période révolutionnaire et étaient destinées à former le nouveau musée de la ville. Il n'en sera rien, car la mode a changé et, un préfet imposera un musée de peinture. Ce sera le musée Marie-Thérèse.

III. — LE MUSEE MARIE-THERESE (1823-1830)

Si Séguier fut à l'origine du musée de l'Académie, ce fut à un préfet, le vicomte de Villiers du Terrage, nouvellement en fonction dans le Gard (30 janvier 1820), que l'on dut la création du musée Marie-Thérèse. En effet, le préfet, chargé d'appliquer les consignes gouvernementales pour le développement de l'industrie et du commerce, dans une ville qui avait été au XVIII^e siècle la première cité manufacturière du Languedoc oriental, s'intéressa tout spécialement à la formation des futurs chefs d'entreprises et des ouvriers spécialisés, et, dans ce but, il créa le 1^{er} septembre 1820 une école de dessin (les consuls en avaient déjà créé une en août 1780) (40), réservée ainsi que le précisait l'article 3 des statuts « de préférence aux enfants de négociants ou de fabricants que l'on destine aux manufactures d'étoffes de soie, à des enfants de maîtres-maçons ou d'autres ouvriers distingués par leur habileté dans les arts mécaniques ». On y ajouta un cours de chimie appliquée aux arts industriels « afin que nos manufactures et principalement nos ateliers de teinture puissent trouver de nouvelles connaissances qui peuvent perfectionner les procédés pratiqués à ce jour plutôt par

routine qu'avec les connaissances indispensables dans la carrière des arts industriels » (41), et, dernier volet de ce plan de formation, le musée, le 23 mars 1823 (confirmation ministérielle du 29 mars 1823), qui a pour but de rassembler tous les objets d'art intéressants du département afin de montrer les modèles à imiter et de former le goût des élèves. L'archéologie locale passa au second plan. Ce musée avait un lieu d'accueil, la Maison Carrée, une structure administrative, mais ne possédait pas les collections nécessaires.

Un mois après sa création, alors que la restauration de l'édifice n'était pas terminée, l'annonce du passage à Nîmes de la duchesse d'Angoulême donna au préfet l'idée de placer ce nouveau musée sous la protection de cette princesse. On ramassa en hâte quelques chapiteaux, bases de colonnes, fragments architecturaux dans le chantier de fouilles autour du monument, et « le 9 mai Madame se rend à la Maison Carrée que le roi lui avait recommandé de voir. Elle permit que le musée formé dans l'intérieur, porte le nom de Marie-Thérèse » (42). Cet événement fut commémoré par une plaque de marbre apposée en juin 1823 au-dessus de la porte d'entrée du temple : elle portait l'inscription suivante, en lettres d'or : MUSEE MARIE-THERESE / IX MAI MDCCCXIII (43).

L'installation du musée avait été rendue possible par l'achèvement des travaux de restauration du monument commencés en 1819. Cette affectation du temple au musée répondait, nous l'avons vu plus haut, à un vœu que l'Académie royale de Nîmes avait, le 4 octobre 1684, adressé au roi, sans succès puisque ce dernier avait finalement autorisé les religieux Augustins à faire de l'édifice leur église. L'idée ne fut pas abandonnée et, en 1787, Mgr Cortois de Balore, évêque de Nîmes, proposa sans succès aux Augustins, peu nombreux, d'échanger leur église et leur couvent contre la maison de Séguier (44). Acquis par le département du Gard, aux termes de la loi du 26 janvier 1791 « pour y tenir ses séances », ce qu'il fera jusqu'en 1807, la Maison Carrée fut l'objet de nombreux projets de restauration soumis par Victor Grangent, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées (le premier datant du

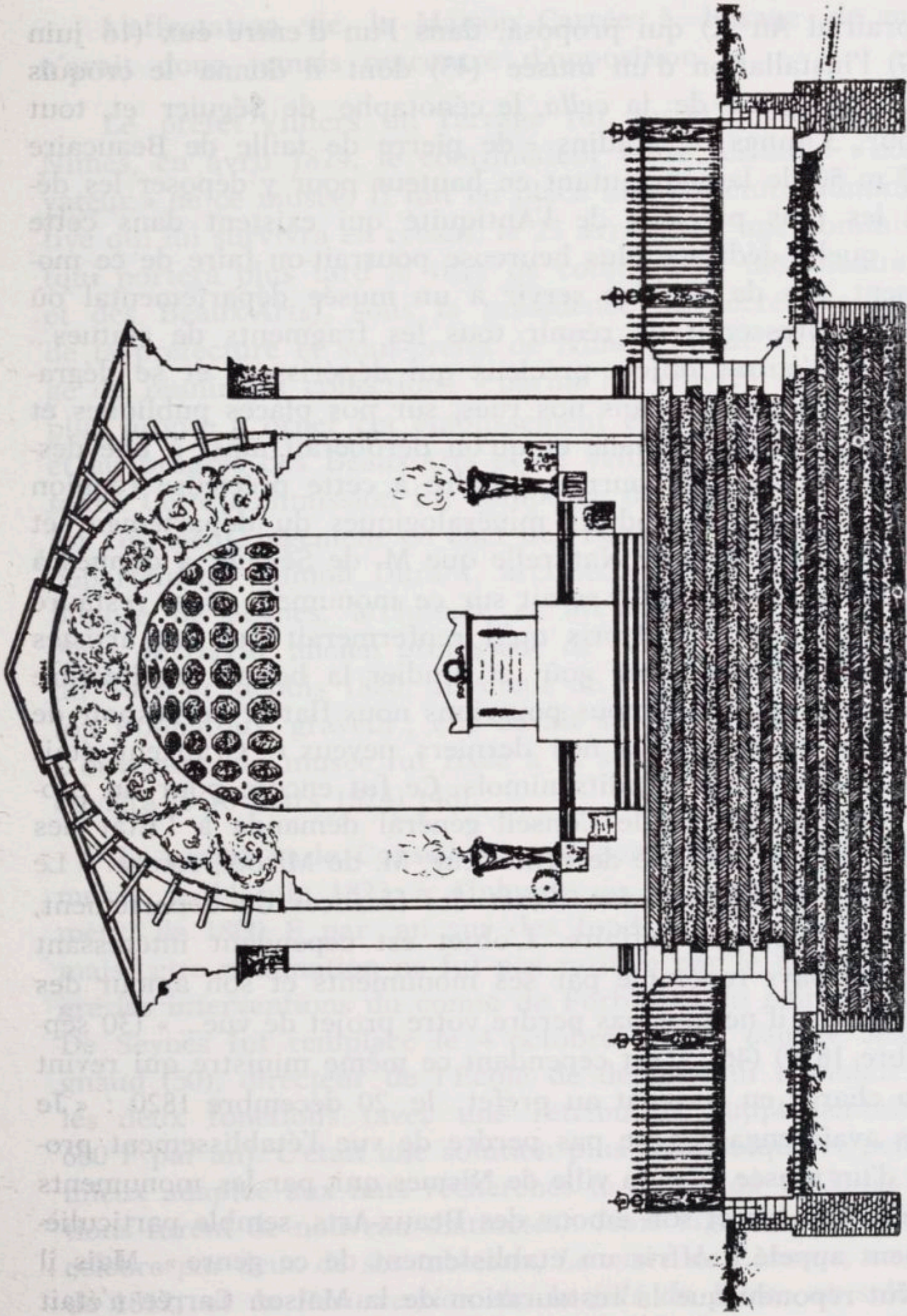


Fig. 6 — « Coupe en travers sur le milieu de la Maison Carrée de Nîmes après sa restauration ». Dessin de Victor Grangent. Projet de musée dans la Maison Carrée avec le cénotaphe de Séguier. Musée du Vieux Nîmes.

10 prairial An X) qui proposa, dans l'un d'entre eux (16 juin 1809) l'installation d'un musée (45) dont il donna le croquis avec, au centre de la *cella*, le cénotaphe de Séguier et, tout autour, 3 rangs de gradins « de pierre de taille de Beaucaire de 0 m 50 de largeur autant en hauteur pour y déposer les débris les plus précieux de l'Antiquité qui existent dans cette cité ; quelle dédicace plus heureuse pourrait-on faire de ce monument que de le faire servir à un musée départemental où l'on s'empresserait de réunir tous les fragments de statues... (etc.) et d'autres objets précieux qui dépérissent et se dégradent tous les jours dans nos rues, sur nos places publiques et dans le Temple de Diane et qu'on déroberait ainsi à une destruction totale. On pourrait joindre à cette précieuse réunion une collection de produits minéralogiques du département et les cabinets d'Histoire Naturelle que M. de Séguier a donnés à la Ville de Nismes... Ce serait sur ce monument ainsi restauré et sur les précieux débris qu'il renfermerait que les artistes viendraient former leur goût et étudier la bonne architecture et ce serait alors que nous pourrions nous flatter de l'espoir de léguer ce monument à nos derniers neveux ». Grangent était le porte-parole des érudits nimois. Ce fut encore pour un projet de ce genre que le Conseil général demanda à l'Etat des crédits que le Ministre de l'Intérieur, M. de Mirbel, refusa. « Le Conseil a pensé que, dans l'état des finances du département, il fallait ajourner l'affaire. L'objet est cependant intéressant dans un pays renommé par ses monuments et son amour des Beaux-Arts, il ne faut pas perdre votre projet de vue... » (30 septembre 1819) (46). C'est cependant ce même ministre qui revint à la charge en écrivant au préfet, le 20 décembre 1820 : « Je vous avais engagé à ne pas perdre de vue l'établissement projeté d'un musée dans la ville de Nismes qui, par les monuments qu'elle possède et son amour des Beaux-Arts, semble particulièrement appelé à offrir un établissement de ce genre ». Mais il lui fut répondu que la restauration de la Maison Carrée n'était pas terminée et que l'établissement d'une école de dessin et d'un cours de chimie avait absorbé les fonds de 1820 (47).

L'affectation de la Maison Carrée à l'usage de musée n'avait donc jamais rencontré d'opposition.

Le préfet Villiers du Terrage fut jusqu'à son départ de Nimes, en avril 1824, le coordinateur et le véritable « conservateur » de ce musée. Il mit en place une structure administrative qui lui survivra en créant, le 23 avril 1823, une commission (qui portera plus tard le titre de commission des monuments et des Beaux-Arts), sous la présidence du secrétaire général de la préfecture et sous-préfet de Nimes, M. de Brigaut, chargé de réunir les collections « parmi les œuvres qui seront le plus propre à orner cet établissement et à concourir à l'étude et au progrès des Beaux-Arts et de veiller sur les dépôts existants. Cette commission fut composée de cinq membres : Victor Grangent, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées pour le département, Simon Durant, architecte du département, Alphonse de Seynes, architecte et archéologue, Jean Vignaud, élève de David, ancien professeur de dessin à l'Ecole Centrale du Gard et, depuis 1820, directeur de l'Ecole de dessin et Gaston Bonnafoux, graveur ; elle devait se réunir chaque semaine. L'ouverture du musée fut fixée à la saint Louis, le 25 août (il ouvrira le 10 mars 1824) (48).

Le préfet et le Conseil général confièrent la direction du musée, le 14 juin 1823, à Alphonse de Seynes (avec un traitement de 1800 F par an sur les fonds du département) (49) mais cette nomination ne fut pas ratifiée par le ministère malgré les interventions du comte de Forbin et du peintre Gérard. De Seynes fut remplacé le 4 octobre par le peintre Jean Vignaud (50), directeur de l'Ecole de dessin, qui cumulait ainsi les deux fonctions (avec une rétribution supplémentaire de 600 F par an). C'était une solution plus économique et peut-être mieux adaptée aux buts recherchés (à partir de 1833, les fonctions furent de nouveau distinctes). Jean Vignaud s'était rendu célèbre par deux de ses tableaux, *La mort de Lesueur*, au salon de 1812, et *la Résurrection de la fille de Jaire*, au salon de 1819, et était considéré comme un artiste rigoureux et efficace. Mais, de santé fragile, il mourut le 11 novembre 1826.

Les candidats à sa succession nous sont connus par deux listes dressées simultanément par le préfet, le marquis de la Valette (24 novembre) et le maire, M. Cavalier (26 novembre) : Alphonse de Seynes, né à Nîmes, le 7 mai 1786, architecte et dessinateur, célibataire, fortune estimée 3 000 F, « avantageusement connu comme bon dessinateur », dit le maire ; Raujoux, né à Nîmes, le 10 mai 1772, peintre paysagiste et deuxième professeur de l'École de dessin, qui a suppléé M. Vignaud pendant toute sa longue maladie, marié, deux enfants, fortune 2 500 F, « professeur à l'École de dessin depuis sa création, avant professeur à l'École centrale puis au Collège royal » ; Joseph-Marie Grégoire, né à Avignon, élève de David, professeur de dessin à Uzès, fortune 1 500 F — « Ne m'est pas particulièrement connu », dit le maire, « mais les renseignements qui m'ont été fournis sur son compte lui sont très favorables. C'est un des bons élèves du célèbre David » — « Ce sont les 3 candidats du maire », signala le préfet ; « Sigalon de Nîmes, peintre habitant Paris, auteur, entre autres tableaux estimés, de la *Locuste* exposée en 1824 » ; « Souchon d'Alais, élève de David, présenté par le marquis de Calvière » ; « Hilaire Périé, peintre et dessinateur habitant Paris, candidat originaire du Languedoc (Castres) où ses parents occupaient des places honorables dans la magistrature, auteur de divers bons ouvrages exposés au Louvre, et l'un des collaborateurs de l'ouvrage sur Chambord ». Périé avait posé sa candidature auprès du Ministère de l'Intérieur. M. de Corbière, en lui rappelant la protection qu'il avait reçue du duc de Berry pour son premier ouvrage, le *Passage du Styx*, et de la famille royale pour sa description du château de Chambord. Ce fut lui « qui se trouva le premier sur la liste », et fut nommé par ce même ministre, le 8 décembre 1826 (il avait proposé d'exercer bénévolement sa fonction).

Le premier gardien-concierge, le sieur Félix n'eut pas plus de chance que le premier conservateur, puisqu'« à cause de l'âge et de quelques fâcheuses habitudes » il fut remplacé, le 30 juin 1823, par le « sieur Perrot, sergent-major retiré de la Légion du Gard, qui, en raison de ses anciens services, sera infi-

niment plus propre à une surveillance qui demande autant de fidélité et de soin que notre musée » (52).

Pour répondre aux exigences de ce musée que l'on voulait utile à l'enseignement des arts appliqués, deux types d'œuvres étaient nécessaires : des moulages des plus célèbres sculptures ou bas-reliefs de la Grèce antique et des tableaux, collections qu'il fallait acquérir et qui, dans l'esprit de Villiers du Terrage pouvaient être fournies par l'Etat, parfois par échange, car Nimes, n'ayant pas été bénéficiaire des distributions de tableaux sous le Consulat, avait toutes ses chances et il comptait sur l'appui de la protectrice du musée. Il obtint satisfaction pour les moulages, car, le 13 février 1822, M. de Lauriston lui annonça l'envoi de quelques statues antiques en plâtre et d'un tableau, « que l'on choisira parmi ceux qui se feront distinguer à la prochaine exposition en échange d'un torse antique provenant des fouilles de Nimes » (ce torse connu depuis le XVIII^e siècle mit beaucoup de temps à partir, malgré les rappels à l'ordre, et, pour apaiser la colère du comte de Forbin, un envoi complémentaire d'une tête fruste,... de fragments de bras et de draperies qui peuvent bien faire partie de la statue antique et qui ne présentent aucun intérêt dans leur isolement, lui fut annoncé, le 22 juillet 1823) ; le 4 août 1823 c'est une livraison de 7 caisses pesant 2 772 kg et contenant les moulages d'une vingtaine de bas-reliefs, choisis par le sculpteur Gatteaux, financés par une subvention de 400 F du Ministère qui furent installés le long des murs de la *cella*, protégés « d'un public mal avisé » par une barrière de fer couleur bronze, installée, en mars 1824, « sans porter atteinte au pavé » (54).

Pour les tableaux, le préfet était plein d'espoir, aussi en prépara-t-il l'installation en demandant à Grangent de déterminer les points d'attache des anneaux qui doivent soutenir les tringles de fer destinés à supporter les tableaux, « car il importe, précise-t-il, lorsque l'enduit sera posé et peint que l'on n'y plante pas un seul clou qui puisse le dégrader » ; et à Alphonse de Seynes, d'évaluer le nombre de tableaux que pouvait contenir l'édifice et de lui fournir une liste d'œuvres à

acquérir. Ce dernier lui répondit, le 8 juillet 1823, que trois rangées de tableaux pouvaient prendre place, soit 12 à 15 grands tableaux de 10 à 12 pieds, de 30 à 40 tableaux de cheval (3 à 4 pieds) et une rangée inférieure de petits tableaux ou dessins ; et, répondant à la seconde question, il proposa un choix des maîtres anciens des 3 écoles française, italienne et hollandaise, ajoutant : « dans cette catégorie, ne serait-il pas intéressant de posséder un tableau de Natoire notre compatriote ?... Je cite celui-ci non parce qu'il a fait époque dans la peinture, mais parce qu'il fut du pays » et parmi les peintres contemporains : Gérard, Girodet, Guérin et Gros (« Gros a fait un portrait de Madame qui semble revenir de droit à notre musée » ; « puis les Hersent, Drolling, Meynier, Langlois... viennent après, et sont ceux qui possèdent le mieux les traditions de la bonne école. Enfin quelques paysages et quelques bons tableaux de fleurs ne seraient pas déplacés dans un pays où la plupart des jeunes gens... se destinent aux fabriques des étoffes. Je désire, Monsieur le Préfet, que vous reconnaissiez dans ces indications que les vues... sont celles du bien public, de l'avancement des jeunes gens qui se livrent à la carrière des arts, plutôt que l'ambition d'être à la tête d'une collection brillante qui ne serait bientôt qu'un objet de pure curiosité » (55).

Vignaud consulté à son tour répondit plus modestement le 11 juillet 1823 que « des collections de gravures coloriées d'études de fleurs de Van Spaendonck, de Redouté et Vandael seraient utiles ainsi qu'un ou deux paysages, et des portraits de Van Dyck... » Fort de ces renseignements, Villiers de Terrage écrivit le 15 juillet au ministre de l'Intérieur pour lui passer sa commande. La réponse de M. de Corbières, datée du 9 août 1823, mit un terme à ses illusions. « Un musée de tableaux est inutile à Nimes, puisqu'il n'y a pas de tableaux dans le pays et que vous devez vous borner à réunir dans la Maison Carrée les débris de sculptures antiques que les fouilles peuvent produire encore. C'est la véritable destination du Musée de Nimes. Le gouvernement en autorisant l'ouverture d'un musée n'a jamais entendu s'engager à donner des tableaux. Un pareil éta-

blissement est le dépôt des tableaux et autres objets d'art qui appartiennent au département, quand les lieux pour lesquels ils ont été faits ou qui les avaient reçus sont détruits ou ne doivent plus les renfermer, et il serait contraire aux règles que l'administration s'est tracée de commander des tableaux exprès pour les collections ». Il ajouta qu'il transmettait au marquis de Lauriston la demande du prêt du tableau de Gros représentant Madame, avec son avis favorable, dans le cas où il n'aurait pas reçu d'affectation (en fait, il avait été donné à la Chambre des députés mais Vignaud fut autorisé à en faire une copie pour 2 400 F ; on ne sait si elle fut exécutée) (56).

Dès lors, le préfet fit son choix parmi les collections locales existantes. Il écrivit au maire le 1^{er} mars 1824 pour qu'il donne au musée Marie-Thérèse « têtes torsées, pieds et mains » déposés soit à l'Hôtel de Ville, soit à la bibliothèque, soit à l'Académie du Gard (« on pourra infiniment mieux les voir, les étudier que dans les lieux où ils sont disséminés aujourd'hui, je vous prie en conséquence de vouloir bien faire remettre sur-le-champ ces objets à M. Vignaud »), ainsi que 2 tableaux de Levieux (*Saint Jean-Baptiste et Hérode*, et la *Décollation de saint Jean-Baptiste*), déposés à l'Académie, et 2 autres (*Ulysse reconnu par Doliüs chez Laerte*, de Ratier, et la *Samaritaine* de Palmérini), déposés à l'Hôtel de Ville, 4 figures en plâtre appartenant à la Ville, et les fragments déposés à la bibliothèque. « Je vous prie également d'avoir la complaisance de donner un peu promptement les ordres nécessaires à cet égard. Je désire que MM. les électeurs du collège du département en se réunissant ici, samedi prochain, puissent trouver le musée à peu près disposé (57). Ce fut peut-être à ce moment que fut acheté pour 3 000 F à Vignaud son tableau représentant *Mercuré donnant des leçons de lyre à Amphion*.

Le maire dut s'exécuter, car ainsi que l'annonça le Journal du Gard, du 10 mars 1824, « le directeur du musée a l'honneur de prévenir que le musée sera ouvert jeudi prochain 11 mars, et tous les jeudis suivants, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi. Les personnes qui le visiteront sont invitées à vouloir bien remettre à la grille d'entrée leurs cannes

et leurs parapluies, les soldats sont également priés de bien vouloir déposer leur sabre. Il est expressément recommandé de s'abstenir de toucher à aucun des objets que le musée renferme. Le directeur du musée : Vignaud ». Le journal ne fit aucun commentaire les jours suivants sur les réactions des visiteurs.

Le 7 avril, Villiers du Terrage fut remplacé à la préfecture du Gard par le marquis de Lavalette, qui favorisa l'accroissement des collections en obtenant que des crédits soient régulièrement affectés au musée. Au cours de la séance tenue par le Conseil général le 24 août 1824, il précisa : « le musée Marie-Thérèse a été ouvert cette année... cet établissement n'est qu'à sa naissance, mais s'il n'offre pas encore tout l'intérêt dont il pourrait être susceptible, il n'en est pas moins aussi utile sous le rapport de l'art que sous celui de l'embellissement d'une cité riche en monuments historiques.

... Le vide que présente le musée par le très petit nombre de tableaux qu'il possède doit naturellement faire désirer de le voir peu à peu se remplir. L'école de dessin qui prospère avec tant d'éclat sollicite des modèles à l'étude desquels les élèves puissent se livrer. Ne serait-ce pas le cas de réclamer de la munificence du gouvernement quelques tableaux ? Ne conviendrait-il pas aussi de porter annuellement sur votre budget une somme destinée à des acquisitions de ce genre ? « A partir de cette date, le Conseil général et le Conseil municipal voteront annuellement un crédit : en 1829 il sera de 1 400 F pour le premier et de 900 F pour le second (traitements inclus) » (58).

Les musées royaux mirent en dépôt à Nîmes le 19 décembre 1826 deux grands tableaux, *Josabeth sauvant Joas du massacre ordonné par Athalie*, de Pierre Franc et la *Condamnation de Séjan* d'Apollidore Callet, envoi temporaire dont il était précisé que la durée était illimitée (59). En 1827 et 1828, le département et la Ville firent d'importantes acquisitions, le 18 janvier 1827, le payeur du département du Gard, Persil-Behrens régla une facture de 1 200 F concernant l'achat par le Conseil général du *Christ* de Vien et de *Saint François recevant les stigmates* de Morillos, et une autre concernant l'achat par

la Ville de six peintures : la *Résurrection* et *Sainte Geneviève priant pour les pestiférées* de J.-B. Corneille, un *Saint François* de l'Ecole vénitienne et les portraits d'un dominicain, d'un capucin et d'un cardinal (le capucin est un portrait par Rubens). En 1828, ce sont 9 tableaux choisis par un commissaire expert des musées royaux Th. Henry sur la demande du maire, I. de Chastelier, qui sont payés 2 800 F par le Conseil général (5 tableaux, le 12 juin 1828 : *la Vierge, son fils, sainte Catherine et un autre saint* par Jacques Palma le Vieux, les portraits de l'auteur et de sa mère par Delyen, 2 paysages de Van Bloemen, et un grand paysage de Rogmann ; 3 tableaux, le 28 septembre : *Saint Pierre et saint Paul devant l'Enfant Jésus et sa mère* de Venusti, la *Prodigalité* d'Elisabeth Sirani et *Jésus au milieu des docteurs* de Mathias Pretti (60). Mais l'achat le plus important fut celui de la collection Vignaud. Pour garnir les murs nus de la Maison Carrée, Vignaud avait prêté sa collection personnelle de tableaux et, en novembre 1826, il proposa au maire d'en céder une partie « dans l'intérêt de la ville et de l'école qu'il dirigeait », mais il mourut peu après (11 novembre). Son projet ne fut pas abandonné et, par une décision municipale du 9 janvier 1827, la Ville, ayant auparavant chargé une commission spéciale « d'examiner les tableaux, de faire le choix de ceux qu'elle jugerait les plus véritablement utiles et les plus dignes de figurer dans le musée et d'en apprécier la valeur », décida d'acquérir 53 tableaux, « en bon état, provenant de bons maîtres ou copiés par des artistes distingués et que les cadres sont aussi en bon état... » pour la somme de 12 000 F (soit 3 000 F en 1827 et 4 000 F en 1828 et en 1829. La priorité fut donnée à des portraits attribués à Philippe de Champaigne, Mignard, Largillière, Rigaud, Van Dyck, Lesly et Grimoux, puis à des scènes religieuses, des écoles de Raphaël du Titien, de Caravage, de Guido Reni ou œuvres de Lebrun, de Deshays, Van Kessel et trois tableaux d'histoire furent aussi retenus, comme la *Mort du grand Dauphin*, attribuée à Jouvenet, ainsi que des scènes mythologiques comme la *Mort de Didon* du Guerchin, quatre scènes de genre dont la *Moissonneuse endormie* de de Troy, deux paysages de Boucher

et Vernet et deux natures mortes de Heem et de Brise. Enfin la dernière acquisition de cette municipalité, décidée le 6 mai 1829 par le Conseil municipal, fut le rachat, pour 5 000 F, à Xavier Sigalon de la *Locuste essayant un poison sur un esclave* qui avait été exposée au Salon de 1824 et avait cessé de plaire à son premier acquéreur le baron Laffite ; mais cette œuvre ne devait prendre place à la Maison Carrée qu'en avril 1830.

Si les collections de peinture se développèrent au moyen d'achats, les collections archéologiques s'accrurent par des dons plus ou moins spontanés, car le mot d'ordre préfectoral fut de réserver pour le musée tous les vestiges de qualité connus ou récemment découverts dans le département, et les sous-préfets furent vigilants.

Dès 1821, (avant la création du musée) « son excellence le ministre de l'Intérieur ayant été informé qu'il existait au château de Candiac deux objets d'antiquité a invité M. le préfet du Gard à faire constater l'état des choses et a observé que l'acquisition pourrait être faite pour le musée de Nismes et sur les fonds de la Ville » (2 sarcophages en marbre que la famille de Montcalm avait ramenés d'Arles). Le Conseil municipal consulté, le 13 septembre 1821, forma une commission pour prendre contact avec les propriétaires, mais cette affaire n'aboutit pas (61). Par contre, le sous-préfet d'Uzès offrit au préfet, en décembre 1823, une tête de Mercure trouvée à Cavillargues « remise par le percepteur de Cavillargue qui la cèderait sans difficulté ». Le préfet, ayant répondu « qu'il va faire examiner cette tête par des connaisseurs » semble l'avoir gardée pour lui, car son fils l'offrit plus tard au musée. En novembre 1824, le maire de Clarensac offrit un cippe en marbre richement orné, trouvé en 1735 près du village et conservé au château, et, en novembre 1828, le maire d'Uzès fit don d'une colonne de marbre (ou de granit, selon les textes) qui fut arrêtée, au moment de son départ, par le duc d'Uzès qui prétendit en être le propriétaire... (62)

Les travaux édilitaires nimois furent à l'origine d'importantes découvertes : chapiteaux et pilastres en marbre trouvés en creusant les fondations du Palais de Justice en 1810, frises

bases et colonnes dégagées autour de la Maison Carrée (1820-1821), tombeau orné de griffons, découvert place de la cathédrale en 1824, monument funéraire d'Adgennius Macrinus, tribun de légion et de sa femme Licinia en 1827, mosaïque découverte place Balore en octobre 1825 et offerte par les deux propriétaires (Roux-Carbonnel et de Seynes) dont elle occupait le terrain, qui fut placée dans le sol, au centre de la *cella* du Temple...

A ces vestiges récemment découverts furent ajoutés une colonne et les fragments de frise découverts au nymphée, lors des travaux de la Fontaine, au XVIII^e siècle, et la colonne de la place de la Salamandre élevée en l'honneur du passage de François I^{er}. La collection de Séguier fut représentée par la tête d'Apollon en bronze, la statue de Cérès assise, l'autel votif à Jupiter Héliopolitain, le sarcophage étrusque en terre cuite, et une série de petits objets en marbre, verre et céramique présentée dans deux vitrines murales situées de part et d'autre de la porte d'entrée.

Un état des collections adressé au préfet en janvier 1829 par le conservateur Hilaire Périé dénombrait 83 tableaux et 371 objets archéologiques, qu'il estimait, pour les compagnies d'assurance à 88 225 F (28 485 F pour les tableaux, 59 740 F pour les collections antiques) (63).

Ce musée nous est connu par une lithographie du comte Turpin de Crissé, datée de 1834 (64) et s'il nous est possible d'identifier certaines des œuvres exposées (disposées le long des murs, avec, au sommet, les bas-reliefs en plâtre, puis trois rangées de tableaux, et au sol les documents archéologiques et les moulages de statues), on constate que tout accroissement des collections paraissait impossible, si ce n'est à l'extérieur de l'édifice. C'est pour cette raison que Périé, dans le rapport cité plus haut, tout en reconnaissant l'opportunité d'installer un musée dans la Maison Carrée, demandait qu'elle soit uniquement consacrée à l'archéologie « seule production en harmonie avec les grands souvenirs que rappelle ce monument » et envisageait d'installer les tableaux « dans un autre local ». Cette opinion, conforme au vœu traditionnel, correspondait à

celle de ses contemporains qui adoptèrent difficilement cette collection artistique à l'intérieur du Temple.

Lors de son passage à Nîmes en 1834, Mérimée est plus sévère encore : « on a fait un musée de la Maison Carrée, et je ne sais pas si cette idée mérite des éloges. La *cella* de très petite dimension ne peut contenir, outre les tableaux qui couvrent les murailles tous les fragments antiques que les fouilles ont produits. On a rangé le surplus tout autour de l'enceinte du temple ; exposés à la pluie, ces précieux débris se détruisent rapidement » (65).

Dans les *Mémoires d'un touriste*, Stendhal sera du même avis : « En 1823, on a eu la triste idée d'établir un musée dans la Maison Carrée » (66).

Le souvenir de l'aimable princesse qui offrit son nom au musée disparut en février 1830, lorsqu'on enleva la plaque de marbre au-dessus de la porte de la *cella* pour la remplacer par une autre plus impersonnelle puisqu'elle ne contenait qu'un seul mot : « MUSEE ».

NOTES

(1) On trouvera des indications succinctes sur l'histoire des musées de Nîmes (archéologie et Beaux-Arts) dans : J.F.A. Perrot, *Lettres sur Nîmes et le Midi*, Nîmes, 1840, p. 269-287 ; *Notice provisoire du musée de Nîmes*, Nîmes, 1842, p. 1-3 ; J. Salles, *le musée de Nîmes*, Marseille, 1986 ; F. Mazauric, « Les musées archéologiques de Nîmes », *Nîmes et le Gard*, Nîmes, 1912, I, p. 519-527 ; A. Lahaye, « Les Beaux-Arts à Nîmes, musée de peinture et de sculpture », *op. cit.*, I, p. 507-517 ; E. Espérandieu, *Le musée lapidaire de Nîmes, guide sommaire*, Nîmes, 1924, L. Gillet, *Le trésor des musées de province, le Midi*, Paris, 1935, p. 247-309 ; H. Bauquier, *Le musée archéologique de Nîmes*, Nîmes, s.d. ; Eloy-Vincent, *Catalogue du musée des Beaux-Arts de Nîmes*, Nîmes, 1940 ; *Musées et collections en Languedoc-Roussillon*, Montpellier, 1985, p. 49-56.

(2) Poldo d'Albenas, *Discours historial...*, p. 89, chapitre XIX.

(3) V. Lassalle, *L'influence antique dans l'art roman provençal*, Paris, 1970 ; Id., « Les monuments romains de Nîmes à travers les siècles », *Dossiers de l'archéologie*, N° 55, 1981, p. 79-88.

(4) A.-M. Colin, *François I^{er} visitant les monuments de Nîmes*, peinture, en dépôt à l'Hôtel de Ville de Nîmes.

(5) A. de Seynes, Frise ornée de griffons (voir F. Mazauric, Catalogue des sculptures de la Maison Carrée, N° 9, p. 6). E. Espérandieu, Recueil des bas-reliefs, (tome 1, p. 318, N° 477.)

(6) Poldo d'Albenas, *op. cit.*, p. 93.

(7) « Visite de Thomas Platter à Nîmes et au Pont du Gard », *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1879, p. 188 et suiv.

(8) Lefranc de Pompignan, *Voyage de Languedoc et de Provence en 1740*, p. 256.

(9) Registre des délibérations municipales, 18 janvier 1791, p. 17 (D.I. 10).

(10) Il ne semble pas qu'à la mort au champ d'honneur, le 22 août 1914, d'Albert Cicobella, un nouveau surveillant des fouilles fut nommé.

(11) Arch. dép. du Gard, LL 40.

(12) Arch. dép. du Gard, LL 46.

(13) Arch. dép. du Gard, LL 46.

(14) Voir notamment les illustrations de C. Clérisseau, *Antiquités de la France, tome 1, Monumens de Nîmes*, 2^e édition, Paris, 1804.

(15) F. Rouvière, « Le cabinet de Graverol », Nîmes, 1895.

(16) *Calendrier de la Ville de Nîmes et de sa senéchaussée pour l'année 1789*. Nîmes, 1789, p. 115.

(17) Sur Jean-François Séguier : Vincens, fils aîné, *Anecdotes sur la vie de Mr Séguier lues à la séance publique de l'Académie de Nîmes le 17 janvier 1785*, Bibliothèque Nationale, Ms. Fr. Nouv. Acq. 22278, ff. 509-514; *Id.*, *Anecdotes sur Monsieur Séguier, assemblée publique extraordinaire du 17 janvier 1785*, manuscrit appartenant à M. de Cazenove; A. Dacier, « Eloge de Séguier », *Histoires et mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles lettres depuis son renouvellement*, Paris, 1711-1793, t. 47, p. 314-328; M. de Ratte, « Eloge de Séguier », *Eloges des académiciens de Montpellier recueillis, abrégés et publiés par M. le baron de Genette*, Paris, 1811, p. 272-279; M. Nicolas, « J.-F. Séguier », *Histoire littéraire de Nîmes*, Nîmes, 1854, t. II, p. 181-193; Ch. Liotard, « Analyse d'une collection de lettres de J.-François Séguier à Carlo Allione de Turin », *Mémoires de l'Académie du Gard, 1863-1864*, p. 164-207; G. Boissier, « Un savant d'autrefois », *Revue des deux mondes*, mars-avril 1871, p. 446-472; Ch. Liotard, « Donations de Séguier à l'Académie de Nîmes avec la participation de M. de Becdelièvre évêque de Nîmes », *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1885, p. 299-325; A. Goiran, « Il marchese Scipione Maffei-Giovanni Francesco Séguier », *Atti e Memoria dell'Accademia di agricoltura, scienze, lettere, arti e commercio di Verona*, 1911, p. 219-234; E. Marguier, « Un naturaliste nimois au XVIII^e siècle, Jean-François Séguier », *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1922-1923, p. V-XX; E. Margier, « Jean-François Séguier et son œuvre », *Comptes rendus de la société d'étude des sciences naturelles de Nîmes*, 1924-1925, p. 153-145; Elio Mosele, *Un accademico francese del Settecento e la sua biblioteca, Jean-François Séguier 1703-1784*, Vérone, 1981. Des notices ont été consacrées à Séguier dans les catalogues des expositions suivantes : Jean-François Séguier, 1964 (à la bibliothèque municipale de Nîmes), *Documents sur l'Académie de Nîmes*, 1982 (au musée des Beaux-Arts de Nîmes, à l'occasion du tricentenaire de l'Académie de Nîmes), *De Séguier à la médiathèque*, 1985 (exposition organisée par la bibliothèque municipale de Nîmes à l'ancienne chapelle des Jésuites de Nîmes). Un colloque, dont les actes paraîtront en 1987, a été consacré à Séguier en 1985 par la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes, avec des communications de D. Roche (Correspondants et visiteurs de Séguier), R. Bosc (Séguier d'après sa correspondance avec

Pierre Baux, médecin nimois), C.P. Toreilles (Le rôle de Séguier dans la publication du Dictionnaire de l'abbé de Sauvages), F. Villeneuve (Jean-François Séguier, un savant nimois au XVIII^e siècle), P. Hugues (Seguier, l'abbé Rozier et l'encépagement du vignoble de Nimes), A. de Mori (Etude sur une œuvre de Séguier, *Plantae Veronenses*), E. Mosele (Les collections et la bibliothèque de Jean-François Séguier). La restitution de l'inscription de la Maison Carrée par Séguier a été évoquée d'une façon plus ou moins détaillée par les auteurs d'articles ou de travaux sur ce monument (Auguste Pelet, E. Espérandieu, J.-Ch. Balty, R. Amy et P. Gros dont *La Maison Carrée de Nimes*, Paris, 1979, donne le dernier état de la question).

(18) Ch. Liotard, « Analyse d'une collection de lettres de J.-F. Séguier à Carlo Allione de Turin », *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1863-1864, n° 69.

(19) Arch. départ. du Gard, LL 34.

(20) Ch. Liotard, *art. cit.* n° 97 et 98, p. 203 et 204.

(21) Ch. Liotard, *art. cit.* n° 98, p. 204.

(22) Bibliothèque Séguier, manuscrit 3042 n° 204.

(23) Bibliothèque Nationale, Oberlin prof « *Journal des remarques faites dans un voyage par la France en 1776*, Fonds français 10.040 N. Acq. f. 75 à 87.

(24) Ch. Liotard, « Donations de Séguier à l'Académie de Nimes », *Mémoires de l'Académie de Nimes*, 1885, p. 299 à 325.

(25) Vincens fils aîné, *op. cit.*, p. 26.

(26) *Calendrier de la ville de Nismes...*, 1789, p. 113.

(27) *L'Académie de Nimes*, catalogue de l'exposition organisée au musée des Beaux-Arts, 15 mai-30 juin 1982, pour le tricentenaire de sa fondation, n° 65.

(28-29-30) Manuscrits de l'Académie de Nimes.

(31) Ménard, *Histoire de Nimes*, preuves LVIII, p. 130.

(32) Arch. dép. du Gard, LL 46.

(33) Brouillon d'une lettre de M. de Joubert à M. de Breteuil, ministre du roi, Archives de l'Académie de Nimes.

(34) Deux brouillons de cette lettre sont conservés dans les archives de l'Académie de Nimes.

(35) Copie de la lettre d'André l'ainé annonçant le don de Mme Schlaeger. Archives de l'Académie de Nimes.

(36) E. Margier, Un naturaliste nimois au XVIII^e siècle, p. XVII. *Mémoires de l'Académie de Nimes* 1922-1923.

(37) Ch. Liotard, *op. cit.*, p. 323-325.

(38) Mémoire sur l'Ecole Centrale du Gard présenté au préfet du département par la commission administrative de l'Ecole Centrale, 15 floréal an VIII, Arch. dép. du Gard, L 2 T 2.

(39) Bibliothèque Séguier. Procès-verbal, récolement de divers objets déposés à la Bibliothèque de la Ville de Nimes, manuscrit p. 1-33, n° 482 du Cabinet Simon.

(40) Arch. départ. du Gard, LL 44.

(41) Registre des délibérations du Conseil Municipal, 11 septembre 1820.

(42) Relation de l'arrivée et du séjour de S.A.R. Mme la Duchesse d'Angoulême dans la ville de Nismes, p. 16 et 17.

(43) Cette plaque provenait des ateliers du sieur Peloux. *Journal du Gard*, 14 juin 1823, p. 191.

(44) Ségui, *Le trésor de la Maison Carrée*.

(45) Mémoire sur les moyens de restauration et de conservation de la Maison Carrée de Nimes rédigé par l'Ingénieur en chef de 1^{re} classe

du corps impérial des Ponts et Chaussées. Musée du Vieux Nimes (16 juin 1809).

(46) Archives départ. du Gard, 4 T 41.

(47) — — — —

(48) Actes Administratifs n° 15 (n° 48). Nimes 23 avril 1823. Arrêté qui nomme une commission pour l'établissement d'un musée dans la Maison Carrée.

(49) Registre de délibération du Conseil Général, 7 juin 1828.

(50) Nommé en octobre 1823 (Archives départ. du Gard, 4 T 41).

(51) Archives départ. du Gard, 4 T 41.

(52) — — — —

(53) — — — —

(54) — — — —

(55) — — — —

(56) — — — —

(57) — — — —

(58) — — — —

(59) Remerciement du Maire le 23 décembre 1826.

(60) — — — —

(61) Registre des délibérations du Conseil Municipal (1819-1824)

D.I. 10 (13 septembre 1821).

(62) Archives départ. du Gard, 4 T 41.

(63) — — — —

Etat des objets appartenant au musée Marie-Thérèse dressé par Hilaire Périé en janvier 1829.

(64) *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, par le baron J. Taylor. Ch. Nodier, Alph. de Cailleux, tome I^{er}, Paris, Firmin Didot frères, 1837.

(65) P. Mérimée, *Notes de voyages*, p. 195 (réédition P.M. Auzas).

(66) Stendhal, *op. cit.*, tome II, p. 100 (éd. Gaudon).

LES ACTIVITES DU MUSÉE

Le statut du musée et les conservateurs

Doté à ses débuts d'un statut moins clairement défini que ne l'est celui des musées actuels, il fut d'abord départemental. Le monument dans lequel il avait été installé appartenait au département qui l'avait acquis lors de sa vente pendant la Révolution nationale (2). Sa fondation avait été effectuée à l'initiative d'un préfet, le comte de Villiers du Terrage, qui s'était activement occupé d'en faire autoriser la création par le ministère compétent et d'en définir les objectifs, en rapport avec une politique visant plus à favoriser par l'acquisition de nouvelles œuvres (peintures et sculptures) certaines formes d'enseignement pro-

LE MUSEE DE NIMES DE 1830 A 1881

par M. Victor LASSALLE,

Membre résidant

Après la relation faite précédemment de la création du musée de Nimes et de la lente gestation qui l'a précédée (1), il sera question ici de ce que furent les cinquante premières années de son existence. On évoquera pour cela ce que l'on peut connaître de ses activités et de l'accroissement de ses collections qui finit par rendre impossible son développement dans un local trop exigü (fig. 1), ainsi que la solution, très éphémère, qui fut donnée à ce problème.

LES ACTIVITES DU MUSEE

Le statut du musée et ses conservateurs

Doté à ses débuts d'un statut moins clairement défini que ne l'est celui des musées actuels, il fut d'abord départemental. Le monument dans lequel il avait été installé appartenait au département qui l'avait acquis lors de sa vente comme bien national (2). Sa fondation avait été effectuée à l'initiative d'un préfet, le comte de Villiers du Terrage, qui s'était activement occupé d'en faire autoriser la création par le ministère compétent et d'en définir les objectifs, en rapport avec une politique visant plus à favoriser par l'acquisition de nouvelles œuvres (peintures et sculptures) certaines formes d'enseignement pro-

fessionnel qu'à conserver et à mettre en valeur le patrimoine existant. Dans la mesure où cette dernière préoccupation était présente, elle concernait les antiquités découvertes dans le département tout entier et elle donna lieu à de pressantes recommandations visant à orienter le produit des découvertes vers le musée du chef-lieu, ce qui pouvait se justifier par le fait que ce musée était alors le seul du département. Cette préoccupation de concentrer au musée de Nimes le patrimoine archéologique départemental persistera très longtemps, grâce à l'activité des conservateurs, à l'idée qu'ils se firent du rôle qui devait être le leur, à la compétence de la plupart d'entre eux et à l'absence de structures d'accueil en d'autres lieux ; elle se nuancera ensuite. Le Conseil général avait pris en charge le traitement du premier conservateur et il finança en grande partie les premières acquisitions qui durent être réalisées à titre onéreux.

Mais la Ville de Nimes concourut très tôt aux dépenses entraînées par ces acquisitions et elle se chargera bientôt de la totalité de celles-ci. Dès 1833, elle fit son affaire de la rémunération du conservateur lorsque celui-ci n'était pas bénévole. Ainsi le musée devint-il bientôt un musée municipal.

Des conservateurs, qui étaient généralement aussi directeurs de l'Ecole de Dessin, se succédèrent.

Hilaire Périé (Castres 1780-Nimes 11 septembre 1833) qui était un élève de David et conservateur du musée Marie-Thérèse. Légitimiste, il semble avoir quitté Nimes après la Révolution de février 1830, car deux candidats à son poste, Léon Durand et Delassus (un autre élève de David) proposèrent alors leurs services (3), mais, en octobre 1830, tout semble être rentré dans l'ordre. Comme l'écrivait le maire, M. du Chastellier, le 17 octobre 1830 : « Les prétendus propos qu'aurait tenus M. Périé et sa conduite, ainsi que celle de Madame Périé (4), m'indiquaient au contraire des idées de tolérance qu'il serait fort utile de propager ». Périé fut conservateur du musée du 8 décembre 1826 au 5 septembre 1833.

Alphonse de Seynes lui succéda du 1^{er} octobre 1833 au 7 octobre 1844, date de sa mort. Fils d'Etienne de Seynes qui

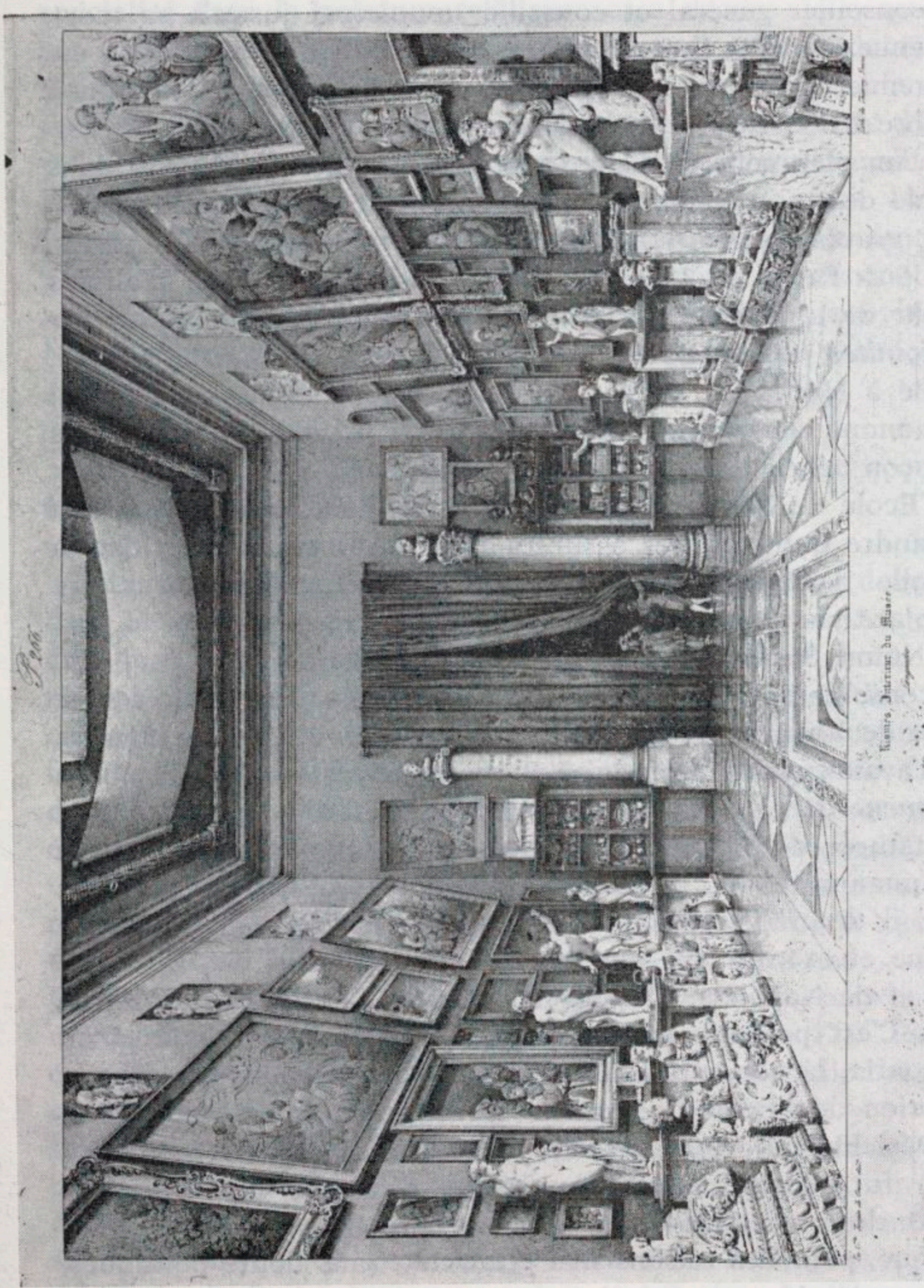


Fig. 1 — Le musée de la Maison Carrée en 1835. Gravure de Turpin de Crissé (Taylor, Nodier et Cailleux, Voyages pittoresques et romantiques..., 1835-1837).

fut conseiller général et conseiller municipal jusqu'à sa mort, survenue en 1829, il était architecte et peintre et avait déjà été le premier conservateur du musée Marie-Thérèse du 14 juin à octobre 1823. Ayant été chargé en 1808 de dresser, avec M. Liotard, un plan général d'alignement de la ville, il s'illustra dans l'étude des monuments romains dont il donna d'excellents dessins, gravés dans un recueil, *Monuments romains de Nimes*, publié à Paris en 1818. Il dirigea aussi les fouilles réalisées autour de la Maison Carrée et les décrivit dans son *Essai sur les fouilles faites en 1821 et 1822 autour de la Maison Carrée*, publié à Nimes en 1823. C'est donc avec quelque raison qu'il fut nommé conservateur du musée. Mais il exerça ses fonctions de façon bénévole et ne les cumula pas avec celles de directeur de l'Ecole de Dessin, ces dernières ayant été confiées alors à Alexandre Colin qui les assurera jusqu'en octobre 1838, date à laquelle il démissionna afin de se rendre à Paris, pour être remplacé par le peintre Numa Boucoiran.

Numa Boucoiran (Nimes 24 mai 1805-Nimes 2 mars 1869) fut conservateur du musée du 8 octobre 1844 au 2 mars 1869. Elève de Vignaud, il avait été l'ami du peintre Xavier Sigalon qui l'avait emmené avec lui à Rome pour réaliser une copie du *Jugement dernier* de Michel-Ange, qu'il termina après la mort prématurée de Sigalon. A son retour à Nimes il avait été élu « à l'unanimité » (5) directeur de l'Ecole de Dessin. Peintre très actif, il décora le plafond de la salle d'audience du Palais de Justice et exécuta des portraits en pied d'Henri IV, de Louis XIV et de Napoléon I^{er} pour la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. C'est probablement pour des raisons d'économie qu'on lui confia la conservation du musée en même temps que la direction de l'Ecole de Dessin.

Melchior Doze (Uzès 16 décembre 1827-Nimes 10 avril 1913) fut conservateur du musée et directeur de l'Ecole de Dessin du 4 mars 1864 au 25 janvier 1881, date à laquelle il fut révoqué, pour des raisons mal éclaircies, sans doute politiques, lorsque Ali Margarot devint maire après la destitution de la municipalité qui l'avait précédé ; il devait être réhabilité ensuite. Elève de Numa Boucoiran et de Joseph Félon il s'était

spécialisé dans la peinture religieuse et a décoré de nombreuses églises du Gard (cathédrale de Nîmes, églises de Saint-Gervasy, de Saint-Gilles, de Marguerittes, de Tavel, chapelle du séminaire de Beaucaire) de compositions dans le style d'Hippolyte Flandrin, que, dans sa jeunesse, il avait vu travailler à l'église Saint-Paul de Nîmes. Il était entré le 17 mars 1851 à l'École de Dessin comme professeur suppléant et quatre ans plus tard au Lycée de Nîmes comme professeur de dessin.

Le peintre Adolphe Antoine Perrot (Nîmes 24 août 1818-Nîmes 4 mai 1887), fils du concierge de la Maison Carrée, lui succéda.

LE GARDIENNAGE ET LE FONCTIONNEMENT

Le gardiennage du musée, tant que ce dernier demeura dans la Maison Carrée, était confié à un unique concierge, qui était logé en face du monument en application d'un arrêté municipal du 13 juillet 1823. Le second titulaire du poste fut l'ancien sergent-major Perrot, qui était aussi « conducteur de fouilles » et surveillait les découvertes archéologiques faites dans la ville afin de les recueillir pour le musée. Après avoir été nommé en raison de ses états de services antérieurs, il devait être révoqué le 28 novembre 1842 « pour la mal tenue du musée et l'indécent brocantage qui s'y fait » (6). Cette révocation fit grand bruit, puisque le ministre de l'Intérieur, alerté par le ministre des Affaires Étrangères demanda, par l'intermédiaire du préfet, des explications au maire (7). Perrot conserva son logement et y ouvrit au public un « Salon d'antiquité » que l'on appela bientôt le « musée Perrot ». Il y présentait soixante statues romaines, soixante vases ou statues en bronze, des lampes, des verreries, des objets usuels, un médaillier, des antiquités égyptiennes et étrusques et même un salon du Moyen Âge renfermant « toutes les sculptures que le génie de la Renaissance a produites ». Ce fut le début d'un conflit permanent avec le nouveau gardien Beauvalet qu'il accusait de dissuader les visiteurs d'aller voir son musée. Il fallut

attendre le transfert du musée Perrot au Jardin de la Fontaine en 1849 pour que les esprits s'apaisent. Beauvalet fut remplacé par Nolhac.

Lorsque, comme on le verra plus loin, le musée fut transféré au Palais des Arts installé dans l'ancien Hospice d'humanité, le personnel de gardiennage comporta, outre un gardien-Concierger (Claude Brunel, nommé le 24 novembre 1880), un gardien (M. Bard, en 1876).

Le musée fut d'abord ouvert d'une façon parcimonieuse, d'abord le jeudi, puis à partir de 1830 le dimanche de 12 à 16 h pour l'ensemble du public, mais « tous les jours et à toutes les heures » pour les visiteurs étrangers, qui devaient s'adresser au concierge, en face du monument (8).

LES EXPOSITIONS

Le musée connaissait une animation particulière lors des expositions temporaires qui y étaient organisées. Il s'agissait de l'exposition annuelle des élèves de l'Ecole de Dessin par laquelle était rappelé le lien entre celle-ci et le musée. Elle était, comme on l'a dit, à l'origine de ce dernier. Les rapports du musée avec l'art vivant de l'époque s'exprimaient par des expositions d'artistes locaux. C'est ainsi qu'en septembre 1832 on put voir à la Maison Carrée des portraits, œuvres de Sigalon, Numa Boucoiran, Brouzet et Jusky, un autoportrait d'Henri Durand, une *étude* de Périé pour une figure de Philoctète, une *Mort de saint Joseph* de Brouzet destinée à orner une des salles de l'Hôtel-Dieu et une *Scène du XVI^e siècle* par Numa Boucoiran (9). En 1837, ce furent des portraits d'Alexandre Colin, de Jalabert et de Bert, une scène nimoise de 1572 par Brunel, des aquarelles de Colin et de Node, de Montpellier, et un pastel de Gervais (10).

Après un réaménagement durant lequel le musée ferma momentanément ses portes en janvier 1843 (11), des expositions furent organisées par une sous-commission de la Commission municipale des Beaux-Arts, dotée d'un bureau présidé par le

maire, sur le modèle des Salons de la capitale. Elles eurent d'abord lieu chaque année, en décembre 1843 et en décembre 1844, puis, en exécution d'une délibération du Conseil municipal en date du 12 février 1845, tous les deux ans, en 1846 et 1849 (avril), 1850 (décembre), 1852, 1854, 1856, 1858, 1860 (novembre), en 1863 (ce décalage d'un an permet de faire coïncider la date de l'exposition avec celle du grand concours régional de 1863), puis en 1865 et 1867 (novembre).

L'utilité de ces expositions a été définie de la façon suivante par un compte rendu de l'exposition de 1856, signé A.T.D. : « Ces exhibitions périodiques initient le public au goût des choses élevées, agrandissent la sphère des connaissances générales, polissent les mœurs et, malgré leurs imperfections inévitables, propagent dans les masses, avec le sentiment des Beaux-Arts, cette fraternité naturelle qui naît de la conformité des pensées et des jouissances intellectuelles goûtées en commun » (12). Elles étaient ouvertes quotidiennement pendant un minimum de vingt jours, cette durée étant souvent prolongée, et donnaient lieu au paiement d'un droit d'entrée de 50 centimes. Elles connaissaient la faveur du public, si l'on en croit certains comptes rendus : « Les portes du musée, ouvertes cette année plus longtemps que de coutume, ont servi de passage à des flots continuels de visiteurs de toutes classes » (13). D'autres montrent cependant que le succès des manifestations, parfois insuffisamment soutenues par la presse, était inégal : « La faveur publique nous a fait défaut », écrivait en 1852 le peintre Jules Salles, secrétaire de la Commission des Beaux-Arts, « la foule ne s'est pas portée dans l'enceinte de la Maison Carrée, ainsi qu'elle en avait pris l'habitude dans de semblables circonstances... Nous trouverons la cause de cette froideur dans le silence où s'est obstinément renfermée notre presse locale : pas une ligne, pas un petit article critique n'a été écrit sur notre exposition... Si nous relevons cette lacune, c'est pour la rareté du fait » (14).

Les exposants, de 70 à 100 selon les années, n'étaient pas tous des méridionaux. En 1865, sur 73 participants ayant présenté 175 œuvres, on dénombrait 22 Parisiens, 11 Lyonnais,

11 Gardois, 6 Marseillais, 3 Toulousains, 3 Montpelliérains, les autres venant du Havre, de Melun, d'Enghien, de Dijon, de Genève, de Bonpy (Aisne), de Melles (Oise), de Manosque, Narbonne, Carcassonne et Muret. Parmi les lauréats auxquels furent attribuées des médailles de vermeil, d'or, d'argent et de bronze, on vit figurer en 1843 Charles Jalabert (or), Lamy et Grésy (argent), les deux frères Laurens et Simil (bronze), en 1844 Dévéria, Jacquand et Reinier, de Lyon, et Simil (argent), Sutter, de Paris, Dubuisson, Bonirote, de Lyon, et Courdouan, en 1846 Richard, de Toulouse (or), Matet, de Montpellier, Loubon et Charles Node, en 1849 Glaize, Courdouan (argent), Chainé et Doze, en 1850 Paul Flandrin (argent), Lanne, Bouquet et Bosc, en 1852 Matet (or), Jourdan, Allemand, de Lyon, Félon, Ponthus-Limier, en 1854 Félon (or), Perrot, Doze, Appian, Crapelet, en 1856 Magaud (or), Appian, Crapelet, Cubizole, Monticelli et Viot, en 1858 Bosc (or), Bonirote, de Lyon et Bert, en 1865 Guichard, de Marseille, sans parler des artistes locaux. Lors du grand concours régional de 1863 l'exposition eut lieu à la Préfecture et l'on dut mettre hors concours, en raison de leur notoriété, des exposants tels que Cabanel, Alexandre Colin, Glaize le père, Jalabert, Troyon et Courbet. Ce dernier exposait *L'homme à la pipe* (autoportrait), *La fileuse endormie* et *Les baigneuses*, qualifiées de « vigoureux scandale de chair et d'os » par un commentateur, qui donnait sur l'art du maître d'Ornans l'appréciation suivante : « On peut ne point partager les théories esthétiques de cette brosse scandaleuse, mais on ne peut lui refuser ni la science, ni la vigueur » (15).

Les comptes rendus des expositions étaient rédigés par les organisateurs : A. de Flaux (1844), le poète Jules Canonge (1856), Jules Boucoiran, Im Thurn (1861), Jules Salles (1852) et Ernest Roussel (1858, 1860, 1863).

A chaque exposition, un tableau était acheté pour le musée : en 1843, une toile de L. A. Simil, *Madeleine visitée dans sa prison par un ange*, en 1846 des *Fleurs* de Reignier, en 1848 une *Marine* de Courdouan, en 1850 *Le Pont du Gard* de Lanoue, en 1854 *Diane chasserresse* de Joseph Félon, en 1856 *Le printemps* et *L'automne* d'H. Allemand, en 1858 *Le muletier du Var*

de Loubon, en 1860 un *Paysage de Bresse* par Viot, en 1863 *Maria Abruzzese* de Jalabert, en 1865 *Le lépreux guéri et reconnaissant* de Melchior Doze et en 1867 *La Sainte Famille* de Numa Boucoiran.

La commission mettait en loterie vingt à trente des œuvres figurant dans l'exposition, avec un certain succès. Jules Salles s'en réjouissait en 1852 : « Jamais le nombre des acquisitions n'a été aussi considérable que cette année et vous serez heureux d'apprendre », dit-il, « que les principaux ouvrages que nous venons de passer en revue ne sortiront pas de notre cité » (16). En 1856, la Ville de Nimes gagna le lot n° 71, un tableau du peintre orientaliste Victor Huguet : *Marchands d'esclaves traversant le désert*. Certains exposants offraient aussi des œuvres à la Ville. Ce fut le cas de Grésy en 1854 pour un *Paysage*, de Mathilde Boudon, élève de Sigalon, pour une copie de la *Courtisane* de ce dernier en 1844, de Mlle Sarrazin de Belmont en 1865 pour son tableau *Le départ* et de J.-B. Laurens en 1867 pour un *Paysage*.

Le cycle de ces expositions fut interrompu en raison de diverses difficultés dont la première était le manque de place. « La Maison Carrée ne devrait être qu'un musée », écrivait Jules Canonge, « les tableaux perdent toujours à être vus dans le voisinage des sculptures. Ces objets demandent un local plus en harmonie avec leur nature et surtout beaucoup plus vaste, car l'exiguïté, l'insuffisance de notre musée actuel deviennent évidentes chaque fois qu'une circonstance solennelle attire la foule et la passionne » (17). L'insuffisance des moyens financiers créait d'autres problèmes et Im Thurn écrivait en 1858 : « Nos ressources pécuniaires sont en proie au marasme le plus complet. Ici plus de progrès et notre actif et zélé concierge a beau monter et descendre tous les étages de nos maisons... tout demeure presque sans effet. Il est triste de penser qu'une ville qui prospère comme la nôtre par son industrie, son commerce... se refuse à protéger, même dans une très faible mesure, les arts du dessin, de la peinture et de la sculpture » (18).

Pour remédier à ces difficultés, Jules Salles demandait déjà en 1852 la création « d'une véritable société des Amis des Arts... Ce sera », écrivait-il, « le moyen de donner plus de vie à nos expositions, de leur assurer à l'avance des ressources certaines et d'offrir aux artistes des avantages propres à les attirer en plus grand nombre dans notre musée » (19).

Cet appel sera entendu puisqu'en 1870 se créa la Société artistique du Gard, qui avait pour but l'organisation d'une exposition annuelle de peinture, sculpture, dessin, architecture et lithographie. Ces expositions devaient durer trois semaines ou un mois, être ouvertes tous les jours, l'entrée étant payante comme auparavant. La première eut lieu en mai 1870 ; elle semble d'ailleurs avoir été la seule. En 1881, c'est la Société des Amis des Arts qui fut créée : elle sera active durant plus de soixante ans. Quant à la commission municipale des Beaux-Arts, elle fut réorganisée le 19 mars 1873 en trois sections distinctes : archéologie, peinture et arts du dessin, musique. Plus tard, Jules Salles dotera Nîmes de la salle d'exposition qui lui était nécessaire en faisant construire à ses frais la galerie qui porte son nom, qui sera inaugurée en 1894.

LES COLLECTIONS

Les collections sont décrites par des catalogues publiés en 1844, 1858 et 1863. Leur enrichissement s'est fait grâce à des modes d'acquisition divers.

Collections archéologiques

On ne s'attardera pas outre mesure sur l'enrichissement des collections archéologiques. Il fut considérable au cours de la période qui nous intéresse, grâce aux découvertes nombreuses qui furent effectuées dans le Gard et à Nîmes devant la cathédrale (fouilles d'A. de Seynes, mai 1824), autour de la Maison Carrée (lors de la démolition de maisons en 1833), dans le quartier du Pont Biais, route de Montpellier (1843-1844), sur l'emplacement du Palais de Justice (lors des travaux de Bour-

don en 1845-1846), sur le marché aux bœufs (1848, 1868, 1878), à la Porte d'Auguste (1850, 1869-1870), derrière le Temple de Diane (1852), à l'amphithéâtre (fouilles de Revoil, 1852, 1866), au couvent du Refuge (fouilles de Revoil, 1865), place des Carmes (lors de la construction de l'église Saint-Baudile, 1869), au Cours Neuf, actuelle avenue Jean Jaurès (1870-1871, 1880). Ces découvertes firent l'objet d'articles d'Auguste Pelet, de Colson, d'E. Germer-Durand, d'A. Aurès et d'H. Revoil publiés dans les Mémoires de l'Académie de Nimes. On enregistra aussi le don d'objets anciennement découverts (don de Cabane de Florian en 1879 : 22 inscriptions de la collection Séguier) et des achats (celui de la collection Perrot en 1871). Les fragments d'architecture et les inscriptions ne purent généralement trouver place à l'intérieur du musée et allèrent rejoindre les collections déjà réunies dans la cour qui entourait la Maison Carrée, au Temple de Diane et à la Porte d'Auguste. Les dons faits par des particuliers étaient encouragés par des récompenses attribuées par l'Académie de Nimes.

Envois de l'Etat

En ce qui concerne les autres catégories d'œuvres ou d'objets d'art une partie de l'accroissement a été dû aux envois faits par l'Etat. Il s'agit de peintures et de sculptures d'exécution très récente, acquises aux Salons. Le rythme de ces envois a varié au cours de la période considérée. Jusqu'en 1836, Nimes a reçu à peu près un tableau chaque année : *Le massacre des druides* de d'Aligny (1831) ; en 1834, *Les Arabes surpris par le simoun* de Biard, envoi qui déçut les Nimois (ils avaient espéré recevoir *La vision de Dante* d'Alexandre Colin).

En 1835 eut lieu une arrivée très attendue, celle du « *Cromwell devant le cercueil de Charles I^{er}* » de Paul Delaroche, qui avait figuré au Salon de 1831, et qui était destiné à être le pendant de la grande œuvre de Xavier Sigalon, acquise par la Ville : *Locuste essayant les poisons*. Delaroche s'était montré réticent à l'égard de cet envoi, car il pensait que personne n'irait voir son tableau à Nimes et qu'il pourrait y courir des

risques très sérieux dans le cas où des émeutes se produiraient. Le maire, Ferdinand Girard, répondit que « si le musée de Nimes n'était qu'un édifice ordinaire, il n'exciterait pas beaucoup la curiosité des étrangers, mais c'est la Maison Carrée, et quel est le voyageur qui traverse le Midi de la France sans venir rendre hommage à la plus gracieuse création de l'art romain ? Quant aux émeutes, elles n'ont jamais menacé ni la propriété, ni les œuvres d'art : ce sont des dissensions religieuses qui ne sont funestes qu'à la paix du pays et au bien-être de ses habitants ». L'envoi à Nimes du *Cromwell* n'a pas voué l'œuvre à l'oubli. Le tableau a été maintes fois reproduit dans des publications dont certaines, comme le petit dictionnaire illustré des éditions Larousse, ont connu une très large diffusion. Une fois passée l'époque où le courant artistique dans lequel il s'inscrivait a été fortement décrié, il a figuré dans plusieurs grandes expositions (20). Il semble avoir exercé une véritable fascination sur certains artistes nimois comme Charles-François Jalabert, qui tint à devenir l'élève de Delaroche (il entra dans son atelier en 1839 et lui demeura très attaché, figurant dans le Comité directeur de l'exposition consacrée à son maître en 1857 (21), pour laquelle il exécuta une copie du *Cromwell* destinée à remplacer l'œuvre originale que la Ville n'avait pas consenti à prêter). Jalabert avait aussi facilité l'accès de l'atelier de Delaroche à Jules Salles, et ce dernier devait plus tard s'inspirer du *Cromwell* du maître parisien lorsqu'il peignit *l'Entrevue de Cavalier avec le maréchal de Villars* (22).

Un autre envoi important fut celui de la statue de Pradier : *la Poésie légère*, en 1846, à propos duquel Lamartine devait déclarer que l'on avait « fait de sa déesse la déesse de la corruption » car il avait été inspiré par le désir de favoriser aux élections législatives, l'élection d'un candidat soutenu par le gouvernement. Ce fut le premier des envois de sculpture dont bénéficiera Nimes, qui, peut-être en raison de l'amélioration des possibilités de transport offertes par le développement du chemin de fer devait en recevoir d'autres, et surtout après 1862.

Après une période (jusqu'en 1849), durant laquelle les envois s'espacèrent et une période faste (1849-1854) où Nimes

reçut sept peintures, dont trois avaient été envoyées à l'occasion de la venue du prince-président Louis-Napoléon Bonaparte, en 1852, les autres attributions ayant été effectuées sur les instances de M. de Surville, survint une interruption qui dura de 1855 à 1861 et peut avoir eu pour cause, ainsi que le pensait Jules Salles (23), le refus opposé par la Ville de Nimes à la demande de prêt du *Cromwell* pour l'exposition Delaroche (24). Après quoi les envois reprirent, faisant alterner peintures (1863 : Jeanson, *Les bains des Bormettes* ; 1864 : Castan, *Une épave* ; 1865 : Casimir Saint-Pierre, *Léda* ; Delort : *Chloe appelant les bœufs volés par les pirates* ; 1867 : Cabat, *Paysage* ; 1868 : Th. Gide, *Un réfectoire* ; 1869 : Doze, *La visitation*, Jourdan, *Les petits pêcheurs* ; 1871 : Casimir Saint-Pierre, *La jeunesse* ; 1874 : A. Salles-Wagner, *Pensierosa* ; 1879 : Gabriel Ferrier, *David vainqueur de Goliath* ; 1880 : Besnard, *Après la défaite*) et sculptures (1863) : *Lyssia* de Lepère ; 1867 : *Taureau et Cerf* de Vidal ; 1871 : *L'enfant au cygne* de Schoenewerk ; 1874 : *La naissance de Vénus* de Salmson ; 1879 : *Jeune mère* de Franceschi, *Rhapsode* de Léopold Morice). Dans ces envois, une part importante était faite aux artistes d'origine locale (Doze, Saint-Pierre, A. Salles-Wagner, Gabriel Ferrier, Léopold Morice).

ACHATS

Les achats de la Ville de Nimes concernèrent souvent, comme ceux de l'Etat, des œuvres d'exécution très récente. On souhaita d'abord posséder une œuvre de Xavier Sigalon, dont la renommée à Nimes était assez grande pour qu'on lui ait érigé un buste exécuté par Briant et payé par une souscription publique et pour qu'on ait multiplié son effigie grâce à des reproductions de petites dimensions, en plâtre, de cette sculpture. On racheta donc au banquier Laffite le grand tableau *Locuste essayant les poisons* qui avaient été exposé au Salon de 1830. En 1839, la Ville commanda à Alexandre Colin François I^{er} *visitant la Maison Carrée*, qu'elle reçut en 1846 et qui fut

placé à l'Hôtel de Ville, avec la *Halte de bohémiens au Pont du Gard*, du même artiste, à l'occasion de la réception du Prince Louis-Napoléon le jeudi 30 septembre 1852 (25).

La commission d'archéologie et des Beaux-Arts réorganisée par le maire Girard effectua régulièrement des achats à l'occasion des expositions dont il a été question plus haut. Il s'agissait d'œuvres récentes, moins importantes par leurs dimensions que celles qui étaient envoyées par l'Etat, ce qui s'explique à la fois par la modicité des crédits affectés à ces achats et par l'absence de très grands tableaux aux expositions nimoises. C'est ainsi qu'entrèrent dans les collections du musée des œuvres des paysagistes provençaux Grésy et Loubon ou du Lyonnais Allemand (*Vue de la vallée d'Optevoz*).

Parmi les autres achats de la Ville, on peut citer un buste de J.-L. Barbier-Walbonne par Pradier acquis pour 1 400 F à Madame Maricot, seconde épouse du peintre qui céda aussi à la Ville son propre buste, pour 800 F, le règlement étant échelonné sur quatre ans. C'est en prévoyant aussi des versements étalés sur trois ou quatre ans qu'on acheta à M. Bienbat en 1854 trois tableaux des écoles flamande ou hollandaise (un *Intérieur d'église* de Peter Neef pour 650 F, une *Nature morte* de Weenix pour 375 F, un *Paysage* de J.A. Beth pour 875 F) et du même vendeur, en 1856, pour 4 000 F une *Chasse* de Weenix et une *Ronde d'enfants* attribuée à Van Dyck. Mme Pommier céda en 1857 une *Marine* de Forgioni. En 1859 l'achat d'une esquisse (h. 0,75 m, l. 0,46 m) attribuée à Véronèse et représentant le *Martyre de sainte Agathe* est commentée avec enthousiasme par Ernest Roussel, qui note que l'œuvre « a été rentoilée, précaution qu'on n'emploie, honneur qu'on n'accorde qu'aux œuvres magistrales » (26). D'autres achats firent entrer dans les collections de la Ville en 1862 la collection de 800 médailles et de poids de ville de M. Barry, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse (9 000 F), et en 1879 un *Buste de Florian* en terre cuite et la collection du peintre Jusky, connue seulement par la mention qu'en fait Pieyre dans son *Histoire de Nimes* (t. III, p. 280) ; elle comportait surtout des esquisses et le *Portrait de Liszt enfant* par Vignaud.

DONS ET LEGS

Une partie des dons et legs que la Ville reçut à cette époque pour son musée enrichit les collections d'œuvres récentes. Certaines furent offertes par leur auteur. Ce fut le cas pour *L'intérieur des Arènes au moment d'une lutte*, de Périé. Alexandre Colin fit don en 1835 de sa *Halte des bohémiens au Pont du Gard* qui avait été exposée au Salon de la même année, que Grésy donna en 1843 un de ses paysages, le sculpteur Gatteaux offrit en 1849 un *Chevalier d'Assas*, statuette reproduisant l'effigie érigée au Vigan une dizaine d'années plus tôt et Mlle Belmont donna son tableau : *Le départ* et Félon sa statue : *Andromède*.

Trois œuvres de Sigalon (un portrait, *l'esquisse de la Locuste* et un dessin pour *l'Athalie* du musée de Nantes) furent léguées par son ami Rossi en 1838. Le musée reçut d'autres œuvres du même peintre, le *Portrait de Numa Boucoiran* (don de Mme Coullomb, nièce du modèle, en 1876), *La mort de l'empereur Claude*, dessin (don d'Hippolyte Roustan en 1876), le *Portrait de la mère du peintre Diaz* (don de Mme Maubernard en 1880). De nombreux portraits furent offerts au musée : celui du conseiller général Etienne de Seynes par J.-L. Barbier-Walbonne (don de son fils Alphonse de Seynes en 1844), celui de Victor Grangent d'après Vignaud (don de son petit-fils en 1864) et celui d'Alexandre Vincens par Barbier-Walbonne (don de l'Académie de Nimes, qui l'avait elle-même reçu en don mais jugea plus raisonnable de n'en garder qu'une copie).

D'autres dons ont un caractère patrimonial plus marqué : celui de *l'Immaculée Conception* de Parrocel par le Conseil de fabrique de l'église Saint-Paul, qui avait dû déposer l'œuvre au musée lorsque l'ancienne église fut remplacée par l'édifice actuel et ne régularisa qu'en 1851 une cession de fait antérieure ; celui de *l'Enlèvement de Déjanire*, de Giordano, par le colonel Blachier.

DEPOTS DU LOUVRE

C'est à l'enrichissement des collections d'œuvres anciennes que contribuèrent les dépôts du musée du Louvre : en 1863 un primitif italien et plus de quatre-vingts vases grecs appartenant à la collection Campana.

La saturation du local

A la fin du Second Empire, par suite de l'enrichissement constant de ses collections, le musée de la Maison Carrée, contenu dans la *cella*, devenue trop étroite, du monument antique, avait atteint et même dépassé son point de saturation, d'autant qu'il devait accueillir périodiquement des expositions où figuraient des œuvres dont le nombre (175 en 1865) nous paraît aujourd'hui excessif. On ignore quel autre local pouvait abriter les œuvres en surnombre. En dépit d'un réaménagement survenu en 1843 et dont un article paru dans le *Courrier du Gard* loua les heureux effets (27), d'autres modifications de l'accrochage dont on n'a pas conservé le souvenir, du transport à l'Hôtel de Ville, en 1852, d'une grande toile de Colin, la *Halte des bohémiens au Pont du Gard*, le musée où la *Notice provisoire* publiée en 1842 dénombrait déjà, sans compter les antiquités, 102 peintures et sculptures, et qui en comptait 144 en 1848, sans parler des 2 000 objets signalés alors par une statistique municipale, se trouvait irrémédiablement encombré.

Les opinions des contemporains nous sont parvenues à travers les articles du *Courrier du Gard*, notamment ceux d'Ernest Roussel (28) qui vantent les mérites des collections, les textes des annuaires touristiques qui en font un éloge prudent (29) et les écrits de Nisard (30), de Frossard (31) ou de Léonce de Pesquidoux (32), qui expriment plus librement les sentiments que l'on pouvait ressentir.

On a critiqué, comme l'avait fait très tôt Mérimée (32), l'inadéquation du monument antique à la fonction de musée des Beaux-Arts, la laideur de l'immense plaque de marbre scellée au-dessus de l'entrée pour annoncer le musée (comme

elle avait dû occuper tout l'espace ménagé au XVII^e siècle pour recevoir une longue inscription se rapportant à l'église des Augustins, on avait donné aux cinq lettres du seul mot qui y était gravé des dimensions exagérées), le médiocre mérite de beaucoup de toiles (elles étaient desservies par l'entassement qui régnait dans l'édifice, par la hauteur à laquelle elles étaient souvent placées, par le voisinage de quelques œuvres de très grandes dimensions et par des conditions d'éclairage très défavorables) et l'incertitude de certaines attributions.

Les œuvres qui trouvent grâce aux yeux de tous sont celles qui s'accommodent le mieux des conditions de présentation catastrophiques imposées par le local, c'est-à-dire celles que leurs importantes dimensions défendaient entre les inconvénients de celle-ci : le *Cromwell* de Delaroche et la *Locuste* de Sigalon. On y ajoutait la *Poésie légère* de Pradier qui devait occuper une position centrale, des portraits dont on n'avait eu à apprécier que la technique d'exécution et quelques autres œuvres qui varient avec les auteurs, selon l'aptitude de chacun d'eux à les discerner dans la pénombre ou selon l'emplacement plus ou moins propice qu'elles occupaient à la date de leur visite.

LE PALAIS DES ARTS

La collection Gower

Un événement considérable pour la destinée du musée fut l'acceptation par la Ville, en 1869, du legs fait par le collectionneur anglais Robert Gower. Il fit entrer d'un coup dans les collections municipales plus de 400 peintures, sculptures et objets d'art anciens des écoles italienne, flamande et hollandaise.

Robert Gower (fig. 2), négociant établi en Provence (il y avait deux résidences, l'une à Marseille, 11, rue Consolat, l'autre au château de Repentance, près d'Aix), était mort le 8 juillet 1867, en laissant plusieurs testaments successifs, dont le pre-

mier, daté du 14 octobre 1854, indiquait ses intentions en des termes qui méritent d'être cités : « ayant réussi, à grands frais, avec constante recherche et inaltérable ardeur, à former ce que je crois une collection tant soit peu précieuse de tableaux et de statues, que l'on pourra rendre utile à l'instruction de la jeunesse et faire servir à répandre le goût pour les Beaux-Arts dans ma patrie » (il n'est pas encore question de Nîmes), « j'ai résolu en léguant et je lègue par les présentes toute ma collection à la Ville de Cardigan, dans le Comté de Cardigan, Galles du Sud, à condition qu'une galerie particulière soit préparée par ladite municipalité pour sa réception et sa conservation, pour servir de musée public. Si la Ville de Cardigan se révélait défailante, c'est celle de Londres qui bénéficierait du legs », mais il ajoutait une clause qu'il reprendra dans les testaments suivants, à savoir qu'il laissait l'usufruit à la personne avec laquelle il vivait, « mon inestimable amie Mme Caroline Sibourg » et précisait que ce serait seulement au décès de celle-ci que ses tableaux et statues deviendraient la propriété de la Ville de Cardigan ou de la cité de Londres.

Le 9 octobre 1857, il avait remanié son testament en y portant les stipulations suivantes : « ayant pris des informations touchant les ressources de la Ville de Cardigan, je suis porté à abandonner l'idée de léguer mes tableaux... à cette municipalité et, ayant aussi réfléchi que Londres est bien pourvue d'œuvres d'art, je transfère maintenant le legs à la Ville de Liverpool, et s'il n'est pas accepté là, aux conditions requises dans cette partie de mon testament daté du 14 octobre 1854, alors l'offre doit être faite à Glasgow, ensuite à Edimbourg puis à New Castle sur Togue ou subséquemment à Bristol ; et n'étant pas admise par l'une ou l'autre, la collection devra être donnée à la Ville française de Nîmes, en premier, Dijon en second lieu, Bordeaux en troisième, Aix-en-Provence en quatrième et Marseille en dernier lieu ». Sinon, la collection devra être vendue aux enchères à Paris et le produit placé dans les fonds britanniques et l'intérêt de cette somme seulement sera partagé entre la famille de son frère Georges Henri Gower, de Livourne.



Fig. 2 — Robert Gower. Peinture anonyme conservée au musée des Beaux-Arts de Nîmes.

Les collections se trouvaient dans les deux résidences de Robert Gower, à Marseille et à Aix, et, des cinq villes anglaises désignées comme bénéficiaires, seule celle de Liverpool envoya des experts pour les examiner ; leur rapport, paru dans un journal anglais, estimait que la collection ne valait pas plus de 50 000 livres, « chiffre à peine suffisant pour payer tous les frais nécessaires à l'entrée en jouissance », et qu'il n'était pas question d'indemniser Mme Sibourg. En échange de la cession de son usufruit, Liverpool renonça donc au legs, le 13 mai 1868, puis Glasgow, Edimbourg le 18 novembre 1868, New-Castle le 3 février 1869, enfin Bristol le 24 mars 1869.

Nîmes était la sixième ville de la liste. Elle fut pressentie dès mars 1869 et le maire Balmelle se montra très favorable à cet héritage car la « Ville de Nîmes, sur le point de construire un musée, se trouve dans une situation particulièrement favorable pour consentir s'il y avait lieu à accepter le legs ». Le Conseil municipal se rangea à son avis en décidant, le 5 mai 1869, d'envoyer à Marseille et à Aix, une délégation de deux membres, le conseiller municipal Démians et le peintre Jules Salles, pour examiner la collection et pour régler les modalités de la cession de l'usufruit, car « une nue-propriété ne saurait être consentie par le Conseil, ni autorisée par l'administration supérieure ». Les conclusions des délégués sont exprimées dans un rapport daté du 23 juin 1869 et rédigé par Jules Salles, où ils font part de leur rencontre avec Mme Sibourg qui était prête à abandonner ses droits d'usufruitière contre une somme de 15 000 F. « Mais cette dame est encore en puissance d'un mari » qui devra donner son accord. Ils avaient rencontré aussi un consul, Schnell, représentant un des membres de la famille Gower, qui s'était empressé de leur communiquer le rapport des délégués de Liverpool, avec les basses estimations des œuvres, ce qui leur avait fait tout d'abord un effet défavorable. Mais, écrivait Jules Salles, « nos sentiments ont changé à mesure que nous avons examiné en détail les œuvres d'art ». Le legs méritait d'être accepté, en dépit des réserves que l'on pouvait faire à propos de certaines attributions trop ambitieuses et de l'authenticité de certaines signatures prestigieuses.

Elle présentait un intérêt d'autant plus grand que le musée de Nimes était complètement dépourvu des œuvres des écoles flamande et hollandaise qui en constituaient une très grande partie, la plus importante aux yeux des rapporteurs. Le rapport indiquait que la collection était évaluée à 113 935 F (évaluation minima pour les besoins de la succession), qu'elle avait coûté 800 000 F à Gower, qu'elle pouvait être évaluée à 1 million plutôt qu'à 2 millions selon l'estimation du collectionneur, et qu'il convenait de profiter d'une occasion qui ne se présenterait sans doute jamais plus.

L'acceptation devait entraîner des dépenses s'élevant à 25 000 F dont 15 000 F pour le rachat de l'usufruit (2 000 F pour le transport, 6 000 F pour la restauration des tableaux et des cadres). Pour cette somme, « la Ville de Nimes pourrait posséder en objets d'art une valeur trois fois plus considérable ». Pour terminer, le rapport mentionne une dette de Gower de 3 100 F à un marchand de tableaux de Marseille (dont il ne sera jamais plus question ensuite) et l'intention d'une des branches de la famille Gower d'attaquer le testament et de contester la légitimité des prétentions de la Ville de Nimes, ce qu'elle fit d'ailleurs par une série de procès, de 1869 à 1874.

Le 3 juillet 1869, une délibération du Conseil municipal approuva les conclusions des auteurs du rapport, vota les 35 000 F nécessaires et autorisa le maire à notifier l'acceptation.

Plus de cinq ans furent nécessaires à la Ville pour entrer en possession du legs, par suite de l'intervention d'une des branches de la famille Gower. Le 6 juillet 1871, à la suite du rapport du contentieux, le Conseil municipal décida de persister dans son intention d'accepter le legs. L'autorisation gouvernementale nécessaire fut donnée le 8 février 1872 et permit au maire de plaider sa cause. Au terme du procès, Madame de Saint-Pons (Madame Sibourg qui, devenue veuve, s'était remariée entre temps) reçut le 27 janvier 1875 les 15 000 F prévus pour le rachat de son droit d'usufruit et 10 500 F pour 34 tableaux de la collection qu'elle prétendait lui appartenir. Le 26 février 1875, Numa Boucoiran, conservateur du musée, se

rendit à Aix pour prendre possession de la collection qui fut entreposée dans la chapelle de l'Hôpital Général. Il s'agissait de 385 tableaux et de 17 objets d'art.

Les collections municipales venaient de s'enrichir d'un ensemble inégal qui contenait, certes, beaucoup d'œuvres de second plan, mais aussi d'autres dont l'intérêt a été révélé par les recherches ultérieures des historiens de l'art.

Le transfert au Palais des Arts

Il eût été tout à fait déraisonnable d'envisager l'acceptation du legs Gower si l'on avait dû ne disposer, pour l'accueillir, d'autre local que la *cella* de la Maison Carrée déjà saturée. Les auteurs du rapport de 1869 connaissaient la solution prévue pour résoudre le problème des locaux, lorsqu'ils écrivaient : « On se dispose à emménager nos collections dans un local convenable ».

La municipalité qui avait, entre 1864 et 1873, construit, en bordure de la route d'Uzès, un nouveau bâtiment pour abriter l'Hôpital Général, avait décidé d'affecter à des usages culturels l'édifice, abandonné par ce dernier, qui avait été construit en 1810 par Charles Durand en bordure du cours Saint-Antoine (actuel boulevard Victor-Hugo) et qui est aujourd'hui le lycée Alphonse Daudet. L'ensemble du projet fut défini par une délibération du Conseil municipal en date du 20 avril 1874, qui fut complété par des décisions ultérieures qui lui apportèrent quelques modifications de détail. L'ancien Hôpital d'Humanité deviendrait un Palais des Arts qui réunirait la bibliothèque, le musée et le Mont de Piété, auxquels il fut décidé ensuite d'ajouter l'Ecole de Dessin, l'Ecole de Musique et le Conseil des Prudhommes (puis le prétoire des juges de paix) et il fut même un instant question d'une salle pour l'Académie. Les dépenses prévues, 150 000 F pour l'ensemble, s'élevèrent finalement à 111 707,68 F pour la bibliothèque, 133 430,00 F pour le musée et 26 391 F pour le Mont de Piété. Entrepris peu après, les travaux, confiés à l'architecte A. Granon, furent conduits de telle façon que la bibliothèque put occuper ses nouveaux locaux en mai 1877 et que le musée fut entièrement

installé en mai 1880, date à laquelle il ne restait plus à réaliser que l'étiquetage. Les collections épigraphiques avaient été organisées par A. Aurès, E. Germer-Durand et Albin Michel (fig. 3 et 4).

Le grand corps de bâtiment qui s'étendait le long du boulevard conservait, comme à l'origine, au rez-de-chaussée, des arcades ouvertes vers l'extérieur, qui abritaient des boutiques. C'est à l'étage, accessible par deux grands escaliers de l'entrée centrale, qu'était installée la salle de lecture de la bibliothèque, située au-dessus de l'entrée. La partie droite de l'étage, qui s'étend vers le nord (et qui servira en partie de chapelle lors de l'installation ultérieure du Lycée, avant de devenir, il y a quelques années le centre de documentation de celui-ci) avait été aménagée pour recevoir une partie des collections du musée, en particulier la collection Gower. Perpendiculairement à ce bâtiment avait été édiflée une vaste salle (la future salle des fêtes du lycée, aujourd'hui désaffectée en raison de l'état dans lequel elle se trouve) destinée à accueillir les collections de peinture et de sculpture provenant de la Maison Carrée. Au sud de ce nouveau bâtiment, s'étendait une cour entourée de galeries abritant les collections lapidaires, qui était limitée au sud par une salle de conférence, parallèle au nouveau bâtiment nord, qui occupait l'emplacement de l'ancienne chapelle de l'Hôpital Général.

On peut voir encore, dans le lycée actuel, une grande partie des aménagements réalisés pour la bibliothèque et pour le musée. Les deux escaliers d'honneur nous conduisent, à partir du hall d'entrée, de Charles Durand, aux portes qui donnaient accès aux locaux des deux établissements. Elles sont surmontées de sculptures dont les thèmes (tête de Minerve et globe terrestre pour la bibliothèque, vase et chapiteau pour le musée) sont en rapport avec l'activité de chacun d'eux. Les salles aménagées pour le musée dans le bâtiment qui s'élève le long du boulevard, dont les murs comportaient un très haut soubassement mouluré en pierre, contraignant à accrocher les œuvres à un niveau très élevé suivant un usage courant à l'époque. Un éclairage zénithal était assuré par des verrières

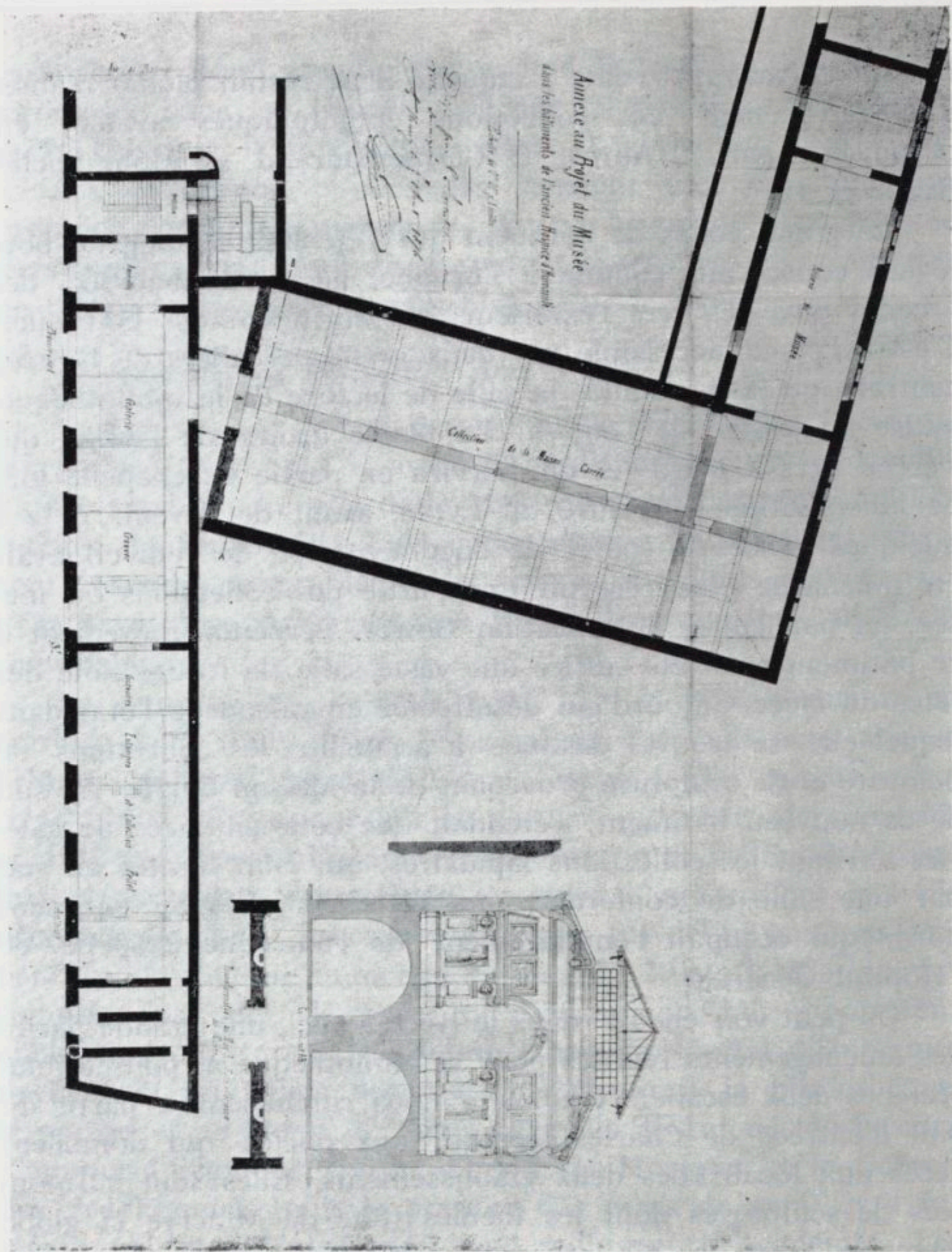


Fig. 3 — Le Palais des Arts. Plan, 3 août 1576 (Archives municipales de Nîmes). Bâtiment sur le boulevard Saint-Antoine (actuel boulevard Victor Hugo), avec la mention de la destination des locaux; de gauche à droite : « Vestiaire; aquarelles; galerie Gower; gravures, estampes et collection Pelet ». Bâtiment transversal : « Collection de la Maison Carrée », avec une « annexe du musée » perpendiculaire. Coupe transversale sur le bâtiment transversal.

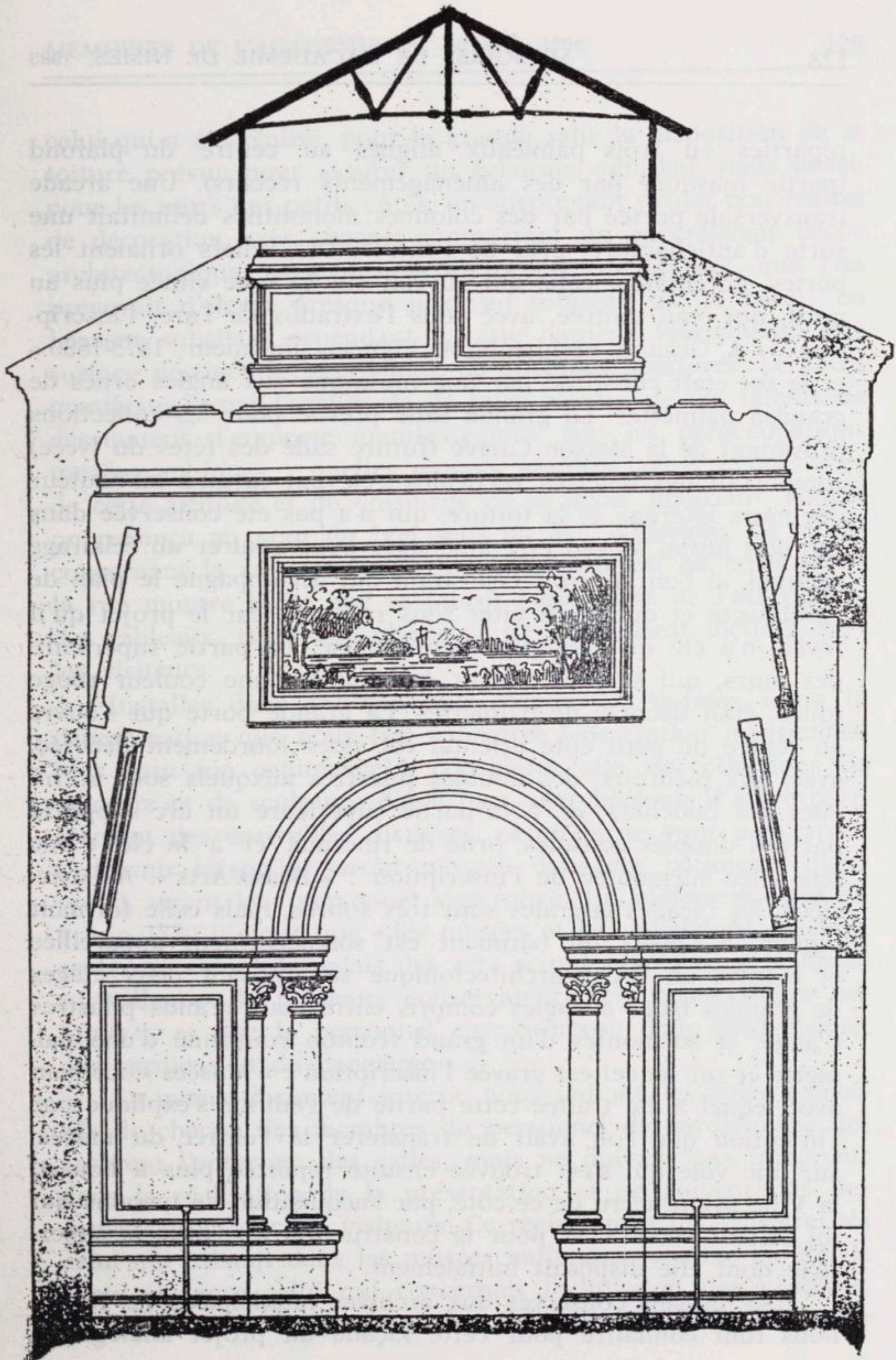


Fig. 4 — Le Palais des Arts. Coupe transversale du bâtiment sur le boulevard Saint-Antoine (Archives municipales de Nîmes).

réparties en trois panneaux alignés au centre du plafond (partie masquée par des aménagements récents). Une arcade transversale portée par des colonnes monolithes délimitait une sorte d'antichambre, près de l'entrée. Des reliefs ornaient les portes, notamment celle qui ouvrait sur la salle située plus au nord, qui était cintrée, avec sous l'extrados de l'arc, l'inscription : « A. Granon, architecte, A. Vigneau, ingénieur, 1875-1880 » et le sol était constitué par une mosaïque aux angles ornés de grandes palmettes. La grande salle prévue pour les collections provenant de la Maison Carrée (future salle des fêtes du lycée) comportait des fenêtres verticales s'élevant jusqu'à mi-hauteur des murs latéraux et la toiture, qui n'a pas été conservée dans son état initial, devait être aménagée pour assurer un éclairage zénithal, si l'on en croit l'élévation qui accompagne le plan de l'architecte et qu'il faut citer sous réserves, car le projet qu'il révèle n'a été qu'incomplètement réalisé. La partie supérieure des murs, qui semblent avoir été peints d'une couleur rouge foncé, était décorée de palmettes. La grande porte qui s'ouvre au centre du petit côté oriental est assez lourdement décorée, avec, aux piédroits, des doubles pilastres auxquels sont accrochés des boucliers, et, à la partie supérieure un arc supporté par des doubles consoles, orné de rinceaux et à la clef d'une tête ailée surmontée de l'inscription : « Beaux-Arts ». A l'extérieur, les façades latérales sont très sobres, mais celle formant pignon, à l'ouest du bâtiment est soigneusement appareillée et montre un décor architectonique superposant deux étages de grandes baies aveugles compris entre deux grands pilastres d'angle et surmontés d'un grand fronton couronné d'une palmette et sur lequel est gravée l'inscription : « Musées ». Le soin avec lequel a été traitée cette partie de l'édifice s'explique par l'intention que l'on avait de transférer là l'entrée du musée, sur une voie qui s'est trouvée ensuite reportée plus à l'ouest, la Ville ayant accru de ce côté, par l'acquisition de terrains qui lui étaient nécessaires pour la construction du lycée, la superficie dont elle disposait initialement.

Des dessins conservés aux archives municipales de Nîmes nous font connaître pour cette façade un projet analogue à

celui qui a été réalisé, pour la grande salle la disposition de la toiture prévue pour assurer un éclairage zénithal, mais aussi, pour les murs des petits côtés, un surprenant projet non réalisé de décoration, très chargé, comportant un encombrant décor architectonique, avec des niches ornées de statues, que l'on prévoyait d'élever presque jusqu'au sommet de la paroi, en laissant subsister cependant à cette hauteur vertigineuse une surface destinée à l'accrochage de quelques peintures. Le souci manifesté là par l'architecte de faire montre de ses talents de dessinateur l'emporte manifestement sur les préoccupations muséographiques : quelles œuvres auraient pu s'accommoder de cette altitude et du voisinage de ce décor luxuriant, auquel on renonça au nom du bon sens ou de l'économie. Le projet concernant la salle aménagée dans le bâtiment en bordure de la rue montre l'idée que se faisait l'architecte de l'accrochage des tableaux, très haut placés et très fortement inclinés vers les visiteurs.

Installés dans ces nouveaux locaux, les musées, selon la dénomination que nous fait connaître l'inscription mentionnée plus haut (on commence à considérer que les collections de peinture et de sculpture d'une part, d'archéologie d'autre part, forment des ensembles distincts, ce qu'ils ne vont pas tarder à devenir lorsqu'ils seront répartis dans des bâtiments différents), virent leur personnel s'accroître. Un règlement daté du 9 juin 1880 indique que « les musées et les collections diverses renfermées dans le palais des arts seront placés sous la haute surveillance de plusieurs conservateurs et conservateurs adjoints », et que le personnel « se compose d'un gardien-chef, des gardiens et du concierge ».

Le même document interne nous indique les rôles respectifs de chacun des membres du personnel de gardiennage qui assurent l'entretien des salles, mais ne doivent pas intervenir dans la réalisation de la présentation et ne doivent pas lier conversation avec les visiteurs. Ce règlement a dû s'inspirer de celui qui existait dans les musées nationaux, comme l'a été de toute évidence celui qui concernait l'admission des visiteurs. Ce règlement a dû s'inspirer de celui qui existait dans les mu-

sées nationaux, comme l'a été de toute évidence celui qui concernait l'admission des visiteurs. Avec ce dernier, les archives municipales conservent un exemplaire imprimé du règlement en vigueur dans les musées nationaux et c'est ce document, surchargé des indications manuscrites rendues nécessaires par son adaptation au cas de Nîmes, qui a servi de brouillon au texte promulgué à Nîmes le 13 décembre 1880. Ce dernier document montre que l'accroissement de l'effectif a permis d'ouvrir plus largement les musées aux visiteurs : tous les jours, sauf le mardi, de 10 h à midi et de 13 à 17 h, en été (1^{er} avril-31 août), de 10 h à midi et de 13 à 16 h en hiver (1^{er} septembre-31 mars). Il semble qu'un peu auparavant on ait prévu deux jours de fermeture au lieu d'un.

Les nouvelles perspectives offertes par le projet d'installation des collections dans des locaux plus spacieux et mieux aménagés et par la réalisation de ce projet étaient de nature à encourager les dons et on note effectivement en 1870 le don par Jules Canonge de son buste par Pradier, en 1875 le don par la nièce d'Auguste Pelet des maquettes en liège de monuments antiques réalisées par celui-ci, et en 1878, celui de 40 statuettes en bronze de Bailly, Fratin, Barye, Jacquemart et Mène par Louis Bordarier, ancien directeur de l'enregistrement, tandis que les dépôts du Louvre enrichissaient les musées de Nîmes en 1872 de dix peintures parmi lesquelles figuraient des œuvres du début du XIX^e siècle (*Numa et la nymphe Egérie*, de Jacques-Luc Barbier-Walbonne), du XVIII^e siècle (*Mars et Vénus*, petit tableau de Lagrenée, *Le festin Cléopâtre*, grand carton de tapisserie du Nimois Charles Natoire), une œuvre attribuée à Poussin et quatre tableaux italiens du XV^e siècle et, en 1876, *Saint Jean-Baptiste conduit en prison*, grande peinture de Reynaud Levieux, peintre nimois du XVII^e siècle.

La fin du Palais des Arts

Mais cette période faste qui avait vu l'installation des collections dans des locaux plus vastes et mieux aménagés, très bien situés, entre les deux principaux monuments antiques de la ville, où elles se trouvaient heureusement associées à la bibliothèque et aux écoles d'art, ne fut pas de longue durée.

Pendant que se déroulaient les travaux d'aménagement, la situation politique au plan national s'était modifiée avec le triomphe des républicains en 1879 et cela devait avoir à Nîmes de sérieuses conséquences, puisque le maire légitimiste de cette ville, Adolphe Blanchard, pour avoir refusé d'organiser la célébration du 14 juillet, fut révoqué peu après et la commission municipale qu'il présidait suspendue puis dissoute, pour être remplacée par une autre commission municipale présidée par Ali Margarot. Elle était de tendance très opposée à la précédente, puisque, sur 34 conseillers, on y comptait 21 républicains.

Aux yeux de ceux-ci le problème de l'enseignement était prioritaire (Jules Ferry fera instaurer la gratuité de l'enseignement en 1881, puis l'école laïque et obligatoire en 1882). Ils se montrèrent avant tout désireux de résoudre rapidement le problème posé par l'insuffisance des locaux alors affectés au lycée, dans l'ancien collège des Jésuites : 4 000 m² alors qu'il eût été nécessaire de disposer de 18 000 m². La question fut donc mise à l'ordre du jour de la séance du 23 février 1881 du Conseil municipal. On examina, pour les écarter, diverses solutions : l'agrandissement sur place par l'achat d'immeubles voisins (solution onéreuse et longue), le transfert dans les casernes d'infanterie après transfert de celles-ci à la Maison centrale (solution supposant l'accord de plusieurs ministères et pour cela peu susceptible d'aboutir rapidement), la construction d'un nouvel établissement au quai Roussy où des terrains se trouvaient disponibles ; le transfert à l'Hôtel Dieu (actuelle Chambre de Commerce) avec agrandissement par des achats d'immeubles jusqu'à la place des Arènes, la construction d'un établissement hors de la ville, la combinaison d'un maintien dans les lieux, pour les petites classes, et d'une construction nouvelle au quai Roussy. La solution qui prévalut fut celle d'un transfert dans le bâtiment où l'on venait d'installer le Palais des Arts. Après le rejet d'une demande de renvoi, elle fut adoptée. Le projet fut envoyé à Paris pour approbation le 19 septembre 1881 et il sera réalisé peu après.

NOTES

- (1) Chr. Lassalle, « La création du Musée de Nimes », *Mémoires de l'Académie de Nimes*, 1986.
- (2) J.-Ch. Balty, *Recherches sur la Maison Carrée*, Bruxelles, 1960.
- (3) Archives départ. du Gard, 4 T 41.
- (4) La belle Julie Candaille avait été une actrice célèbre sous la Révolution et tint à Nimes un salon très fréquenté. Le Musée des Beaux-Arts conserve son portrait.
- (5) *Le Courrier du Gard*, 9 octobre 1838.
- (6) Lettre d'Alphonse de Seynes au Maire de Nimes, 24 octobre 1841.
- (7) Lettre du 28 décembre 1842.
- (8) *Le Courrier du Gard*, 25 septembre 1832.
- (9) *Le Courrier du Gard*, 25 septembre 1832.
- (10) *Le Courrier du Gard*, 5 septembre 1837.
- (11) *Le Courrier du Gard*, 24 janvier 1843.
- (12) *Le Courrier du Gard*, 29 novembre 1856.
- (13) *Le Courrier du Gard*, 11 décembre 1858.
- (14) *Le Courrier du Gard*, 4 décembre 1852.
- (15) E. Roussel, *Souvenir de l'exposition des Beaux-Arts à Nimes*, Nimes, Clavel-Ballivet, 1863. — Il est possible que ce soit à l'occasion de l'exposition de 1863 que Courbet ait exécuté à Nimes la copie (aujourd'hui à l'Otani Memorial Art Museum de Nishinomiya, Japon, après avoir figuré dans la collection Cassirer à Berlin) de la *Moissonneuse endormie* de Jean-François de Troy, qui appartenait au musée de Nimes. Cette copie est signée et datée : *G. Courbet, 1845*. La date et la signature semblent apocryphes. Leur auteur a dû penser qu'une copie devait remonter à la jeunesse du peintre. Mais Courbet n'est pas allé dans le Midi de la France avant 1854. Juliette Courbet, sœur du peintre, a vu celui-ci s'inspirer de la copie en question pour réaliser, durant l'hiver 1863-1864, son tableau : *Vénus poursuivant Psyché de sa jalousie* (détruit à Berlin durant la Seconde Guerre mondiale) et comme deux autres tableaux de Courbet (le *Réveil* du musée de Berne et le *Sommeil* du musée du Petit Palais) découlent de celui-ci, ce sont plusieurs œuvres du peintre qui ont été inspirées par le tableau du musée de Nimes. (Communication d'Hélène Toussaint au colloque « Courbet » de Francfort-sur-le-Main, mars 1979).
- (16) *Le Courrier du Gard*, 4 décembre 1852.
- (17) *Le Courrier du Gard*, 10 novembre 1846.
- (18) *Le Courrier du Gard*, 11 décembre 1858.
- (19) *Le Courrier du Gard*, 4 décembre 1852.
- (20) Exposition « Le mouvement romantique », Londres, Tate Gallery, 1959. Exposition « De Fragonard à Delacroix », à Sydney et à Melbourne en 1980.
- (21) Emile Reinaud, *Charles Jalabert, l'homme, l'artiste, d'après sa correspondance*, Paris, 1903 ; Emile Reinaud, « Delaroche et Jalabert », *Revue du Midi*, 1903, part. I ; Aleth Jourdan, *Charles-François Jalabert*,

1819-1901, Catalogue de l'exposition présentée au Musée des Beaux-Arts de Nimes, 1981.

(22) C. et V. Lassalle, *Jules Salles*, Catalogue de l'exposition présentée au Musée des Beaux-Arts de Nimes, 1983, n^{os} 77-78.

(23) J. Salles, *Le Musée de Nimes*, Nimes, 1866, p. 9.

(24) Conseil municipal, séances des 9 et 23 mars et 8 avril 1857. On se plaint de ce que la réalisation, pour l'exposition, d'une copie par Jalabert avait « amoindri dans une notable proportion la valeur de l'œuvre originale ».

(25) A. Pieyre, *Histoire de Nimes*, II, p. 103.

(26) *Le Courrier du Gard*, 15 octobre 1859.

(27) *Le Courrier du Gard*, 24 janvier 1843 : « Une intelligente restauration a rendu leur premier éclat aux tableaux placés avec goût et symétrie et le regard n'a plus à franchir pour apprécier la *Locuste* de Sigalon ou le *Cromwell* de Delaroche... Ce qu'on ne saurait trop louer, c'est l'heureuse disposition des fragments antiques : au lieu d'être confusément épars, ils sont agencés avec art et composent des groupes pittoresques... Déblayé des restes étrangers qui l'obstruaient, le péristyle de la Maison Carrée se déploie dans sa majesté primitive ».

(28) *Le Courrier du Gard*, 15 octobre 1869, article d'Ernest Roussel : « Il est bien avoué que sous le rapport de l'espace et du nombre d'œuvres qu'il renferme, notre musée n'est pas à la hauteur de l'importance de la cité. De là le préjugé presque méprisant, assez généralement répandu dans la localité, que, hors deux toiles qui jouissent à juste titre d'une grande popularité, le reste ne vaut pas l'honneur d'être regardé. Tel n'est cependant pas l'avis des artistes de passage, qui viennent étudier de près la ville qui après Rome renferme le plus de souvenirs de l'Antiquité. Après avoir payé leur tribut d'admiration à nos deux œuvres capitales, ils saluent avec bonheur une *Madeleine* du Guide, deux marines de Vernet, deux admirables portraits de Van Loo, trois autres de Van Dyck et de Largillière, un vigoureux fragment de Rubens, un remarquable tableau de fruits de David Heem, un Ruysdael, un Mignard, un Titien, un *Saint Joseph* de Louis Carrache, une *Basse-cour* de Weenix, un Lesueur, que sais-je, sans compter quelques toiles modernes du plus grand mérite. Je ne parle pas de cette admirable *Poésie Légère*, que le statuaire et l'homme de goût peuvent adorer dans un temple digne d'elle, et de l'intérêt que présentent les mosaïques, la galerie lapidaire et les précieuses collections que réunit la Maison Carrée. Voilà déjà bien des richesses dans un aussi petit espace ».

(29) *Annuaire du Gard* : « La collection des tableaux, quoique peu considérable, renferme plusieurs toiles de mérite. parmi lesquelles on peut citer le *Cromwell* de Delaroche, la *Locuste* de Sigalon, les *Arabes surpris par le simoun* de Biard, les *Bohémiens* de Colin, une *Mort de Didon* du Guerchin, une *Assomption* de Parrocel, quelques bons portraits de Largillière, Rigaud et Mignard, les *Baigneuses* et une autre *Marine* de J. Vernet, une *Marine* de Courdouan On y remarque aussi la *Poésie Légère* de Pradier ».

(30) Nisard, *Histoire et description des principales villes de l'Europe. France*. Nimes. 1835, p. 154 : « On peut trouver à redire à l'inscription dorée sur marbre noir qui apprend aux passants que c'est là le Musée, et qui n'est guère en harmonie avec le monument ; on peut se plaindre qu'au lieu de consacrer exclusivement ce musée à des choses d'Antiquité, on en ait livré les longues murailles à de médiocres peintures, dont quelques-unes, pour dire la vérité, sont de peintres nimois ».

(31) Frossard, *Tableau pittoresque, scientifique et moral de Nimes...*, 3^e édition, Nimes, 1854, p. 46-48 : « L'escalier de la Maison Carrée est un

peu rude, cependant ne craignez pas de le franchir pour pénétrer dans le sanctuaire qu'une inscription dans le goût moderne, pour ne pas dire barbare, vous annonce être devenu un musée. Il est, en effet, encombré de tableaux dont plusieurs sont d'une origine peu certaine, d'autres d'une exécution médiocre, et la plupart presque nuls.»

(32) Léonce de Pesquidoux, *Voyage artistique en France, étude sur les musées*, Paris, Michel Lévy frères, 1857, ch. XIII, Nîmes et Arles, p. 285-290. « S'il est permis d'employer une expression banale, je dirai à propos du Musée de Nîmes que le contenant vaut mieux que le contenu. A part un tableau de Sigalon et un tableau de Paul Delaroche, ce musée ne renferme que des toiles fort secondaires ». Il signale cependant plus loin un beau paysage de Roghman, une jolie toile du Guaspre, un joli Peter Neef, « une esquisse de Jouvenet d'un coloris fort riche : deux bonnes toiles pleines de relief du Calabrese ».

(33) A. Aurès « Notice biographique sur Eugène Germer-Durand », *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1886 p., LXXXVIII et suiv.

Le 11 avril 1986

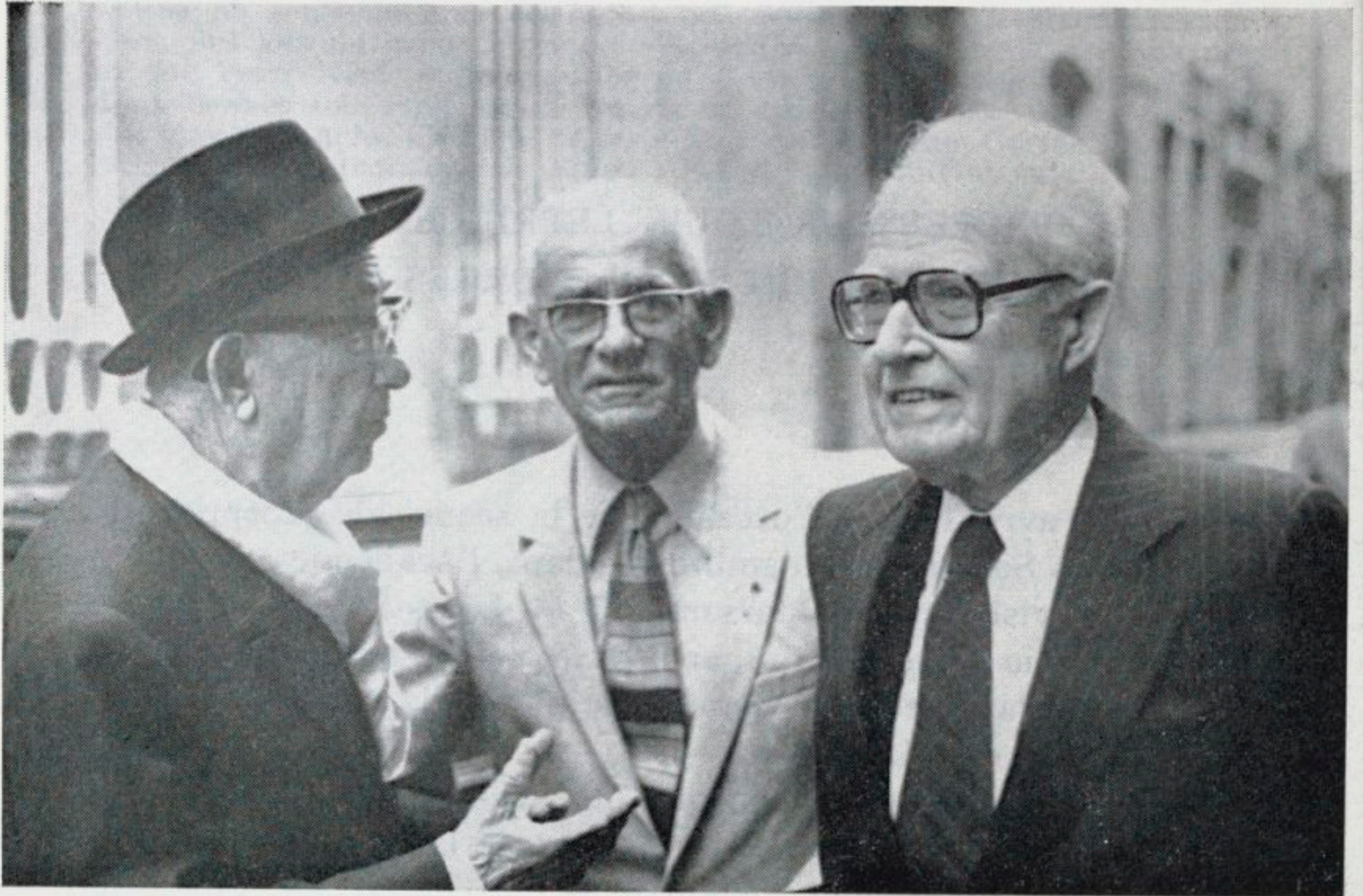
LE PROFESSEUR LOUIS LEPRINCE-RINGUET A L'INSTALLATION DE M. GEORGES SAPÈDE

Le 11 avril 1986, à l'occasion de la séance de réception de M. Georges Sapède, élu membre résidant, l'Académie a accueilli un illustre visiteur en la personne de M. Louis Leprince-Ringuet de l'Académie française, qui, en 1971, a été lui-même reçu membre non-résidant de notre Compagnie par M. le docteur Paradis, prédécesseur de M. Sapède.

Parmi les invités de marque qui avaient tenu à assister à cette réception : M. Romanet, président de la Chambre de Commerce d'Alès, conseiller régional, M. Raymond La Villedieu, donateur de sa bibliothèque à l'Académie, et M. le général (E.R.) Pialoux qui, à l'Ecole polytechnique, fut l'élève de M. le professeur Leprince-Ringuet.

Ce dernier devait, après la séance, exprimer tout le plaisir qu'il venait de ressentir, d'avoir assisté à l'installation de son ami M. Georges Sapède.

Avant le repas amical offert par l'Académie au Restaurant Lisita, M. le docteur Lauret, MM. Frainaud et Durand devaient accompagner M. Leprince-Ringuet qui désirait saluer à son domicile où il était retenu par son état de santé, M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.



Notre photo : Le professeur Louis Leprince-Ringuet (au centre) s'entretenant avec deux académiciens nimois, M. André Nadal (à gauche) et M. le bâtonnier Edgar Tailhades († en juin 1986).

Le 23 mai 1986

L'ACADEMIE REÇOIT
M. LE PRESIDENT LEOPOLD SEDAR SENGHOR
DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

Un événement exceptionnel a marqué la séance publique du 23 mai 1986 : la visite de M. Léopold Sédar Senghor, ancien président de la République du Sénégal et membre de l'Académie française.

En présence de M. Le Henaff, secrétaire général de la Préfecture, représentant M. Pigoullié, préfet du Gard et de M. Bernard Durand, conseiller municipal adjoint aux Affaires culturelles, représentant M. le Maire de Nimes, M. le docteur Jean Lauret, ayant salué notre hôte, et lui ayant souhaité la bienvenue, lui présenta les membres de notre Académie.

Puis, prenant la parole pour une allocution de circonstance, il insista sur l'honneur qu'il ressentait à recevoir un académicien français, un homme de Lettres célèbre qui est, également, un homme d'Etat au rayonnement international.

Ayant évoqué la carrière politique de celui qui fut député, et secrétaire d'Etat à la Jeunesse et à la recherche scientifique en France avant d'être président de l'Assemblée constituante de la Fédération du Mali, et en 1960, président de la République du Sénégal où il sera réélu trois fois, l'orateur aborde l'analyse de l'œuvre poétique de Léopold Sédar Senghor, tout d'abord

au travers des « Chants d'ombres » et des « Hosties noires » et enfin des « Elégies majeures », mettant l'accent, après avoir cité Pierre Teilhard de Chardin, sur l'importance de ces deux maîtres-mots que sont : Humanisme et Négritude.

A propos de cette œuvre, qui partage avec celle d'Homère, de Dante et de Boccace, le mérite d'avoir été en partie traduite en langue d'oc par Hugues-Jean de Dianoux, on a souvent cité les noms de Saint-John Perse et de Claudel. Ne convient-il pas d'ajouter à ces deux noms celui de Frédéric Mistral dont la poésie a des analogies avec celle de Léopold Sédar Senghor ? Notamment en ce qui concerne l'amour porté aux paysans, qu'ils soient de la terre de Sine ou de Provence, aux mariniers du Rhône et aux navigateurs portugais. Le pays provençal de Mistral, avec sa « sansouïre » comme le pays sévère de Léopold Sédar Senghor, avec ses « tanns », étant l'un et l'autre « un conservatoire de traditions de l'âme populaire, attentive à l'influence des voix mystérieuses ».

Dans sa réponse, le président Senghor devait développer sa conception d'une civilisation universelle s'appuyant sur une Confédération francophone et faisant appel au concept d'une renaissance de la Latinité.

Après avoir été invité à apposer sa signature sur le Livre des délibérations de l'Académie, M. Léopold Sédar Senghor a été nommé membre d'honneur de la Compagnie nimoise par acclamations.

LES DÉTAILS DE L'ACADEMIE EN 1985



Notre photo : Le président Léopold Sédar Senghor remerciant l'Académie de Nîmes de son accueil.

Il prononça le discours, à la suite
d'octobre 1985.
Ses obsèques ont été célébrées à Nîmes (Archives) parmi les membres de l'Académie de Nîmes entourant le président. Le président a prononcé une allocution de remerciements lors de la séance au domaine de la Courbe, sous la présidence de M. le Compagnon pour l'inauguration de l'Académie de Nîmes.

LES DEUILS DE L'ACADEMIE EN 1986

Disparition de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, de MM. Edgar Tailhades et André Bernardy, membres résidents, ainsi que du duc de Castries, membre non résidant.

L'année 1986 aura été fort cruelle pour l'Académie de Nîmes qui a perdu successivement quatre de ses membres parmi les plus éminents et les plus respectés.

M. LE BATONNIER TAILHADES

La première disparition fut celle de M. le bâtonnier Tailhades, le 23 juin 1986.

Membre résidant depuis mars 1952 (fauteuil de Jules Igolen - Groupe des Indépendants), Edgar Tailhades avait été sénateur-maire de Nîmes pendant seize ans et président du Conseil régional pendant huit ans. Malgré ses fonctions très absorbantes, le bâtonnier Tailhades suivait avec une constante assiduité les travaux de l'Académie dont il assura la présidence en 1970.

Toutes ses communications (il en présenta une douzaine ainsi que plusieurs comptes rendus) étaient marquées de son profond humanisme, de son érudition encyclopédique et remarquablement mises en valeur par son éloquence chaleureuse. Il prononça la dernière, « La bataille d'Hernani », en décembre 1985.

Ses obsèques ont réuni une foule de personnalités (voir Archives) parmi lesquelles ses confrères de l'Académie de Nîmes entourant le président Jean Lauret. Celui-ci devait prononcer une allocution de haute inspiration lors de la levée de corps au domaine de la Costette, puis conduire une délégation de la Compagnie pour l'inhumation à Riols, dans l'Hérault.

M. LE DUC DE CASTRIES

Décédé en août 1986, Pierre duc de Castries, officier de la Légion d'honneur chevalier des Arts et Lettres, chevalier de l'Ordre de Cincinnatti, était membre de l'Académie française (élu au deuxième fauteuil, celui de Conrart, Montesquieu, Jean Richepin, pasteur Boegner). Son œuvre, essentiellement historique et biographique, était considérable.

M. le président Lauret a représenté l'Académie de Nimes aux obsèques de cet éminent membre non-résidant élu le 1^{er} mars 1963.

M. ANDRE BERNARDY

C'est le 24 septembre que s'est éteint M. André Bernardy que la maladie avait éloigné pendant plusieurs mois des séances de l'Académie.

Elu membre résidant le 17 mars 1961 au fauteuil de M. Jean Gibelin (Groupe protestant), André Bernardy, spécialisé en histoire locale, avait fait preuve, sa vie durant, d'une féconde activité.

Parmi ses œuvres, on doit citer « Euzet mon pays » qui, en 1959 reçut le Prix du Conseil général et la même année le Prix Ozenne de l'Académie de Toulouse. Egaleme nt « A la recherche de la villa de Torrance Ferreol » (1960), « Les surnoms et sobriquets collectifs », « Remontons la Gardonnenque » (1961).

Il avait fait un grand nombre de communications parmi lesquelles « Heur et Malheur de l'Académie de Nimes » et « Les finances de l'Académie de Nimes » constituent des documents précieux pour la connaissance de la Compagnie nimoise.

M. PIERRE HUGUES

Né le 7 septembre 1903 à Nimes, Pierre Hugues, après une brillante carrière universitaire (voir Archives et Hommages) menée en France métropolitaine, en Algérie et en Tchécospo-

vaquie, était revenu dans sa ville natale en 1943 comme censeur du Lycée Daudet où il exerça ses fonctions jusqu'en 1968.

Il avait été élu membre résidant de l'Académie de Nimes en 1955 et nommé secrétaire perpétuel de la Compagnie en 1966.

Parmi ses autres titres : celui de majoral du Félibrige (1959), de conservateur des Antiquités et Objets d'art du Gard (1969-1984), de président-fondateur du Comité des Amis du Vieux Nimes, de grand archiviste et historiographe de l'Ordre de la Boisson de la Stricte Observance (1969) et de président d'honneur de l'Association des anciens élèves du Lycée Daudet de Nimes.

Il était chevalier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes Académiques, chevalier des Arts et Lettres, chevalier du Mérite agricole et chevalier du Mérite sportif.

Ses obsèques célébrées le vendredi 31 octobre en l'église Sainte-Perpétue ont été l'occasion pour ses confrères de témoigner de l'estime et de l'affection dans lesquelles ils tenaient leur secrétaire perpétuel.

A l'issue de la messe concélébrée, une allocution fut prononcée au nom de l'Académie de Nimes par son président Jean Lauret.

A Manduel, après une absoute en provençal, le cortège, précédé par les gardians, se rendit au cimetière où trois allocutions furent prononcées devant le tombeau de famille, successivement par M. André Dupuis, majoral du Félibrige, par M. Joseph Artaud, mestre d'obre (en provençal), et M. Jean Mazoyer, maire de Manduel.

L'ACADÉMIE DE NIMES AU 31 DÉCEMBRE 1986

Président d'honneur : M. Robert MIGUET, préfet, commissaire de la République du département du Gard.

Président : M. le docteur Jean LAURET.

Vice-président : M. Jean-Charles LHEUREUX.

Secrétaire perpétuel : M. Pierre HUGUES, décédé le 28 octobre 1986, n'avait pas encore de successeur officiellement désigné.

Secrétaire adjoint : M. Félix VILLENEUVE.

Secrétaire de séance : M. Jean-Charles LHEUREUX.

Trésorier : M. Lucien FRAINAUD.

Archiviste : M. le docteur Edouard DROUOT.

Archiviste-adjoint : M. André NADAL.

Bibliothécaire : M. l'abbé René ANDRE.

BIENFAITEURS DE L'ACADÉMIE

Mgr FLECHIER

Jean-François SEGUIER

Mgr de BECDELIEVRE

N. RIBOULET

Mlle Alice DUMAS

N. DEVEZE

Mgr de VILLEPERDRIX

Jacques SAGNIER

Henry BAQUIER

Marquis de LORDAT





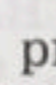
Jules DAVE

MEMBRES HONORAIRES

- 1964 Hans Guenther WEBER (Dr), Oberstadtdirektor, 3300 Braunschweig - Rathaus (Rép. Féd Allemande).
- 1970 M. de MORI, professeur au Lycée Scipion Maffei de Vérone, adjoint au Maire de Vérone, via Arsenale, Vérone (Italie).
- 1972 André FRAIGNEAU, homme de Lettres, ancien membre non résidant, 9, rue Saint-Romain, 75006 Paris (6^e).
- 1977 Jean-Baptiste AQUARONE, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines (honoraire), 4, boulevard Berthelot, 34000 Montpellier (Hérault).
- 1978 René JOUVEAU, ✱, ancien capoulié du Félibrige, 28, rue Maréchal Joffre, 13100 Aix-en-Provence (B. du Rh.).
- 1981 M. le Maire de Nimes, membre d'honneur ès qualités, Hôtel de Ville, 30000 Nimes (Gard).
- 1982 Mme Frédérique HEBRARD (Mme Louis VELLE, née CHAMSON), Coin Perdu, Hameau des Bures, 78630 Orgeval (Seine-et-Oise).
- 1984 M. Jacques de BOURBON-BUSSET, de l'Académie française, 06780 Saint-Cézaire (Alpes-Maritimes).
- 1984 M. Hervé BAZIN, président de l'Académie Goncourt, 7, rue du Moulin, Barbin, Amilly, 45200 Montargis (Loiret).
- 1984 Pierre ABAUZIT, O ✱, ancien membre résidant, officier aviateur en retraite, 13, rue Trajan, 30000 Nimes (Gard).

CLASSE DES MEMBRES RÉSIDANTS

comprenant 36 académiciens résidant à Nimes

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens	Prédécesseurs
1	28-02-1947	Jean BRUNEL, O  , professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Montpellier, 23, rue Rouget-de-L'Isle, 30000 Nimes (Gard).	Franck Rouvière
2	26-12-1952	Henri de REGIS, viticulteur, 14, rue du Chapitre, 30000 Nimes (Gard).	Professeur Bernard Latzarus
3	11-03-1955	Jean THEROND, entomologiste, 41, rue Séguier, 30000 Nimes (Gard).	Dr Reynaud
4	19-05-1959	André NADAL, O.  , professeur de Lycée (honoraire), 5, rue d'Albenas, 30000 Nimes (Gard).	Marcel Coulon
5	9-06-1961	Jean ROGER, Ch. Ordre national du Mérite, magistrat honoraire, 18 rue Pasteur, 30000 Nimes (Gard).	M ^e Enjoubert
6	9-02-1962	Claude ESCHOLIER,  , 39-45, directeur honoraire de l'Ecole des Beaux-Arts de Nimes, 731, chemin Mas de Roulan, 30000 Nimes (Gard).	Don Sauveur Paganelli
7	18-12-1964	Edouard DROUOT, docteur en médecine, 38, rue Montaury, 30000 Nimes (Gard).	Georges Livet
8	12-03-1965	Lucien FRAINAUD,  , C. Ordre national du Mérite, O. Mérite agricole, directeur honoraire de la Mutualité agricole du Gard, 1, avenue du Cadereau, 30000 Nimes (Gard).	André Modeste
9	11-02-1966	René PANET,  , président de chambre de Cour d'Appel (honoraire), 23, rue Pradier, 30000 Nimes (Gard).	M ^e Emmanuel Lacombe

10	22-11-1968	Joachim DURAND, O. ✱, C. Ordre national du Mérite, C. Arts et Lettres, directeur honoraire au Ministère de la Marine nationale, 27, rue de la Servie, 30000 Nimes (Gard).	Etienne Velay
11	7-11-1969	Jacques LARMAT, ✱, professeur agrégé de Sciences naturelles (honoraire), 39, rue Rouget-de-L'Isle, 30000 Nimes (Gard).	Aimé Flaugère
12	19-12-1969	Félix VILLENEUVE, Ch. Ordre national du Mérite, O. ✱, professeur agrégé de Sciences naturelles (honoraire), 19, rue de Barcelone, 30000 Nimes (Gard).	Henri Barnouin
13	23-04-1971	Victor LASSALLE, O. ✱, Ch. Arts et Lettres, conservateur des Musées d'Art et d'Histoire de Nimes, 66 imp. de la Vaunage, 30000 Nimes (Gard).	Jean Douël
14	10-11-1972	Alice FERMAUD, O. ✱, professeur agrégé d'italien (honoraire), 4, rue Jeanne-d'Arc, 30000 Nimes (Gard).	Pasteur Raoul Lhermet
15	23-03-1973	Aimé VIELZEUF, ✱ 39-45, médaille du Combattant, médaille du Combattant volontaire de la Résistance, officier des Palmes académiques, professeur de collège (honoraire), 80, avenue Jean-Jaurès, 30000 Nimes (Gard).	Professeur André Dupont
16	5-10-1973	Maurice ALIGER, historien de la Vaunage, 2, rue Fléchier, 30000 Nimes (Gard).	Roger Chastanier
17	22-01-1975	Marcel FONTAINE, avocat à la Cour, ancien bâtonnier, 28, rue Fénelon, 30000 Nimes (Gard).	Robert du Colombier
18	15-09-1977	René ANDRE (abbé), 15, rue Ménard, 30000 Nimes (Gard).	Chanoine René Thibon
19	8-06-1978	Jean LAURET, docteur en médecine, 4, rue Montjardin, 30000 Nimes (Gard).	Pasteur Paul Brunel
20	11-01-1980	Guy DUPRE, docteur ès lettres, professeur de lycée (honoraire), 10, rue Descartes, 30000 Nimes (Gard).	Professeur M. Aumèras
21	30-01-1981	Robert DEBANT, ✱, archiviste-paléographe, directeur des Archives du Gard, 20, rue des Chassaintes, 30000 Nimes (Gard).	Jules Davé
22	30-01-1981	Jean-Charles LHEUREUX, ✱, O. ✱ ancien journaliste, 28 rue Cité Foulc. 30000 Nimes (Gard).	Docteur Paul Cabouat

23	7-05-1981	Michel GROLLEMUND, O. ✱, C. Ordre national du Mérite, préfet honoraire, 13 bis, rue des Bénédictins, 30000 Nimes (Gard).	M ^e Léon Fosse
24	8-10-1981	Aimé BONIFAS, O. ✱, pasteur, 91, route de Sauve, 30000 Nimes (Gard).	Henri Chabrol
25	7-01-1983	Charles FAYOLLE (chanoine), 14, rue Pierre-Sémard, 30000 Nimes (Gard).	Chanoine R. Marchand
26	7-01-1983	René CHATEAU, pasteur, 5, rue Hippolyte Flandrin, 30000 Nimes (Gard).	Pasteur Elie Lauriol
27	18-02-1983	Christian LIGER, professeur au lycée Alphonse-Daudet, 12, rue Henri-Revoil, 30000 Nimes (Gard).	Henri Seston
28	2-12-1983	Christiane LASSALLE - GUICHARD, conservateur aux Musées d'Art et d'Histoire de Nimes, 66, impasse de la Vaunage, 30000 Nimes (Gard).	André Modeste
29	3-02-1984	René BOSCH, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier (honoraire), 11, rue Démians, 30000 Nimes (Gard).	Camille Lignières
30	2-03-1984	Marcel DECREMPS, rédacteur en chef de la revue <i>La France Latine</i> , 9, Galerie George-Sand, Super-Nimes, 30000 Nimes (Gard).	Lieut.-col. X. de Balincourt
31	22-12-1984	Marc CHAUSSE, architecte DPLG, 1, bd. Alph. Daudet, 30000 Nimes (Gard).	Pierre Abauzit
32	21-06-1985	Lucien SIMON, docteur en médecine, 224, impasse Cante, 30000 Nimes (Gard).	Paul Blanc
33	7-02-1986	Georges SAPEDE, ingénieur, 13, rue F. Pelloutier, 30000 Nimes (Gard).	Docteur Jean Paradis
34			Edgar Tailhades
35			André Bernardy
36			Pierre Hugues

CLASSE DES MEMBRES NON RÉSIDANTS

comprenant 24 académiciens ne résidant pas à Nimes

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens
1	29-05-1942	Jacques VIER, *, C. ✎, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Rennes, 4, rue Pointeau du Roncerey, 35000 Rennes (I. et V.).
2	22-10-1954	Fernand ROBERT, *, professeur honoraire à la Sorbonne, 119, boulevard Carnot, 75110 Le Vésinet (Seine-et-Oise).
3	4-03-1956	Henri BONPAIRE, *, professeur honoraire à la Sorbonne, 16, rue Auguste-Rodin, 92310 Sèvres (Hauts-de-Seine).
4	10-06-1960	Jean MILHAUD, O. *, C. Ordre national du Mérite, expert international en Administration, 37, boulevard d'Auteuil, 78110 Boulogne-sur-Seine (Yvelines).
5	9-06-1961	François PERROUX, C. *, G.O. Ordre national du Mérite, C., professeur honoraire au Collège de France, 9 ter, rue Paul-Féval, 75018 Paris (18 ^e).
6	31-05-1963	Henri AUBANEL, manadier, homme de Lettres, Mas du Simbèu, 13460 Les Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône).
7	8-11-1963	Paul-Marie DUVAL, ✎, de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, 52, avenue de la Motte-Piquet, 75015 Paris (15 ^e).
8	25-02-1966	R.P. MARTIN, docteur ès Lettres, directeur de la Chorale Saint-Eustache, 2, impasse Saint-Eustache, 75003 Paris (3 ^e).
9	23-01-1971	Louis LEPRINCE-RINGUET, O. *, de l'Académie française, directeur du Laboratoire de Physique nucléaire des hautes énergies, Ecole polytechnique, 86, rue de Grenelle, 75007 Paris (7 ^e).
10	23-01-1971	Thierry MAULNIER, O. *, de l'Académie française, Le Figaro, 25, avenue Matignon, 75008 Paris (8 ^e).
11	8-12-1972	André GOURON, ✎, professeur à la Faculté de Droit, Université de Montpellier I, 42, rue de l'Université, 34000 Montpellier (Hérault).

- | | | |
|----|------------|---|
| 12 | 5-10-1973 | Pierre-Henri COTHIAS, G.O. ✱, 39-45 (12 citations), général de brigade (C.R.), Mialet, 30140 Anduze (Gard). |
| 13 | 1-03-1974 | Robert du COLOMBIER, O. ✱, C. Ordre national du Mérite, O. Mérite social, méd. Education surveillée, méd. Administration pénitentiaire, procureur général honoraire, 04460 Selonnet (Alpes de Haute Provence). |
| 14 | 1-07-1976 | Jean SABLOU, ✱, O. Arts et Lettres, directeur honoraire des Archives départementales de l'Hérault, 702, av. Maréchal Leclerc, 34000 Montpellier (Hérault). |
| 15 | 13-05-1977 | Paul TROY, C. ✱, Croix du Combattant volontaire, O. Mérite maritime, Méd. Aéronautique, ingénieur général du Génie maritime en retraite, Château de Valroch, 66500 Prades (Pyrénées-Orientales). |
| 16 | 13-05-1977 | Constantin VAGO (professeur), de l'Institut, Académie des Sciences, C. ✱, O. Ordre national du Mérite, O. Mérite agricole, professeur à l'Université des Sciences de Montpellier, directeur du Centre de Recherches de Pathologie comparée, C.N.R.S., I.N.R.A., U.S.T.L., 30380 Saint-Christol-lès-Alès (Gard). |
| 17 | 22-12-1978 | Jean CARRIERE, homme de Lettres, Domessargues, 30350 Lédignan (Gard). |
| 18 | 20-03-1981 | Arnaud de CAZENOVE, O. ✱, Château de Teillan, 30470 Aimargues (Gard). |
| 19 | 11-12-1981 | Jean BASTIDE, ✱, docteur en médecine, Le Boucanet, 30240 Le Grau-du-Roi (Gard). |
| 20 | 22-01-1982 | Adrienne DURAND-TULLOU, ethnologue, Rogues, 30120 Le Vigan (Gard). |
| 21 | 2-03-1984 | Emmanuel LEROY-LADURIE, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes et Sciences sociales, 2, avenue de Versailles, 75005 Paris (5 ^e). |
| 22 | 2-03-1984 | Philippe JOUTARD, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Aix-en-Provence, 107, boulevard Perrier, 13009 Marseille (Bouches-du-Rhône). |
| 23 | | |
| 24 | | |

CORRESPONDANTS

(en nombre illimité)

- 1955 M. BRAUD, O. ✱, premier président honoraire de Cour d'Appel, 27, rue Pelleport, 33000 Bordeaux (Gironde).
- 1956 Mme Carmen DECHERY, ✱, professeur de Lycée (honoraire), Les Jardins d'Arcadie, 251, rue du Pré-aux-Clercs, 34000 Montpellier (Hérault).
- 1960 Yvon PRADEL, ✱, professeur au Lycée technique, 12, rue Saint-Laurent, 30000 Nimes (Gard).
- 1960 Abel CAUZID-ESPERANDIEU, juge au Tribunal d'Instance, 7, rue Cart, 30000 Nimes (Gard).
- 1960 Maurice PENIN DE JARRIEN, président de l'Académie Berri-chonne, 8, avenue Jean-Jaurès, 18000 Bourges (Cher).
- 1963 Robert GIRARD, pasteur, 1, boulevard de la République, 34590 Mar-sillargues (Hérault).
- 1965 M. ROESSING-SCHMALBACH, président de la Société franco-alle-mande, Hôtel de Ville, 3300 Brunswick (Rép. Féd. Allemande).
- 1966 Mlle R. JEOLAS, professeur de C.E.S. (honoraire), 13, rue Marceau, 30800 Saint-Gilles (Gard).
- 1967 Hartmat SANDVOSS, président de la Société Franco-Allemande de Brunswick, 24, Margaritenhobe, 3300 Braunschweig (Allemagne de l'Ouest).
- 1968 Gaston COMBARNOUS, collaborateur au C.N.R.S., 5, rue Nationale, 34000 Clermont-l'Hérault (Hérault).
- 1969 Henry de SEGUINS, comte de COHORN, O. ✱, officier de cavale-rie en retraite, Saint-Quentin-la-Poterie, 30700 Uzès.
- 1969 Christian GIUDICELLI, homme de lettres, 40, rue Henri-Espéran-dieu, 30000 Nimes (Gard).
- 1969 Jacques LE BERGER CARRIERE, membre de l'Association des Ecrivains belges, administrateur de l'Office héraldique et généalo-gique de Belgique, La Capelle-Masmolène, 30700 Uzès (Gard).
- 1970 Marcel LAURENS (abbé), vice-président de la Commission diocé-saine d'Art sacré du Gard, archiprêtre, 30700 Uzès (Gard).
- 1970 Jean PAUC (abbé), président de la Commission diocésaine d'Art sacré de l'Aude, correspondant de la Commission supérieure des Monuments historiques, 9, rue Auguste-Fabre, 11100 Narbonne (Aude).

- 1972 Henriette JOEL, née ROUSSET, lectrice-traductrice, 30, avenue Belmontet, 92210 Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
- 1972 Pierre OLLIER DE MARICHARD, directeur de la Revue d'Etudes préhistoriques, Les Riailles, Lagorce, 07150 Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche).
- 1972 Jean COMBIER, directeur des Antiquités préhistoriques de la Circonscription Rhône-Alpes, 71570 La Chapelle-Guinchay (Saône-et-Loire).
- 1972 Pierre COUETARD, 538, avenue de Lattre de Tassigny, 83000 Toulon (Var).
- 1973 Giuseppe ARCAROLI, professeur à la Faculté d'Economie et de Commerce de l'Université de Padoue, Vérone (Italie).
- 1973 Armand BRUNEL, méd. Guerre d'Algérie, agriculteur, 30210 Vers Pont-du-Gard (Gard).
- 1973 Robert BADOUIN, professeur à la Faculté de Droit, 34000 Montpellier (Hérault).
- 1974 Robert SAUZET, docteur ès-lettres, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines, 3, rue des Tanneurs, 37041 Tours (Indre-et Loire).
- 1974 André PLANQUE, architecte honoraire, 15, rue du Crémat, 30000 Nîmes (Gard).
- 1974 Jean CHARMASSON, professeur de Lycée, Saint-Paul-les-Fonts, 30330 Connaux (Gard).
- 1975 Mme de DAVID-BEAUREGARD, Ch. Arts et Lettres, Château de Villevieille, 30250 Sommières (Gard).
- 1975 Guilhem FABRE, directeur de Recherche au C.N.R.S., 18, rue des Moulins, 30000 Nîmes (Gard).
- 1976 Ildebert EXBRAYAT, pasteur de l'Eglise réformée, Bizac, 30420 Calvisson (Gard).
- 1976 Frédéric BAZILE, président du Centre de Recherche et de Documentation préhistorique de Nîmes, rue Jean-Jacques Rousseau, 30600 Vauvert (Gard).
- 1976 Alain ALBARIC, agriculteur, homme de lettres, Mas des 40 sous, 30220 Aigues-Mortes (Gard).
- 1976 Mme LANGRAND-LIRON, 37, rue Maréchal Foch, 78000 Versailles (Yvelines).
- 1977 Olivier LOMBARD, photographe, 10, rue Nationale, 30300 Beaucaire (Gard).
- 1977 Roger GAILLARD, instituteur honoraire, 3, rue Paul-Cézanne, 30000 Nîmes (Gard).
- 1977 Charly-Sam JALLATE, docteur en médecine, 13, boulevard Gambetta, 30000 Nîmes (Gard).
- 1977 Jacques HENRI-ROBERT, professeur, 22, allées Lavoisier, 93320 Les Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

- 1977 Gaston ROUX, ingénieur honoraire de la S.N.C.F., 21, rue de Saint-Gilles, 30000 Nimes (Gard).
- 1977 Pierre DUPUY, O. Mérite agricole, Ch. de l'O. d'Isabelle la Catholique, journaliste, chemin du Paratonnerre, impasse des Serins, route d'Alès, 30000 Nimes (Gard).
- 1978 François BOYER, 38 ter, rue de Paris, 94470 Boissy-Saint-Léger (Val de Marne).
- 1978 Michel COURTY, professeur de Collège, 3, rue Jean-Moulin, 54490 Pienne (Meurthe-et-Moselle).
- 1978 Bernard DALLE, *, 39-45, Mas de Campuget, 30129 Manduel (Gard).
- 1978 Paul DOURIEU, 52, rue de la Dourgue, 30800 Saint-Gilles-du-Gard (Gard).
- 1978 Mme MAGUELONE, place de l'Eglise, 30800 Saint-Gilles-du-Gard (Gard).
- 1978 Mme TEISSIER DU CROS, *, conservateur du Musée cévenol du Vigan (honoraire), Aulas, 30120 Le Vigan (Gard).
- 1978 Alain GIRARD, conservateur des Musées de Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze et Villeneuve-lez-Avignon, 30130 Pont-Saint-Esprit
- 1978 Robert GONDRAND, *, sous-préfet honoraire, 09990 Mas d'Azil (Ariège).
- 1979 Jean-Pierre MONTEILS, spéléologue, Vic-Sainte-Anastasie, 30190 Saint-Chaptes (Gard).
- 1980 G.-André FABRE, professeur, La Montade, 30140 Anduze (Gard).
- 1980 Jacques BONNAUD, journaliste, Midi-Libre, 30200 Bagnols-sur-Cèze (Gard).
- 1980 Fernand LEONARD, professeur de Collège, 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard).
- 1981 Maurice CASTANIER, industriel, 30440 Sumène (Gard).
- 1981 Charles DELORMEAU, Les Jardins d'Arcadie, 125, rue Pré-aux-Clercs, 30400 Montpellier (Hérault).
- 1981 Mlle Marie-Françoise GRIFFEUILLE, conservateur du Musée, Maison romane, 30800 Saint-Gilles-du-Gard (Gard).
- 1981 Claude LAURIOL, professeur à la Faculté Paul Valéry, 34000 Montpellier (Hérault).
- 1981 Daniel TRAVIER, 30270 Saint-Jean-du-Gard (Gard).
- 1981 Daniel-J. VALADE, instituteur, 30210 Vers-Pont-du-Gard (Gard).
- 1981 Marcel GIRAULT, 8, allée Guillaume-Apollinaire, 28200 Châteaudun.
- 1981 Jean SALLES, 148, impasse des Abeilles, 30100 Alès (Gard).
- 1981 Henri DUBLED, conservateur honoraire de la Bibliothèque Inguimbertaine, La Terrasse, Gajan, 30730 Saint-Mamert-du-Gard (Gard).
- 1981 André HAON, professeur, Fournès, 30210 Remoulins (Gard).
- 1981 Edmond REBOUL, O. *, médecin général (E.R.), Palais Saint-Jean, 4, avenue Adolphe-Max, 69005 Lyon (5^e) (Rhône).

- 1981 André VINAS, professeur, 15, rue Lafayette, 66000 Perpignan (Py-rénées-Orientales).
- 1981 Elisabeth FONTANIEU, docteur en médecine, 28, rue d'Avejan, 30100 Alès (Gard).
- 1982 R.P. SOUILLAC, curé de Tavel, 30126 Tavel (Gard).
- 1982 Bernard VIELZEUF, professeur, 18, chemin Champ Juvénal, 34170 Castelnau-le-Lez (Hérault).
- 1982 David VERGELY, directeur d'école honoraire, Laval-Pradel, 30110 La Grand'Combe (Gard).
- 1982 André NICOLAS, La Tabatière, 30530 Chamborigaud (Gard).
- 1982 Alain NICOLAS, Cabrières, 30210 Remoulins (Gard).
- 1982 Abbé FRESQUET, curé-doyen, 30330 Connaux (Gard).
- 1982 Paul DELEUZE, directeur de collège honoraire, 34, avenue de la Gare, 30450 Génolhac (Gard).
- 1982 Fernand CHARRIER, Pugnadoresse, 30330 Connaux (Gard).
- 1983 Elie MOSELE, professeur à l'Université de Padoue, via Corno d'Aquilio, 37100 Verona (Italie).
- 1983 Jacques DELASSUS, président de la Caisse régionale de Crédit agricole, Bions, 30127 Bellegarde (Gard).
- 1983 Jean-Claude BESSAC, maître carrier, technicien au C.N.R.S., rue de la Calade, 30730 Montpezat (Gard).
- 1983 Jean GROFFIER, Chev. Ordre royal de la Couronne (Belgique), fondateur de la Fédération internationale des journalistes et écrivains du Tourisme, ancien fonctionnaire international honoraire, Monoblet, 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard).
- 1983 Francis GAUD, président de la Société d'Archéologie de Bezouze, 92, route nationale, 30320 Bezouze (Gard).
- 1983 André DUPUIS, majoral du Félibrige, Grand'rue, 30230 Bouillargues (Gard).
- 1983 Bernard ARTIGUES, archéologue et généalogiste, 41, rue Fresque, 30000 Nimes (Gard).
- 1983 Mme BENEL-CANTELOU, docteur ès lettres, 2, rue de Bernis, 30000 Nimes (Gard).
- 1983 Mme Arlette AUGE, 15, rue Pradier, 30000 Nimes (Gard).
- 1983 Joseph MASSOTA, architecte, 13, boulevard Victor-Hugo, 30000 Nimes (Gard).
- 1983 Roger GROSSI, pasteur, ✠, C. Ordre national du Mérite, président de la Société d'Histoire du Protestantisme de Nimes et du Gard, 6, rue Rouget de L'Isle, 30000 Nimes (Gard).
- 1984 René EVESQUE, préhistorien, 07140 Les Vans (Ardèche).
- 1984 Sydney FORADO, de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, 20, rue Dalayrac, 31000 Toulouse (Haute-Garonne).

- 1984 Claude ACHARD, professeur de lycée, 9, rue du château, 34000 Pézenas (Hérault).
- 1984 Mlle Françoise DELESTY, journaliste, 30820 Caveirac (Gard).
- 1984 Mlle Simone DOMERGUE, professeur de lycée honoraire, 34000 Boisseron (Hérault).
- 1984 Marcel ARGENSON, 26, rue Sainte-Perpétue, 30000 Nimes (Gard).
- 1984 Gilbert BOUTONNET, 38, boulevard Charles-Mourier, Bernis, 30620 Uchaud (Gard).
- 1984 Janine REINAUD, ch. Ordre national du Mérite, archéologue, 283, chemin Laforêt, 30000 Nimes (Gard).
- 1984 Robert DORIA, C. Ordre pontifical de Saint-Sylvestre, 1, rue de la Calade, 30000 Nimes (Gard).
- 1984 Claude MARZEAU, journaliste, 9, rue Hippolyte-Flandrin, 30000 Nimes (Gard).
- 1984 Clément MARTIN, professeur de collège, Les Perrières, 30820 Caveirac (Gard).
- 1984 Jean-Marc ROGER, professeur au lycée Alphonse-Daudet, impasse de la Dougue, 30111 Congénies (Gard).
- 1985 Robert BERARD, directeur de l'école Marie-Soboul, 30000 Nimes
- 1985 Christian LACOUR, libraire-éditeur, 25, boulevard Amiral Courbet, 30000 Nimes (Gard).
- 1985 Simone MARGUERIT-MISSONGE, Le Moulin Vieux, Fontanès, 30250 Sommières (Gard).
- 1985 Rainer RIEMENSCHNEIDER, professeur à l'Institut historique allemand, 9, rue Maspéro, 75116 Paris.
- 1986 Mme Georgette TAILHADES, 2, rue Jean-Bruce, 30000 Nimes (Gard).
- 1986 Aimé TEMPIER, docteur en médecine, 43, rue Roussy, 30000 Nimes (Gard).
- 1986 Jean-Pierre NEGRE, Domaine de Vacquerolles, 30000 Nimes (Gard).
- 1986 M. José Antonio FALCAO, professeur, président de la Société royale archéologique lusitaniennne. P - 7540 Santiago de Cacem (Portugal).
- 1986 Lucien RUTY, capitaine de frégate (C.R.), 11, rue Emile-Jamais, 30000 Nimes (Gard).
- 1986 Raymond AUBARET, 92, fg de Rochebelle, 30100 Alès (Gard).
- 1986 Eric FAVARON, économiste, 24, rue Charlemagne, 30000 Nimes (Gard).
- 1986 André GUILLAUME, architecte, 30, rue Charlemagne, 30000 Nimes (Gard).
- 1986 Hans LINDEMANN, professeur, Richterstrasse, Brunswick, R.F.A.
- 1986 Jacques DAUDIN, journaliste, 20, bd Amiral Courbet, 30000 Nimes (Gard).

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES ET ORGANISMES CORRESPONDANTS

FRANCE

- Abbeville.* — Société d'Emulation historique, Hôtel de Ville, 80100 Abbeville (Somme).
- Agen.* — Société académique, 9, boulevard de la République, 47000 Agen (Lot-et-Garonne).
- Aix-en-Provence.* — Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 29, av. R. Schuman, 13100 Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
— Académie d'Aix-en-Provence, Musée P. Arbaud, 2 A1, rue du 4-septembre, 13100 Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
- Amiens.* — Société des Antiquaires de Picardie, Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80000 Amiens (Somme).
- Angers.* — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts, Hôtel de Ville, 49000 Angers (Maine-et-Loire).
- Angoulême.* — Société archéologique de la Charente, 44, rue de Montmoreau, 16000 Angoulême (Charente).
- Arles.* — Académie d'Arles, Museon Arlaten, 13200 Arles (Bouches-du-Rhône).
- Arras.* — Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais, 12, place de la Préfecture, 62020 Arras Cedex (Pas-de-Calais).
- Auch.* — Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers, 16, place Salluste du Bartas, 32000 Auch (Gers).
- Autun.* — Société éduenne d'Arts et Lettres, rue des Bancs, 71400 Autun (Saône-et-Loire).
— Société d'Histoire naturelle d'Autun, 19, rue Saint-Antoine, 71400 Autun (Saône-et-Loire).
- Avesnes.* — Société archéologique et historique, Hôtel de Ville, 59440 Avesnes (Nord).
- Avignon.* — Académie du Vaucluse, Hôtel Salvati-Palasse, 5, rue Devéria, 84000 Avignon (Vaucluse).
- Belfort.* — Société belfortaise d'Emulation, Archives départementales, Préfecture, 2, rue de l'ancien théâtre, 90000 Belfort (Territoire de Belfort).

- Besançon.* — Académie de Besançon, Faculté des Lettres, 30, rue Mégevand, 25000 Besançon (Doubs).
 — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté, Hôtel des Sociétés savantes, 20, rue Chiffet, 25000 Besançon (Doubs).
 — Société d'Emulation du Doubs, Hôtel des Sociétés savantes, 20, rue Chiffet, 25000 Besançon (Doubs).
- Béziers.* — Société archéologique, 8, rue Bonsy, 34500 Béziers (Hérault).
- Bordeaux.* — Société archéologique, Archives départementales, 33000 Bordeaux (Gironde).
- Bourges.* — Académie berrichonne, 8, avenue Jean-Jaurès, 18000 Bourges (Cher).
- Brest.* — Société archéologique du Finistère, Hôtel de Ville, 29200 Brest (Finistère).
- Cambrai.* — Société d'Emulation, 35, rue Saint-Georges, 59400 Cambrai (Nord).
- Cannes.* — Société culturelle méditerranéenne, Tour des Calvis, rue Saint-Sauveur, 06400 Le Cannet (Alpes-Maritimes).
 — Société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, Bibliothèque municipale, 06400 Cannes (Alpes-Maritimes).
- Carcassonne.* — Société d'Etudes scientifiques de l'Aude, 5, rue Aimé-Ramon, 11000 Carcassonne (Aude).
- Chartres.* — Société archéologique d'Eure-et-Loir, 16, rue Saint-Pierre, 28000 Chartres (Eure-et-Loire).
- Clermont-Ferrand.* — L'Auvergne littéraire, 2, cours Sablon, 63000 Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
 — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, Bibliothèque municipale et universitaire, 1, bd Lafayette, 63000 Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- Colmar.* — Société d'Histoire naturelle, Bibliothèque de la Ville de Colmar, place des Martyrs de la Résistance, 58000 Colmar (Haut-Rhin).
- Dax.* — Société de Borda, 27, rue Cazade, 40100 Dax (Landes).
- Digne.* — Société littéraire et scientifique des Basses-Alpes, B.P. n° 30, 04008 Digne (Alpes-de-Haute-Provence).
- Dijon.* — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, Bibliothèque municipale, 5, rue Ecole-de-Droit, 21000 Dijon (Côte d'Or).
 — Faculté des Sciences humaines, 2, boulevard Gabriel, 21000 Dijon (Côte d'Or).
- Draguignan.* — Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var, 21, allées d'Azémar, 83300 Draguignan (Var).
- Foix.* — Société préhistorique de l'Ariège, 1, rue du Fourcat, 09000 Foix (Ariège).
- Gap.* — Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 23, rue Carnot, 05000 Gap (Hautes-Alpes).

Gard (sauf Nimes) :

Aigues-Mortes. — Société d'Histoire et d'Archéologie, chez M. Canellas, rue Baudin, 30220 Aigues-Mortes.

Alès. — Cévennes-Magazine, Les Amis des Cévennes, Chambre de Commerce, 30100 Alès.

Beaucaire. — Société d'Archéologie, Hôtel de Roys d'Asport, 76 bis, rue de Nimes, 30300 Beaucaire.

Bezouce. — Société d'Archéologie et d'Histoire, chez M. F. Gaud, 92, route Nationale, Bezouce, 30820 Marguerittes.

Carme-Sabran. — Les Cahiers du Gard rhodanien, chez M. J. Bonnaud, Midi-Libre, 30200 Bagnols-sur-Cèze.

Caveirac. — Association pour la Recherche archéologique en Languedoc oriental, Mairie, 30820 Caveirac.

Congénies. — Comité d'Etude et de Sauvegarde du Patrimoine de Congénies, La Promenade, 30111 Congénies.

Génolhac. — Le Lien des Chercheurs cévenols, Association Font-Vive, 56, Grand'rue, 30450 Génolhac.

Pont-Saint-Esprit. — Société d'Histoire et d'Archéologie, 13, boulevard Gambetta, 30130 Pont-Saint-Esprit.

Saint-Gilles-du-Gard. — Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque municipale, 30800 Saint-Gilles-du-Gard.

Saint-Jean-du-Gard. — Les Amis de la Vallée borgne, chez M. Daniel Travier, Grand'rue, 30270 Saint-Jean-du-Gard.

Saint-Paul-les-Fonts. — Société d'Archéologie de Gaujac, chez M. Jean Charmasson, Saint-Paul-les-Fonts, 30330 Connaux.

Villeneuve-les-Avignon. — Société d'Histoire et d'Archéologie du Vieux Villeneuve, Mairie, 30400 Villeneuve-les-Avignon.

Le Havre. — Société havraise d'Etudes diverses, 56, rue Anatole-France, 76600 Le Havre (Seine-Inférieure).

Le Mans. — Revue historique et archéologique du Maine, 17, rue de la Reine Bérange, 72000 Le Mans (Sarthe).

Lyon. — Société historique, archéologique et littéraire, Archives départementales, 69000 Lyon (Rhône).

— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 4, rue Adolphe-Max, 69000 Lyon (Rhône).

Mâcon. — Académie de Mâcon, Hôtel de Senecé, 41, rue Sicorgne, 71000 Mâcon (Saône-et-Loire).

Marseille. — Société Romania, Palais de la Bourse, 13000 Marseille (Bouches-du-Rhône).

Mende. — Société des Lettres de la Lozère, imprimerie Chaptal, 48000 Mende (Lozère).

Metz. — Académie nationale de Metz, 20, En Nexirne, 57000 Metz (Moselle).

Montbrison. — Société La Diana, rue Florimond Robertet, 42600 Montbrison (Loire).

- Montpellier.* — Académie de Montpellier, Musée Fabre, 34000 Montpellier (Hérault).
 — Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, Service des publications et échanges, Bibliothèque interuniversitaire, 4, rue Ecole Mage, 34000 Montpellier (Hérault).
 — Direction des Services d'Archives de l'Hérault, 34000 Montpellier
 — Centre régional de Productivité et d'Etudes économiques, Faculté de Droit, 39, rue de l'Université, 34000 Montpellier (Hérault).
 — Bibliothèque inter-universitaire, section des Lettres, route de Mende, 34060 Montpellier (Hérault).
 — Musée de la Pharmacie, Faculté de Pharmacie, avenue Charles-Flahault, 34000 Montpellier (Hérault).
- Moulins.* — Société d'Emulation du Bourbonnais, 4, place de l'Ancien Palais, 03000 Moulins (Allier).
- Narbonne.* — Commission archéologique, Hôtel de Ville, 11100 Narbonne (Aude).
- Nevers.* — Bulletin de la Société nivernaise des Lettres, Archives départementales, 58000 Nevers (Nièvre).
- Nice.* — Académie des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, 133, rue Maccarani, 06000 Nice (Alpes-Maritimes).
 — Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes, 44, boulevard Auguste-Raymond Raynaud, 06000 Nice (Alpes-Maritimes).
- Nimes.* — M. le Préfet du Gard, commissaire de la République du département du Gard, Préfecture du Gard, 30000 Nimes (Gard).
 — M. le Président du Conseil général, Hôtel du Conseil général, 30000 Nimes (Gard).
 — Parquet du Procureur de la République, Palais de Justice, 30000 Nimes (2 exemplaires).
 — Préfecture du Gard, 30000 Nimes (5 exemplaires).
 — M. le Maire de Nimes, Hôtel de Ville, 30000 Nimes (Gard).
 — Archives départementales, 20, rue des Chassaintes, 30000 Nimes (Gard).
 — Ecole Antique, 30000 Nimes (Gard).
 — Office nimois de la Culture, Mairie, 30000 Nimes (Gard).
 — Revue Calades, 7, rue Raymond-Marc, 30000 Nimes (Gard).
 — Bibliothèque Séguier, Grand'rue, 30000 Nimes (Gard).
- Orgnac.* — Société préhistorique de l'Ardèche, 07150 Orgnac-l'Aven (Ardèche).
- Paris.* — Académie française, 23, quai Conti, 75006 Paris (6^e).
 — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 23, quai Conti, 75006 Paris (6^e).
 — Bibliothèque des Sociétés savantes, 58, rue Richelieu, 75002 Paris (2^e).

- Gallia et Gallia-Préhistoire, 6, rue Jean-Calvin, 75005 Paris (5^e).
- Centre national de la Recherche scientifique, 58, rue Richelieu, 75002 Paris (2^e).
- Editions du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75007 Paris (7^e).
- Comité des Travaux historiques et scientifiques, Direction des Bibliothèques, Ministère de l'Education nationale, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris (7^e).
- Bibliothèque nationale, Dépôt légal des Périodiques, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris (2^e). (4 exemplaires.)
- Bureau de la Statistique, Ministère de l'Information, Paris.
- La France Latine, 16, rue de la Sorbonne, 75005 Paris (5^e).
- Le Gard à Paris, 1, rue Catulle-Mendès, 75017 Paris (17^e).
- Perpignan.* — Société agricole, scientifique et littéraire, Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 66000 Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- Pézenas.* — Bulletin de la Société des Amis de Pézenas, Hôtel de Ville, 34120 Pézenas (Hérault).
- Poitiers.* — Société des Antiquaires de l'Ouest, passage de l'Echevinage, 86000 Poitiers (Vienne).
- Quimper.* — Société archéologique, Archives départementales, 29000 Quimper (Finistère).
- Rennes.* — Société archéologique, Archives départementales, 35000 Rennes (Ille-et-Vilaine).
- Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, Université de Haute-Bretagne, avenue Gaston-Berger, 35000 (Ille-et-Vilaine).
- Rouen.* — Société savante de Haute-Normandie, 18, rue Beauvoisine, 76000 Rouen (Seine-Inférieure).
- Saint-Jean de Maurienne.* — Société d'Histoire de la Maurienne, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).
- Saint-Lô.* — Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche, Archives départementales, 50010 Saint-Lô (Manche).
- Saint-Malo.* — Société d'Histoire et d'Archéologie, 5, rue Pénicot, 35400 Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
- Saint-Quentin.* — Société académique, Bibliothèque municipale, 02100 Saint-Quentin (Aisne).
- Sens.* — Société archéologique, 5, rue Rigaud, 89100 Sens (Yonne).
- Strasbourg.* — Société académique du Bas-Rhin, Bibliothèque nationale et universitaire, Mme Ichter, place de la République, 67070 Strasbourg Cedex (Bas-Rhin).
- Toulon.* — Académie du Var, passage de la Corderie, 83000 Toulon (Var).
- Société des Sciences naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var, Préfecture, 83000 Toulon (Var).

- Toulouse.* — Académie des Sciences et Belles-Lettres, Hôtel d'Assézat et de Clémence Isaure, 31000 Toulouse (Haute-Garonne).
 — Académie des Jeux floraux, Hôtel d'Assézat et Clémence Isaure.
 — Annales du Midi, Institut d'Etudes méridionales (Histoire), 56, rue du Taur, 31000 Toulouse (Haute-Garonne).
 — Bulletin de l'Université, Rectorat, 31000 Toulouse (Haute-Garonne).
- Tulle.* — Société historique et régionaliste du Bas-Limousin, 13, place Municipale, 19000 Tulle (Corrèze).
- Valence.* — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, 14, rue de la Manutention, 26000 Valence (Drôme).
- Vannes.* — Société polymathique du Morbihan, rue Hôtel de Ville, 56000 Vannes (Morbihan).
- Vitry-le-François.* — Société des Sciences et Arts, Hôtel de Ville, 51300 Vitry-le-François (Marne).

ETRANGER

- Bari.* — Annales de la Faculté des Lettres et de Philosophie, Bibliothèque, Palazzo Ateneo, 70122 Bari (Italie).
- Bordighera.* — Institut international d'Etudes ligures, Musée Bicknel, via Romana, 39 bis, Bordighera (Italie).
- Bruxelles.* — Académie royale de Belgique, Palais des Académies, 1, rue Ducale, 1000 Bruxelles (Belgique).
- Cambridge.* — The Serial Division, Harvard College Library, Cambridge, 38, Mass. (U.S.A.).
- Constantine.* — Société archéologique de Constantine, Musée, Constantine (Algérie).
- Genève.* — Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque publique et universitaire, 1211 Genève 4 (Suisse).
- Maurice (île).* — Revue artistique de l'île Maurice, Consulat de France, Neuchâtel.
- Neuchâtel.* — Société neuchâteloise de Géographie, Bibliothèque municipale de Neuchâtel, 2000 Neuchâtel (Suisse).
- Santiago do Cacem.* — Société archéologique lusitanienne, av. D. Nuno Alvares Pereira, 92, 7540 Santiago do Cacem (Portugal).
- Vérone.* — Accademia di Agricoltura, Scienze et Lettere, Palazzo Erbisti, via Leoncino, 6, Vérone (Italie).